1°R
1156

BIBLIOTHEQUE
LOUIS FERRAND
N° 3588

Achat des Musées Nationaux
Musée des Arts et Traditions Populaires

LES REGLES DE LA BIENSÉANCE, ET DE LA CIVILITÉ CHRÉTIENNE.

Divisées en deux Parties.

Par Monsieur J. B. DE LA SALLE, Prêtre, Docteur en Théologie, & Instituteur des Freres des Ecoles Chrétiennes.

A l'usage des Écoles Chrétiennes des Garçons.

1 R 1156

A REIMS,

Chez REGNAULD FLORENTAIN, Imprimeur du Roi, ruë de Tambour, à la Bible d'Or.

Et se vend à Paris,

Chez GABRIEL VALLEYRE, Imprimeur-Libraire, ruë Saint Séverin, à l'Annonciation.

M. DCC. XXXVI.

Avec Aprobation, & Privilege du Roi.

89.664

PRÉFACE.

C'Est une choſe ſurprenante, que la plûpart des Chrétiens ne regardent la bienſéance & la civilité, que comme une qualité purement humaine & mondaine; & que ne penſant pas à élever leur eſprit plus haut, ils ne la conſiderent pas comme une vertu, qui a raport à Dieu, au prochain, & à nous-mêmes. C'eſt ce qui fait bien connoître le peu de Chriſtianiſme qu'il y a dans le monde, & combien il y a peu de perſonnes qui y vivent & ſe conduiſent ſelon l'eſprit de Jéſus Chriſt. C'eſt cependant ce ſeul eſprit qui doit animer toutes nos actions, pour les rendre ſaintes & agréables à Dieu; & c'eſt une obligation dont Saint Paul nous avertit, en nous diſant, en la perſonne des premiers Chrétiens, que comme nous devons vivre par l'eſprit de Jéſus Chriſt, nous devons auſſi nous conduire en toutes choſes par le même eſprit.

Comme il n'y a aucune de nos actions, ſelon le même Apôtre, qui ne doivent être ſaintes; il n'y en a auſſi pas une qui ne doive être faite par des motifs purement chrétiens: & ainſi toutes nos actions extérieures, qui ſont les ſeules qui peuvent être réglées par la bienſéance, doivent toujours avoir & porter avec elles un caractere de vertu.

C'eſt ce que les peres & meres ſont obligés de

considérer, dans l'éducation de leurs enfans : & c'est à quoi les Maîtres & Maîtresses, chargés de l'instruction des enfans, doivent faire une attention particuliere.

Ils ne doivent jamais, en leur donnant les regles de bienséance, oublier de leur enseigner, qu'il ne faut les mettre en pratique, que par des motifs purement chrétiens, & qui regardent la gloire de Dieu, & le salut. Et bien loin de dire aux enfans dont ils ont la conduite, que s'il ne font pas une telle chose on les blâmera, qu'on n'aura pas d'estime pour eux, qu'on les tournera en ridicule ; qui ne sont bonnes qu'à leur inspirer l'esprit du monde, & à les éloigner de celui de l'Évangile. Lors donc qu'ils voudront les porter à des pratiques extérieures, qui regardent le maintien du corps, & la seule modestie ; ils auront soin de les y engager par le motif de la présence de Dieu, dont se sert Saint Paul pour le même sujet, en avertissant les Fideles de son tems, que leur modestie devoit paroître à tous les hommes, parce que le Seigneur étoit proche d'eux ; c'est-à-dire, par respect pour la présence de Dieu, devant qui ils étoient. S'il leur aprennent & leur font faire des pratiques de bienséance, qui ont raport au prochain ; ils les engageront à ne donner ces témoignages de bienveillance, d'honneur & de respect, que comme à des membres de Jésus Christ, & à des temples vivans & animés du Saint Esprit.

C'est ainsi que Saint Pierre exhorte les premiers Fideles, ausquels il écrit, d'aimer leurs freres, & de rendre à chacun l'honneur qui lui est dû, pour se montrer de véritables serviteurs de Dieu, en témoignant que c'est Dieu qu'ils honorent en la personne de leur prochain.

Si tous les Chrétiens se mettent en état de ne donner des marques de bienveillance, d'estime & de respect, que dans ces vûes, & par des motifs de cette nature, ils sanctifieront par ce moïen toutes leurs actions, & donneront lieu de distinguer, comme on doit le faire, la bienséance & civilité chrétienne, de celle qui est purement mondaine, & presque païenne : & vivans ainsi en véritables Chrétiens, aïant des manieres extérieures conformes à celles de Jésus Christ, & à celles de leur profession, ils se feront discerner des Infideles, & des Chrétiens de nom ; comme Tertulien dit, qu'on connoissoit & qu'on discernoit les Chrétiens de son tems par leur extérieur & par leur modestie.

La bienséance chrétienne est donc une conduite sage & réglée, que l'on fait paroître dans ses discours & dans ses actions extérieures, par un sentiment de modestie, de respect, d'union & de charité à l'égard du prochain ; faisant attention au tems, au lieu, & aux personnes avec qui l'on converse : & c'est cette bienséance qui regarde le prochain, qu'on nomme proprement *Civilité*.

On doit, dans les pratiques de bienséance & de civilité, avoir égard au tems : car il y en a plusieurs qui ont été en usage dans les siecles précédens, ou même il y a plusieurs années, qui ne le sont pas présentement ; & celui qui voudroit encore s'en servir, passeroit pour un homme singulier, bien loin d'être regardé comme une personne civile & honnête.

Il faut aussi se conduire dans ce qui regarde la bienséance, selon ce qui se pratique dans les païs où l'on demeure, & où on se trouve : car chaque Nation a ses manieres de bienséance & de civilité qui lui sont particulieres ; ce qui fait que très souvent ce qui est messéant dans un païs, est regardé comme civil & honnête dans un autre.

Il y a même des choses que la bienséance exige en

quelques endroits particuliers, & qui ſont entiérement défendues en d'autres lieux : car ce qui doit ſe faire chez le Roi, ou même dans ſa chambre, ne doit pas ſe faire ailleurs ; parce que le reſpect qu'on doit avoir pour la perſonne du Roi, demande qu'on ait de certains égards dans ſa maiſon, qu'il ne faut pas avoir dans celle d'un particulier.

On doit auſſi ſe conduire autrement dans ſa propre maiſon, que dans les maiſons des autres ; & chez les perſonnes qu'on connoît, que chez celles qu'on ne connoît pas.

Puis donc que la civilité demande qu'on ait & qu'on faſſe paroître un reſpect particulier pour les uns, qu'on n'eſt pas obligé, & qu'il ſeroit même contre la bienſéance d'avoir pour les autres ; quand on ſe rencontre, ou qu'on converſe avec quelqu'un, il faut faire attention à ſa qualité, pour le traiter & agir avec lui ſelon que ſa qualité le demande.

Il faut auſſi ſe conſidérer ſoi-même, & ce que l'on eſt : car celui qui eſt inférieur à d'autres, eſt obligé d'avoir de la ſoumiſſion pour ceux qui lui ſont ſupérieurs, ſoit par leur naiſſance, ſoit par leur emploi, ſoit par leur qualité ; & de leur témoigner beaucoup plus de reſpect, que ne feroit pas un autre qui leur ſeroit tout à fait égal.

Un Païſan, par exemple, doit rendre extérieurement plus d'honneur à ſon Seigneur, qu'un Artiſan qui ne dépend pas de lui ; & cet Artiſan doit porter plus de reſpect à ce Seigneur, qu'un autre Gentilhomme qui iroit lui rendre viſite.

La bienſéance & la civilité ne conſiſtent donc proprement que dans des pratiques de modeſtie & de reſpect à l'égard du prochain : & comme la modeſtie ſe fait particuliérement connoître dans la contenance & le reſpect pour le prochain, & dans les actions ordinaires qui ſe font preſque toujours en préſence des autres ; on a pris le deſſein de traiter dans ce Livre de ces deux choſes ſéparément. 1°. De la modeſtie qui doit paroître dans le port & le maintien des différentes parties du corps. 2°. Des marques extérieures de reſpect, ou d'affection particuliere, qu'on doit donner dans les différentes actions de la vie, à toutes les perſonnes en préſence de qui on les fait, & avec qui on peut avoir affaire.

AVERTISSEMENT.

IL n'est pas nécessaire, ce me semble, de faire ici l'éloge de ce Livre, puisque le titre qu'il porte, & le fruit qu'il a déja produit, lui tiennent lieu de grandes louanges. Aussi n'est-ce pas pour cela, mon cher Lecteur, que je vous donne cet Avertissement ; c'est seulement pour vous en faire connoître l'Auteur, qui jusqu'à présent a été presque inconnu ; c'est ce qui a fait croire à quelques-uns qu'il avoit été composé par un Particulier, qui le fit imprimer en caractere romain vers l'an 1713, & le dédia à Monsieur le Grand-Chantre de l'Église Métropolitaine de Paris. Mais ce seroit priver feu Monsieur De la Salle du fruit de son travail, & donner à un autre une louange qui ne peut convenir qu'à lui seul. Ce saint Homme, dont la vie fut un modele de toutes les vertus, (& qui mourut, chargé d'années & de mérites, le jour du Vendredi Saint de l'année 1719,) ayant quitté tous les avantages qu'il avoit dans le monde, pour instituer la Société des Freres des Écoles Chrétiennes, crut que de tous les livres qu'il pouvoit mettre au jour, il n'y en pouvoit avoir de plus utile que celui-ci. Il ne fut pas trompé : car à peine eut-il paru, que chacun l'aplaudit ; & le debit en fut si prompt, qu'il fut obligé de le faire réimprimer trois fois. On espere que cette derniere Édition, qui a été éxactement revûe & corrigée, ne produira pas un moindre fruit que les précédentes. On n'y a rien changé, crainte d'affoiblir le stile de l'Auteur, qui, bien que simple, ne laisse pas de renfermer quelque chose de si agréable, qu'il se fait aimer d'un chacun.

LES REGLES DE LA BIENSEANCE, ET DE LA CIVILITÉ CHRÉTIENNE.

PREMIERE PARTIE.

De la modestie, qu'on doit faire paroître dans le port & le maintien des différentes parties du corps.

CHAPITRE PREMIER.

Du port & du maintien de tout le corps.

CE qui contribue le plus à donner & faire à une personne, & à la faire considérer par sa modestie comme sage & bien réglée, c'est lorsqu'elle tient toutes ses parties & son corps dans la situation que la nature ou l'usage lui a prescrite.

On doit pour cela éviter plusieurs défauts dans le maintien des parties du corps, dont le pre-

mier eſt l'affectation ou la gene, qui rend une perſonne guindée dans ſon extérieur, & qui eſt tout à fait contre la bienſéance & les regles & la modeſtie.

Il faut auſſi ſe garder d'une certaine négligence, qui étant ordinairement une marque & lacheté & de molleſſe, rend une perſonne tout à fait mépriſable, parce que cette mauvaiſe qualité marque une baſſeſſe d'eſprit, auſſi bien que & naiſſance & d'éducation.

Ainſi il eſt à propos d'avoir une attention toute particuliere ſur ſoi, pour ne rien faire remarquer de leger dans ſon maintien; ce qui eſt l'éfet d'un eſprit éventé.

Ceux qui ont l'eſprit naturellement leger & étourdi, s'ils veulent s'en corriger, & ne pas tomber dans ce défaut, doivent faire enſorte & ne pas remuer un ſeul membre de leur corps ſans réflexion, & & ne le faire qu'avec beaucoup de retenue. Ceux auſſi qui ſont d'un tempérament actif & précipité, doivent beaucoup s'étudier à ne jamais agir qu'avec une grande modération, à penſer avant que & rien faire, & à avoir le corps le plus qu'ils peuvent dans une même continence & ſituation.

Quoiqu'il ne faille rien faire paroitre d'étudié dans ſon extérieur; il ſied bien cependant de ſçavoir compaſſer toutes ſes démaccées, & de bien régler le port & toutes les parties du corps.

C'eſt ce qu'on doit aprendre aux enfans avec beaucoup de ſoin; & ce à quoi les perſonnes, dont les parens ont été aſſez négligens pour ne les y pas former dans leur bas age, doivent s'apliquer d'une maniere particuliere, juſqu'à ce qu'ils s'y ſoient accoutumés, & qu'ils ſe ſoient rendues ces pratiques aiſées, & comme naturelles.

Il faut qu'il y ait toujours dans le port d'une perſonne quelque choſe de grave & & majeſtueux; mais elle doit bien prendre garde qu'il n'y ait rien qui reſſente l'orgueil & la hauteur d'eſprit: car cela déplait extrémement à tout le monde.

Ce qui doit donner cette gravité, eſt la ſeule modeſtie, & la ſageſſe qu'un Chrétien doit faire éclater dans toute ſa conduite. Comme il eſt d'une naiſſance élevée, parce qu'il apartient à Jéſus Chriſt, & qu'il eſt enfant & Dieu, qui eſt le ſouverain Etre, il ne doit rien avoir ni rien faire remarquer de bas dans ſon extérieur, & tout y doit avoir un certain air d'élévation & & grandeur, qui ait quelque raport à la puiſſance & à la majeſté du Dieu qu'il ſert, & qui lui a donné l'être; mais qui ne vienne pas d'eſtime de ſoi-méme, & de préférence aux autres. Car tout Chrétien étant obligé de ſe conduire ſelon les regles & l'Evangile, doit porter honneur & reſpect à tous les autres, les regardant comme les enfans de Dieu, & les freres & Jéſus Chriſt: & ſe conſidérant comme un homme chargé & péché, il doit pour cela s'humilier continuellement, & ſe mettre au deſſous & tout.

Lorſqu'on eſt debout, il faut tenir le corps droit, ſans le pancher ni d'un coté ni d'autre, & ne pas ſe courber en devant, comme une perſonne fort avancée en age. Il eſt auſſi indécent & ſe redreſſer avec affectation, & de s'apuyer contre une muraille,

ou contre quelqu'autre chose, de faire des contorsions de corps, & s'alonger avec indécence.

Quand on est assis, il ne faut pas s'étendre la cheminée, ni s'apuyer bien fort contre le dossier & la chaise; il est indécent d'être assis trop bas, ou trop haut, à moins qu'on ne puisse faire autrement: & il vaut mieux ordinairement être assis trop haut que trop bas. Mais lorsqu'on est en compagnie, il faut toujours donner aux autres, particulièrement aux femmes, les sieges les plus bas, comme les plus commodes.

Le froid, ni aucune autre incommodité ou douleur, ne doit pas nous faire tenir dans une posture indécente: & il est contre la bienséance de faire paroître par ses contenances qu'on a quelque incommodité, à moins qu'on ne puisse faire autrement.

C'est aussi une marque d'une trop grande tendresse & délicatesse, lorsqu'on ne peut rien souffrir sans le faire paroître à l'extérieur.

CHAPITRE II.

De la tête & des oreilles.

POur tenir la tete avec bienséance, il faut l'avoir droite, sans la baisser, ni la pancher en devant, ni d'un coté, ni d'un autre: il faut bien se garder de la secouer ou enfoncer entre les deux épaules; la tourner à tout vent, cela est d'un esprit legere; la remuer souvent, est la marque d'une personne inquiete & embarrassée.

C'est aussi témoigner de l'arogance, & relever la tete avec affectation. Il est tout à fait contre le respect qu'on doit à une personne, de la hausser, & la secouer ou de la branler quand elle nous parle: car cela fait paroître qu'on n'a pas pour elle l'estime qui lui est due, & qu'on n'est pas disposé à croire & à faire ce qu'elle nous dit.

C'est une liberté qu'il ne faut jamais se donner, d'apuyer sa tete avec sa main, comme si on ne pouvoit la soutenir.

Grater sa tete quand on parle, ou même en compagnie quand on n'y parleroit pas, cela est d'une très grande indécence, & indigne d'une personne bien née; c'est aussi l'efet d'une grande négligence & malpropreté: car cela vient ordinairement de ce qu'on n'a pas assez de soin de se bien peigner, & de se tenir la tete nette. C'est à quoi doit prendre garde une personne qui n'a point de perruque, de ne laisser ni ordure ni crasse sur sa tete: car il n'y a que des personnes mal élevées qui tombent dans cette négligence; & on doit regarder la netteté du corps, & particulièrement de la tete, comme une marque extérieure & sensible de la pureté de l'ame.

La modestie & l'honnêteté demandent qu'on ne laisse pas amasser d'ordure dans ses oreilles; ainsi il faut de tems en tems les nétoyer avec un instrument fait exprès, qu'on nomme pour ce sujet cure-oreille. Il est très indécent de se servir pour cela de ses doigts, ou d'une épingle; & il est contre le respect qu'on doit aux personnes avec qui on se trouve;

& la faire en leur présence. Il seroit encore bien plus indécent, & contraire au respect dû aux lieux saints, & le faire dans les Eglises.

Il n'est pas séant & porter une plume sur l'oreille, ni d'y mettre des fleurs, d'avoir les oreilles percées, & d'y pendre des anneaux, cela ne sied pas bien à un homme: car c'est une marque extérieure d'esclavage, qui ne lui convient pas.

La plus belle parure des oreilles est qu'elles soient toutes nues, & bien nettes; les hommes pour l'ordinaire doivent les couvrir de leurs cheveux: les femmes les ont plus découvertes; & il est quelquefois d'usage, sur tout aux femmes de qualité, qu'elles aient des perles, des diamans, ou des pierres précieuses pendues à leurs oreilles. Il est cependant plus modeste & plus chrétien, & ne donner aux oreilles aucun ornement; parce que c'est par elles que la parole de Dieu entre dans l'esprit & dans le cœur, & que le respect qu'on est obligé d'avoir pour cette divine parole, doit empêcher que rien n'en approche qui ressente la vanité.

Le plus bel ornement des oreilles d'un Chrétien, est qu'elles soient bien disposées, & toujours prêtes à écouter avec attention, & à recevoir avec soumission les instructions qui regardent la Religion, & les maximes du saint Evangile. C'est pour cela que les saints Canons ont ordonné à tous les Ecclésiastiques d'avoir les oreilles entièrement découvertes, pour leur faire connoître qu'ils doivent toujours être attentifs à la Loi de Dieu, à la doctrine & la

vérité, & à la science du salut, dont ils sont les dépositaires, & les dispensateurs.

CHAPITRE III.

Des cheveux.

Il n'y a personne qui ne doive prendre pour regle & pour pratique, de se peigner tous les jours; & il ne faut jamais paroître devant qui que ce soit, avec des cheveux mêlés & mal-propres: qu'on ait sur tout égard qu'il n'y ait point de vermine, ni de lentes, cette précaution & ce soin sont de conséquence à l'égard des enfans.

Quoiqu'il ne faille pas facilement mettre de la poudre sur ses cheveux, & que cela ressente un homme efféminé, on doit cependant prendre garde de ne les pas avoir gras: c'est pourquoi lorsqu'ils le sont naturellement, on peut les dégraisser avec du son, ou mettre de la poudre dans le peigne pour les rendre secs: & leur ôter, s'il se peut, leur humidité, qui pourroit gâter le linge & les habits.

Il est très indécent de se peigner en compagnie; mais c'est une faute insupportable de le faire dans l'Eglise: c'est un lieu où on doit être très propre, pour le respect qu'on a pour Dieu; & ce même respect engage à avoir cette propreté avant que d'y entrer.

Si Saint Pierre & Saint Paul défendent aux femmes de se friser les cheveux, ils condamnent à bien plus forte raison ces sortes d'ajustemens dans les hommes, qui, aiant naturellement bien moins de pan-

sant à cette sorte de vanité que les femmes, doivent par conséquent en avoir beaucoup plus de mépris, & être bien plus éloignés de s'y abandonner.

Comme il n'est pas à propos d'avoir les cheveux fort courts, car cela iroit à défigurer la personne, il faut aussi prendre garde qu'ils ne soient pas trop longs; & particulièrement qu'ils ne tombent pas sur les yeux; voilà pourquoi il est bon de les faire couper proprement de tems en tems.

Il y a des gens, qui, pour leur commodité, quand ils ont chaud, ou quand ils ont quelque chose à faire, mettent leurs cheveux derriere leurs oreilles, ou sous leur chapeau; cela est très malhonnête, & il est à propos de laisser toujours pendre ses cheveux naturellement: il est aussi & la modestie & de l'honnêteté de n'y pas toucher sans nécessité; & le respect qu'on doit avoir pour les autres, exige qu'on ne mette pas la main sur ses cheveux en leur présence.

Qu'on se garde donc de passer plusieurs fois la main plate sur sa tête, en pressant ses cheveux, de les étendre ou boucler de chaque coté avec les doigts, d'y passer les doigts en travers, comme pour les peigner, ou de les secouer indécemment, en branlant la tête: ce sont toutes manieres que la commodité ou la grossiereté ont fait inventer, & que l'honnêteté, la modestie & le respect pour le prochain ne peuvent souffrir.

Il est encore bien plus contre la bienséance d'avoir une perruque mal peignée, que ses cheveux mal arrangés: c'est pourquoi ceux qui la portent doivent

avoir un soin tout particulier de la rendre propre; parce que les cheveux dont elle est composée n'ayant plus de soutien par eux-mêmes, ont besoin d'être peignés & ajustés avec beaucoup plus de soin que les cheveux naturels, pour être tenus dans la propreté.

Une perruque est beaucoup plus propre, & bien plus convenable à la personne qui la porte, lorsqu'elle est de la couleur de ses cheveux, que quand elle est plus brune ou plus blonde: il y en a cependant qui la portent si frisée, & d'un blond si déchargé, que cela sent plus la femme que l'homme.

Quoiqu'on ne doive pas fort négliger ces sortes & parures, lorsqu'elles sont en usage; il est néanmoins contre la bienséance, & la sagesse d'un homme, d'employer bien du tems, & de se donner beaucoup de peine pour les rendre propres, & les bien ajuster.

CHAPITRE IV.

Du Visage.

Le Sage dit, que c'est à l'air du visage qu'on connoit un homme de bon sens: c'est pour ce sujet que chacun doit faire en sorte & composer tellement son visage, qu'il puisse en même tems se rendre aimable, & édifier le prochain par son extérieur.

Pour être agréable aux autres, il faut n'avoir rien de sévere ni de rebutant dans le visage; il ne

faut pas aussi qu'il y paroisse rien de farouche ni de sauvage ; il n'y faut voir rien de léger, et qui ressente l'enfant ; tout y doit avoir un air de gravité et de sagesse. Il n'est pas non plus bienséant d'avoir un visage mélancolique et chagrin ; il ne faut jamais qu'il y ait rien qui ressente la passion, ou quelqu'autre affection déréglée.

Le visage doit être gai sans dissolution ni dissipation, serein sans être trop libre, ouvert sans donner des marques d'une trop grande familiarité ; il doit être doux sans molesse ; mais il doit donner à tout de la retenuë & la bassesse ; mais il doit donner à tous des témoignages de respect, ou au moins d'affection et & bienveillance.

Il est cependant à propos de composer son visage selon les différentes affaires et occasions qui se présentent : car comme on doit compâtir au prochain, et témoigner, par quelque air sur le visage, qu'on prend part à ce qui le touche ; il ne faut pas avoir un visage gai ni enjoué, lorsqu'on apporte quelque nouvelle triste, ou qu'il est arrivé quelque accident fâcheux à quelqu'un ; et il ne faut pas non plus avoir un visage sombre lorsqu'on vient dire quelque chose d'agréable, et qui doit donner de la joie.

A l'égard de ses propres affaires, un homme sage devroit tâcher d'être toujours le même, et avoir un visage toujours égal : car comme l'adversité ne doit point l'abbattre, la prospérité ne doit pas aussi le rendre plus gai ; il doit avoir un visage toujours tranquille, qui ne change pas facilement & dispo-

sition et de mouvement, selon ce qui arrive d'agréable ou de désagréable.

Ces personnes, dont le visage change à chaque occasion qui se présente, sont très incommodes, et on a bien de la peine à les supporter : tantôt elles paroissent avec un visage gai, tantôt avec un visage et un air mélancolique, quelquefois il marque & l'inquiétude, d'autre fois & l'empressement. Tout cela fait connoître dans une personne qu'elle n'a point de vertu, qu'elle ne travaille point à dompter ses passions, et que ses manieres d'agir sont toutes humaines et naturelles, et ne sont nullement selon l'esprit du Christianisme.

Il ne faut pas non plus avoir un visage gai et libre à l'égard & toutes sortes de personnes.

Il est de l'honnêteté de faire paroître par son visage beaucoup de retenuë, lorsqu'on se trouve avec des personnes à qui on doit un grand respect ; et il est de la bienséance d'avoir un air sérieux et grave en leur présence. Il est aussi de la prudence de n'avoir pas un visage trop ouvert à l'égard des inférieurs, particulierement des domestiques ; si on est obligé d'avoir de la douceur et de la condescendance pour eux, il est aussi de conséquence de ne se pas familiariser avec eux.

Pour ce qui est des personnes avec qui on est libre, et avec qui on converse ordinairement, il est à propos d'avoir un visage plus gai avec elles, afin de donner par là plus de facilité et d'agrément à la conversation.

Il est de la propreté de se nettoïer tous les matins le visage avec un linge blanc, pour le décrasser. Il est moins bien de le laver avec de l'eau : car cela rend le visage plus susceptible du froid en hiver, & du hale en été.

C'est manquer à l'honnêteté de se froter & se toucher, en quelque endroit du visage que ce soit, avec les mains nuës, principalement quand il n'y a pas de nécessité : s'il y a même quelque besoin de le faire, comme pour oter quelque ordure, il faut le faire secrétement avec le bout du doigt ; & lorsqu'on est obligé d'essuyer son visage durant la chaleur, on doit pour cela se servir de son mouchoir, & ne pas froter bien fort, ni avec les deux mains.

Il n'est pas bienséant de souffrir des ordures ou de la boüe sur son visage ; il ne faut cependant jamais le nettoyer en présence des autres ; & s'il arrive qu'on y en remarque lorsqu'on se trouve en compagnie, on doit se couvrir le visage avec le chapeau pour les oter.

C'est une chose très messéante, qui tient trop de la vanité, & qui ne convient pas à des Chrétiens, de mettre des mouches sur son visage, & de le farder, en y mettant du blanc ou du vermillon.

CHAPITRE V.

Du front, des sourcils & des joüës.

Il est très indécent d'avoir le front ridé, c'est ordinairement la marque d'un esprit inquiet & mélancolique : & il faut prendre garde qu'il n'y paroisse rien de rude ; mais qu'il ait un air de sagesse, de douceur & de bienveillance.

Le respect qu'on doit avoir pour les autres ne permet pas, lorsqu'on parle de quelqu'un, qu'on se frape le front avec le bout du doigt, pour marquer que c'est une personne arrêtée à son sens & à son propre jugement ; ou de fraper avec le doigt courbé sur le front d'un autre, lorsqu'on veut faire connoitre qu'on a ce sentiment de lui.

C'est une familiarité indécente que deux personnes se frottent ou se frapent le front, même par jeu, l'une contre l'autre ; cela ne convient nullement à des personnes raisonnables.

Il est incivil de froncer les sourcils, c'est une marque de fierté, & il faut toujours les avoir étendus ; les élever en haut, c'est un signe de mepris ; & les baisser sur les yeux, cela tient du mélancolique.

Il n'est pas à propos de les couper fort courts : car il est de la bienséance qu'ils couvrent toute la glace, & qu'ils paroissent suffisamment.

Le plus bel ornement des joüës est la pudeur : c'est, selon Saint Paul, ce dont un Chrétien doit se parer. L'effet qu'elle produit dans une personne bien née, c'est de lui faire rougir les joüës quand on profere en sa présence quelque parole deshonnête, quelque mensonge ou quelque médisance. Il n'y a même que les insolens & les effrontés qui puissent mentir hardiment, ou dire ou faire quelque chose d'indécent, sans avoir les joüës couvertes de rougeur.

Il est indécent de remuer trop les joüe, ou de les avoir trop abatuës : il l'est encore beaucoup plus de les enfler ; & c'est un effet, ou d'arrogance, ou de quelque mouvement de colere fort violent.

Lorsqu'on mange, il faut le faire de telle maniere, que les joüe n'en soient pas plus élevées, & il est tout à fait contre l'honnêteté d'avoir pendant ce tems les deux joüe toutes pleines de coté & d'autre ; c'est une marque, quand cela arrive, qu'on mange avec une extrême avidité, & cela ne peut être que l'effet d'une gourmandise tout-à-fait outrée.

Il ne faut jamais toucher ni ses joüe, ni les joüe d'un autre, comme pour le flater : il faut bien se garder de les pincer à qui que ce soit, non pas même à un enfant, cela est de très mauvaise grace.

Il ne faut pas non plus prendre la liberté de toucher sur la joüe, quand ce ne seroit que pour rire, & par maniere de jeu : toutes ces manieres d'agir, sont des familiarités qui ne sont jamais permises.

Donner un soufflet sur la joüe à une personne, c'est lui faire une très grande injure : cela passe dans le monde pour un affront insupportable. L'Evangile conseille de le souffrir, & veut que les Chrétiens, qui tâchent d'imiter Jesus-Christ dans sa patience, soient disposés & même tout prêts, après avoir reçu un soufflet, de présenter l'autre joüe pour en recevoir encore un second : mais il défend de le donner : & ce ne peut être que la grande colere, ou un sentiment de vengeance, qui le fasse faire.

Un homme sage ne doit jamais lever la main pour donner sur la joüe à quelqu'un, la bienséance & l'honnêteté ne le permettent pas, à l'égard même d'un domestique.

CHAPITRE VI.

Des yeux & de la vuë.

On connoit souvent, dit le Sage, par ce qui paroit sur les yeux, ce qu'une personne a dans le fond de son ame : & quelle est sa bonne ou mauvaise disposition ; quoiqu'on ne puisse pas s'en assurer avec certitude, s'en est cependant une marque assez ordinaire. Ainsi l'un des premiers soins qu'on doit avoir pour ce qui regarde l'extérieur, est de bien composer ses yeux, & de bien régler sa vuë.

Une personne qui veut faire profession d'humilité & de modestie, & avoir un extérieur sage & posé, doit faire en sorte d'avoir les yeux doux, paisibles & retenus.

Ceux à qui la nature n'a pas donné cet avantage, & qui n'ont pas cet agrément, doivent tâcher d'en corriger le défaut, par une contenance gaie & modeste, & avoir égard de ne pas rendre leurs yeux plus desagreables, par leur négligence.

Il y en a qui ont des yeux affreux, qui marquent un homme ou en colere, ou violent : il y en a d'autres qui ont toujours les yeux extrêmement ouverts, & qui regardent avec hardiesse ; c'est l'ordinaire des esprits insolens, qui n'ont du respect pour personne.

Il s'en trouve qui ont des yeux égarés, & sans aucun arrêt, regardant tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, c'est le propre d'un esprit léger.

Il s'en trouve aussi quelquefois qui ont les yeux si fort attachés à un objet, qu'ils semble qu'ils le veulent devorer des yeux; & cependant il arrive fort souvent que ces sortes de personnes ne font pas la moindre attention à l'objet qui leur est présent; & ce sont ordinairement des gens qui pensent attentivement à quelque affaire qui leur est fort à cœur, ou qui ont l'esprit vagues, sans l'arrêter à rien de déterminé.

Il y en a d'autre qui regardent fixement à terre, & quelquefois même du côté & d'autre, comme des personnes qui cherchent des yeux quelque chose qu'elles avoient perdue; ce sont des esprits inquiets & embarassés, qui ne sçavent que faire pour se retirer de leur inquiétude.

Toutes ces manieres d'arrêter les yeux, & de regarder sont tout-à-fait contre la bienséance & l'honnêteté, & on ne peut les corriger qu'en tenant le corps & la tête droite, & les yeux modestement baissés, & en tâchant d'avoir un extérieure libre & engageant.

Comme il n'est pas seant d'avoir la vuë trop élevée, il ne faut pas aussi que ceux qui vivent parmi le monde tiennent leur vuë trop basse; car cela a plus l'air d'un Religieux que d'un Séculier. Les Ecclesiastiques néaumoins, & ceux qui prétendent de l'être, doivent tous paroître avec des yeux & un extérieure tout-à-fait retenu; car il est de la bienséance à ceux qui sont engagés, ou qui ont dessein

& s'engager dans cet état, de s'accoutumer à la mortification de leurs sens; & de faire paroître par leur modestie, qu'étant consacrés à Dieu, ou voulant s'y consacrer, ils ont l'esprit occupé de lui, & de ce qui le regarde.

La regle qu'on peut prendre à l'égard des yeux, est de les avoir médiocrement ouverts, & à la porté, & la grandeur de son corps, en sorte qu'on puisse voir distinctement & facilement toutes les personnes avec qui on est. Il ne faut pas cependant attacher ses yeux fixement sur qui que ce soit, particulierement sur des personnes de différent sexe, ou qui sont supérieures, & s'il est à propos de regarder quelqu'un, il faut que ce soit d'une maniere naturelle, douce & honnête, & qu'on ne puisse remarquer dans les regards aucune passion ni affectation déréglée.

Il est tres incivil de regarder de travers, car c'est un signe de mépris; & cela ne peut être permis tout au plus qu'aux maitres à l'égard de leurs domestiques, pour les reprendre de quelque faute grossiere dans laquelle ils seroient tombés. Et il est aussi de mauvaise grace de remuer les yeux incessamment, & de les cligner coup sur coup; cela est d'un petit génie.

Il n'est pas moins contre la bienséance, que contre la piété, & regarder legerement & curieusement tout ce qui se présente; & on doit faire en sorte de ne pas regarder & trop loin, & de ne regarder que devant soi, sans tourner la tête ni les yeux & côté & d'autre. Mais comme l'esprit de l'homme est naturel-

ment porté à tout voir, & à tout sçavoir, il est bien nécessaire de veiller sur soi pour s'en abstenir, & d'adresser souvent à Dieu ces paroles du Prophete Royal: *Mon Dieu détournez mes yeux, & ne permettez pas qu'ils s'arrêtent à regarder des choses inutiles.*

C'est une grande incivilité de regarder par dessus l'épaule en tournant la tête; c'est mépriser les personnes avec qui on est que d'en user ainsi; c'est aussi une très grande incivilité de regarder par derriere & par dessus l'épaule d'un autre qui lit, ou qui tient quelque chose, pour voir ce qu'il lit, ou ce qu'il tient.

Il y a quelques défauts touchant la vuë, qui tiennent si fort de la bassesse ou de la légéreté, qu'il n'y a ordinairement que des enfans ou des écolieres qui puissent être capables d'y tomber; quelques grossieres que soient ces défauts, on ne doit pas être surpris qu'on les exprime ici, afin que les enfans s'en donnent de garde, & qu'on puisse veiller sur eux, pour les empêcher de s'y laisser aller.

Il y en a quelquefois qui font des grimaces avec les yeux, pour se rendre affreux; il y en a d'autres qui contrefont les bigles & les louches, pour faire rire les autres; on en voit quelques-uns qui écaillent leurs yeux avec leurs doigts; il s'en trouve aussi qui regardent avec un œil fermé, comme font les Arbalestriers lorsqu'ils tirent au but. Toutes ces manieres de regarder sont tout à fait inciviles & malhonnêtes; & il n'y a point de personnes raisonnables, ni d'enfans bien nés, qui n'aient honte de toutes ces grimaces, comme de choses indignes d'un homme sage.

CHAPITRE VII.

Du nez, & de la maniere de se moucher & d'éternuer.

Il est indécent & froncer le nez; ce sont ordinairement les railleurs qui le font: il est aussi malhonnete & incivil de le remuer; il ne faut pas même y toucher, ni avec la main, ni avec les doigts nuds.

Il est de la bienséance de le tenir fort net: & il est très vilain & le laisser rempli de morve. Il faut donc le nettoyer souvent, afin de le tenir propre: car le nez est l'honneur & la beauté du visage, & il est la partie de nous-mêmes la plus apparente.

Il est très malhonnête de fouïller incessamment dans les narines avec le doigt: & il est encore bien plus insupportable & porter ensuite dans la bouche ce qu'on a tiré hors des narines, ou même le doigt qu'on vient d'y mettre; cela est capable de faire mal au cœur à ceux qui le voient.

Il est vilain de se moucher avec la main nuë, en la passant dessous le nez; ou de se moucher sur sa manche, ou sur ses habits; & c'est une chose très contraire à la bienséance de se moucher avec les deux doigts, & puis de jetter la morve à terre, & d'essuyer ensuite ses doigts avec ses habits: car on sçait combien il est messéant de voir de telles ordures sur des habits, qui doivent toujours être très pro-

prés quelques pauvres qu'ils soient, parce qu'ils sont les ornemens d'un serviteur de Dieu, & d'un membre de Jésus-Christ.

Il y en a quelqu'és-uns qui mettent un doigt contre le nez, & qui ensuite en soufflant du nez poussent à terre l'ordure qui est dedans; ceux qui en usent ainsi, sont des gens qui ne sçavent ce que c'est d'honnêteté.

Il faut toujours se servir de son mouchoir pour se moucher, & jamais d'autre chose; & en le faisant se couvrir ordinairement le visage avec son chapeau; ou au moins si on est avec peu de personnes, & qu'on puisse facilement se détourner le visage de la vuë des autres, il faut le faire, & se moucher fort de leur présence.

On doit éviter en se mouchant de faire du bruit avec le nez, de souffler trop haut avec les narines, & de renifler: car cela est de très mauvaise grace.

Lorsqu'on se mouche à table, il est à propos de se couvrir le visage avec sa serviette: car il n'est pas bienséant de se moucher à découvert.

Avant que de se moucher, il est indécent d'être long tems à tirer son mouchoir; c'est manquer de respect à l'égard des personnes avec qui on est, de se déplier en différens endroits, pour voir de quel côté on se mouchera: il faut tirer son mouchoir & sa poche, sans qu'il paroisse, & se moucher promptement, de maniere qu'on ne puisse presque pas être aperçu des autres.

On doit bien se garder, après qu'on s'est mouché, & regarder dans son mouchoir, mais il est à propos de le plier aussi-tôt & le remettre dans sa poche.

Il n'est pas honnête de tenir son mouchoir à la main, ni de l'offrir à quelqu'un pour quoi que ce soit, quand même il seroit tout blanc: si cependant quelque personne le demande, & presse de lui donner, alors on peut le faire.

Lorsqu'on se sent disposé à éternuer, il ne faut pas s'en empêcher; mais il est à propos de tourner tant soit peu son visage de côté, & de le couvrir de son mouchoir, & puis éternuer le plus doucement & avec le moins de bruit qu'il est possible: il faut ensuite remercier honnêtement la compagnie qui aura salué, en lui faisant la révérence.

Quand quelqu'un éternuë, il ne faut pas dire tout haut, Dieu vous béniſſe, ou Dieu vous assiſte; on doit seulement, sans prononcer aucune parole, se découvrir, faire la révérence; & la faire profonde, si c'est à l'égard d'une personne à qui on doit beaucoup de respect.

C'est une pratique qui est assez en usage de prendre du tabac en poudre: il est cependant beaucoup mieux de ne le pas faire, particuliérement lorsqu'on est en compagnie; & il ne faut jamais le faire lorsqu'on est avec des personnes à qui on doit du respect. Mais il est très indécent d'en mâcher, & de s'en mettre des feuilles dans le nez; il ne l'est pas moins de le prendre en pipe; car la n'est pas même supportable de le faire en présence des femmes.

Si une personne qualifiée prend du tabac devant ceux qui sont avec elle, & qu'elle leur en présente: le respect qu'ils lui doivent les empeche & le refuser; & s'ils ont quelque répugnance de le prendre par le nez, il suffit qu'ils en fassent semblant.

Si la coutume & prendre du tabac peut être permise aux Hommes, étant si fort tolérée par l'usage, elle ne doit pas avoir de lieu à l'égard des femmes, & il est aussi indécent à ceux qui en prennent d'avoir toujours un mouchoir à la main, & de le leur voir plein d'ordure & de tabac; ce qui cependant ne peut pas manquer d'arriver à ceux qui en prennent souvent par le nez.

Lorsqu'on prend du tabac en compagnie, il faut que cela soit rare, & qu'on n'ait pas toujours une tabatiere entre les mains, & les mains pleines de tabac. On doit aussi prendre garde qu'il n'en tombe pas sur le linge, ni sur les habits: car cela n'est pas honnête qu'on y en aperçoive; afin que cela n'arrive pas, il en faut prendre peu à la fois.

CHAPITRE VIII.

De la bouche, des levres, des dents, & de la langue.

LA bouche ne doit point être ni trop ouverte, ni trop fermée, & lorsqu'on mange il ne faut jamais l'avoir pleine, mais on doit toujours manger

avec une telle modération, qu'on puisse être en état de parler facilement, & être entendu distinctement lorsqu'il s'en présente quelque occasion.

Il est de l'honnêteté que la bouche soit toujours nette, & il est à propos pour cela de la laver tous les matins: il n'est pas cependant honnête de le faire ni à table, ni en présence des autres.

La bienséance ne permet pas d'avoir quoi que ce soit à la bouche, & ne veut pas qu'on tiennent rien ni entre les levres, ni entre les dents; c'est pourquoi on ne doit pas y mettre ni une plume quand on écrit, ni des fleurs en quelque tems que ce soit.

Il est de mauvaise grace de serrer trop les levres, ou même de les mordre, & il ne faut jamais les tenir entr'ouvertes; mais il est insupportable de faire avec les levres des mouës & des grimaces: la situation qu'on doit leur donner, est de les tenir jointes l'une contre l'autre, doucement & sans contrainte.

Il n'est pas bienséant de faire trembler ses levres lorsqu'on parle, ni en aucune autre occasion; il faut les avoir toujours fermes, & ne les remuer ordinairement que pour manger, ou pour parler.

Il y en a quelquefois qui élevent tellement la levre d'en haut, & abaissent si fort celle d'en bas, que leurs dents paroissent quelquefois même toutes entieres; cela est tout-à-fait contre la bienséance, qui ne veut pas qu'on voie jamais les dents à découvert, la nature ne les ayant couvertes des levres que pour les cacher.

On doit faire en sorte d'avoir toujours les dents

très mauvais : car il est malhonnête qu'on les voie noires, crasseuses, ou pleines d'ordure ; c'est pourquoi il est à propos de les nettoyer & tems en tems, particulièrement le matin, & après avoir mangé : il ne faut pas cependant le faire à table, & devant le monde ; ce seroit manquer d'honnêteté & de respect.

Il faut bien prendre garde & ne pas se servir de ses ongles, de ses doigts, ou d'un couteau pour nettoyer ses dents : il est de la bienséance de le faire avec un instrument fait exprès, qu'on nomme cure-dent, ou avec un bout de plume taillé à propos pour cela, ou avec un gros linge.

C'est ne sçavoir ce que c'est qu'honnêteté, de graincer ou & craquer les dents : on ne doit pas aussi les serrer trop fort en parlant, ni parler entre ses dents ; c'est un défaut qu'on doit beaucoup s'apliquer à corriger, en ouvrant fort la bouche lorsqu'on parle à quelqu'un.

C'est une très grande incivilité de se prendre une dent avec l'ongle du pouce, pour exprimer un dédain & un mépris de quelque personne, ou & quelque chose ; & il est encore plus mal de dire en le faisant, je ne m'en soucie non plus que de cela.

C'est une chose honteuse, & indigne d'une personne bien née, & tirer la langue par mépris, ou pour refuser ce qu'un autre demande ; & il est malhonnête & l'avancer jusques sur le bord des levres, & de la remuer en la faisant passer d'un coté à l'autre ; il n'est pas moins incivil & mettre la langue ou la levre d'en bas sur la levre d'en haut, pour cracher & l'eau, ou de la

la morve qui seroit tombée du nez, & de la raporter ensuite dans la bouche ; il seroit bon que ceux qui sont assez mal élevés pour tomber dans ces sortes de défauts, se servissent d'un miroir pour s'en corriger : car ils ne pourroient sans doute se voir faire des choses aussi malhonnêtes sans les condamner.

Il est donc de la bienséance que la langue soit toujours renfermée par les dents, & ne soit jamais au delà : car c'est là tout l'enclos que la nature lui a donné.

CHAPITRE IX.

Du parler, & de la prononciation.

Comme le parler se forme de la bouche, des levres, des dents & de la langue, il paroît que c'est ici le lieu où il est à propos d'en traiter.

Pour bien parler, & se faire entendre des autres, il faut ouvrir entièrement la bouche, ne pas se précipiter en parlant, & ne pas dire un seul mot à l'étourdi & à la legere : faire le contraire, est ce qui empêche, sur tout ceux qui sont d'un tempérament actif, & bien prononcer.

Lorsqu'on parle, il faut faire en sorte & prendre un ton de voix doux & posé, & assez élevé pour pouvoir être entendu de ceux à qui on parle, car on ne parle que pour se faire entendre. Il est cependant contre la civilité de crier en parlant, & & prendre un ton de voix aussi haut que si on parloit à des sourds.

Une chose à quoi on doit bien prendre garde en parlant, est qu'il n'y ait rien de rude, ni d'aigre, ni

& hautain dans la voix ; mais aussi qu'il n'y ait rien de mol & d'efféminé, point d'affectation & de singularité, & à quelque personne qu'on parle, il faut toujours le faire avec un air d'honnêteté & de bienveillance.

C'est une chose ridicule de parler du nez ; & afin que la mauvaise disposition du nez ne donne pas occasion de le faire, il faut prendre garde qu'il ne soit pas bouché, & qu'il soit toujours fort net, & sans ordure.

Ceux qui ont la langue grasse, & qui veulent corriger ce défaut, doivent faire en sorte de fortifier leur voix, en appuyant avec peine sur les lettres ou sur les syllabes qu'ils ne peuvent pas bien prononcer ; cela leur rendra au moins la prononciation plus aisée.

Il est de conséquence & s'appliquer à corriger ces défauts dans le bas âge : car il est ensuite presque impossible de quitter l'habitude qu'on a prise d'une certaine maniere de parler ; & quoiqu'on voit bien dans un âge plus avancé qu'elle est messéante & désagréable, on ne peut cependant s'en défaire, & en prendre une autre.

Il est indécent de parler seul ; c'est même une chose qu'on ne doit pas faire ordinairement, & qui ne peut convenir qu'à un homme passionné ou sans esprit, ou à quelqu'un qui médite quelque chose en lui-même, & prend des desseins sur ce qui le regarde, & des mesures pour les exécuter.

Une chose qui est des plus importantes quand

on parle, c'est de bien faire sonner toutes les lettres, & toutes les syllabes, & de prononcer tous les mots séparément les uns des autres : il faut aussi ne pas manquer de prononcer la consonne qui finit un mot, lorsque ce mot est suivi d'un autre qui commence par une voyelle ; & on ne doit pas au contraire prononcer la consonne finale, lorsque la premiere lettre du mot suivant est aussi une consonne.

Il y a deux sortes de défauts à éviter dans la prononciation ; les uns regardent la prononciation en elle-même, les autres regardent la maniere de prononcer.

A l'égard de la prononciation dans les discours ordinaires ; il faut qu'elle soit égale & uniforme, & qu'on ne change pas à tout moment de ton, comme feroit un Prédicateur : il faut aussi qu'elle soit toujours ferme ; en sorte qu'on ne l'abaisse pas sur la fin des mots ; au contraire il faut prendre à tâche de prononcer plus fermement la fin des mots & des périodes, que le commencement, afin qu'on puisse être toujours bien entendu. Il faut aussi qu'elle soit entiere, sans omettre une seule lettre ni syllabe, qu'on ne la prononce tout-à-fait bien ; il faut enfin qu'elle soit tellement exacte, qu'on n'y change jamais une lettre en une autre.

Il y a différentes sortes de manieres de prononcer trés messéantes : il y en a qui prononcent d'une certaine maniere molle, lente & même languissante ; les gens qui prononcent ainsi sont trés désagréables, & il semble qu'ils aient toujours à se plaindre

en parlant: cette prononciation marque en eux beaucoup de lacheté & de molesse dans leur conduite. Ce défaut est plus ordinaire, & est aussi plus tolérable dans les femmes, que dans les hommes; il n'est personne cependant qui ne doive s'efforcer de s'en corriger.

Il y en a d'autres dont la prononciation est pesante & grossiere; & c'est le propre des Païsans; ils ne peuvent corriger ce défaut, qu'en adoucissans leur ton de voix, & en ne faisant pas sonner si fort les mots & les syllabes.

Il y en a quelques-uns dont la maniere de prononcer est dure & brusque, & cette maniere de parler est fort malhonnête; il faut pour s'en défaire parler toujours doucement, avec attention sur soi, & en témoignant aux autres de la bienveillance.

Quelques autres ont la prononciation aiguë & précipitée; le moyen dont ils peuvent se servir pour la changer, est de prendre toujours un ton de voix ferme, & s'étudier à prononcer toutes les syllabes distinctement & avec attention.

La prononciation française doit être en même tems ferme, douce & agréable. Pour aprendre à bien prononcer, il faut commencer par parler peu, dire toutes les paroles les unes après les autres avec modération, prononcer distinctement toutes les syllabes & tous les mots; il faut sur tout ne converser ordinairement qu'avec des personnes qui parlent purement, & qui prononcent bien.

CHAPITRE X.

Du bâiller, du cracher & du tousser.

Il est de la bienséance de s'abstenir de baailler, lorsqu'on est avec d'autres personnes, sur-tout avec celles à qui l'on doit du respect: car c'est témoigner qu'on est ennuié ou de la compagnie, ou des discours de ceux avec qui l'on est, ou qu'on en fait peu d'estime. Si cependant on se trouve obligé de baailler par nécessité, on doit alors cesser entiérement de parler, & mettre sa main ou son mouchoir devant sa bouche, & se tourner un peu de coté, afin de n'être pas apperçu en le faisant, par ceux qui sont présens. Il faut sur tout prendre garde en baaillant, de ne rien faire qui soit indécent, & ne pas baailler excessivement: il est très-malséant de le faire avec bruit, & encore plus de s'alonger & s'étendre en le faisant.

On ne doit pas s'abstenir de cracher; & c'est une chose vilaine d'avaler ce qu'on doit cracher: cela est capable de faire mal au cœur.

Il ne faut pas cependant s'accoutumer à cracher trop souvent, & sans nécessité; cela est non seulement très-malhonnête, mais cela dégoute & incommode tout le monde: on doit faire ensorte que le besoin en soit rare, lorsqu'on se trouve en compagnie, principalement avec des personnes pour qui on doit avoir un respect particulier.

Quand on se trouve avec des personnes de qualité, & lorsqu'on est dans des lieux qu'on tient propres, il est de l'honnêteté de cracher dans son mouchoir, en se tournant un peu de coté.

Il est même de la bienséance que chacun s'accoutume à cracher dans son mouchoir, lorsqu'on est dans les maisons des Grands, & dans toutes les places qui sont cirées ou parquetées. Mais il est bien plus nécessaire & prendre l'habitude de le faire lorsqu'on est dans l'Eglise: le respect qu'on doit avoir pour ces lieux consacrés à Dieu, & destinés à lui rendre le culte qui lui est dû, demande qu'on y fasse honneur jusqu'au pavé même sur lequel on marche; & cependant il arrive souvent qu'il n'y a point de cuisine, ou même d'écurie, plus sale que celui de l'Eglise, quoiqu'elle soit la demeure & la maison de Dieu sur la terre.

Après avoir craché dans son mouchoir, il faut le plier aussi-tot, sans le regarder, & le mettre dans sa poche.

Il est fort malhonnête de cracher par une fenêtre, dans le feu, sur les tisons, contre la cheminée, ou même contre la muraille, & en quelque autre endroit, où on ne puisse pas marcher sur le crachat. Il est aussi contre la bienséance & cracher devant soi en présence des autres, ou de le faire & trop loin, en sorte qu'on soit obligé d'aller chercher le crachat, pour marcher dessus.

On doit avoir beaucoup d'égard de ne jamais cracher sur ses habits, ni sur ceux des autres; c'est

être ou bien mal propre, ou bien peu circonspect, de le faire.

Il y a un défaut qui n'est pas moins considérable, & dont il faut bien se donner de garde, qui est de ne pas jetter sa salive en parlant sur le visage & ceux à qui on parle; cela est très-indécent, & tout-à-fait incommode.

Quand on aperçoit à terre quelque gros crachat, il faut aussi-tot mettre adroitement le pied dessus. Si on en remarque sur l'habit de quelqu'un, il n'est pas bienséant & le faire connoître; mais il faut avertir quelque domestique de l'aller oter: & s'il n'y en a point, il faut l'oter soi-même, sans qu'on s'en aperçoive: car il est de l'honnêteté de ne rien faire paroître à l'égard de qui que ce soit, qui puisse lui faire peine, ou lui donner de la confusion. Si quelqu'un a la bonté de nous rendre ce bon office, il faut lui en témoigner une reconnoissance toute particulière.

Il y a quelques défauts touchant le cracher, auxquels on doit faire une très-grande attention pour n'y pas tomber. Il y en a qui font beaucoup de bruit, & un bruit qui est même très-désagréable, en tirant les flegmes & crachats, comme par force, du fond de leur poitrine; c'est ce qui arrive ordinairement aux personnes âgées: cette maniere de cracher est fort malhonnête. On doit avoir égard, pour n'être pas incommode aux autres, de ne pas faire de bruit, ou de n'en faire que très-peu, lorsqu'on crache.

Il y en a d'autres qui tiennent long-tems des crachats dans leur bouche: cela est tout-à-fait con-

tre la bienséance, qui veut qu'on crache aussi-tôt qu'on a le crachat sur la langue.

Il y en a même quelquefois, (ce qui n'arrive pour l'ordinaire qu'à des enfans) qui poussent avec leur langue des crachats & de la salive jusques sur le bord des levres; il s'en trouvent qui crachent exprès sur d'autres; & il y en a qui crachent au plancher, ou en l'air: ces sortes de sotises & d'impertinences, sont des incivilités, dont une personne bien née ne peut pas être capable.

On doit s'abstenir de tousser autant qu'on le peut; & il faut sur tout prendre garde à ne le pas faire à table quand on parle à quelqu'un, ou que quelqu'un nous parle; on doit particulierement ce respect à la parole de Dieu, lorsqu'on l'écoute, afin aussi de ne pas empêcher les autres à l'entendre avec facilité. Mais il n'y a personne, qui lorsqu'elle a besoin de tousser en compagnie, ne doive faire en sorte de le faire rarement, & sans beaucoup de bruit.

CHAPITRE XI.

Du dos, des épaules, des bras & du coude.

Il est très-indécent & baisser le dos, comme si on avoit un pesant fardeau sur les épaules; mais il faut s'accoutumer, & faire prendre l'habitude aux enfans, de se tenir toujours droits.

Il faut aussi éviter avec soin d'élever les épaules, & de se faire un gros dos; & on doit avoir égard de ne pas tenir ses épaules de travers, & de ne pas baisser l'une plus que l'autre.

La bienséance ne permet pas, quand on marche, & tourner les épaules de coté & d'autre, comme la balancoire d'une loge, ni d'avancer l'une devant l'autre; cela a l'air d'un esprit superbe, & d'une personne qui s'en fait accroire.

Il ne faut pas aussi tourner le dos, ni même tant soit peu les épaules, quand on parle à quelqu'un, ou que quelqu'un nous parle.

C'est une grande incivilité d'étendre & d'alonger les bras, & les tordre d'un coté ou d'autre, de les tenir derriere soi ou les mettre sur le coté, comme font quelquefois des femmes lorsqu'elles sont en colere, & qu'elles disent des injures à d'autres.

Il ne faut point aussi remuer les bras en marchant, sous prétexte même d'aller plus vite, & faire plus de chemin.

On ne doit pas aussi avoir les bras croisés; c'est une modestie propre aux Religieux, & qui ne convient pas à des Ecoliers. La posture qui leur est bienséante est qu'ils soient posés en devant legérement contre le corps, en tenant les deux mains l'une dans l'autre.

Il est tout à-fait contre la civilité & s'accouder, en écoutant quelqu'un qui nous parle; il l'est encore plus de le faire étant à table, & c'est beaucoup manquer & respect à l'égard de Dieu & tenir cette posture en le priant.

Qu'on se garde bien de frapper quelqu'un, ou de le pousser avec le coude; quand ce ne seroit que par familiarité ou par badinerie: on ne doit jamais en user

ainſi quand on veut parler à quelqu'un, ni même lui parler la main ſur le bras.

C'eſt une maniere d'agir bien ruſtique, de rebuter quelqu'un qui vient à nous pour nous parler, en levant le bras, comme pour le fraper, & pour l'éloigner de nous, ou en le repouſſant rudement avec le coude: la douceur, l'humilité, & le reſpect pour le prochain, doivent toujours ſe faire voir dans notre conduite.

CHAPITRE XII.

Des mains, des doigts & des ongles.

Il eſt de la bienſéance d'avoir & de s'entretenir toujours les mains nettes, & il eſt honteux de paroitre avec des mains noires & craſſeuſes; cela ne peut être ſupportable qu'à des Manouvriers, & à des Païſans. Pour avoir les mains nettes & propres, il les faut nettoyer tous les matins, les laver exactement avant les repas, & toutes les fois qu'il arrive pendant le jour qu'on les a ſalies, en faiſant quelque ouvrage.

Il n'eſt pas décent, aprés avoir ſali ou lavé ſes mains, de les eſſuyer à ſes habits, ou à ceux des autres, ou à une muraille, ou à quelque endroit qui puiſſe ſalir quelqu'un.

C'eſt prendre bien de la liberté de ſe froter les mains en préſence des perſonnes à qui on doit du reſpect, ſoit à cauſe du froid, ſoit par un ſentiment

de joie, ou par quelqu'autre raiſon; on ne doit pas même le faire lorſqu'on eſt avec ſes amis les plus familiers.

Il eſt de mauvaiſe grace à des perſonnes du monde, & cacher leurs mains ſous leurs habits, ou de les avoir croiſées, lorſqu'elles parlent à quelqu'un: ces contenances ſentent plus le Religieux, que le Séculier. Il n'eſt pas même bienſéant à qui que ce ſoit de mettre ſes deux mains dans ſes deux poches, ni de les mettre au tenir derriere ſoi; c'eſt une groſſiéreté qui tient du Porte-faix.

Il n'eſt pas honnête de donner des coups avec les mains, en badinant avec quelqu'un; cela vient de la legereté, & ne peut être fait que par quelque enfant volage & ſans conduite.

Quand on parle, dans la converſation, il ne faut ni fraper des mains, ni faire aucun geſte; & on doit bien ſe garder de toucher les mains de ceux à qui on parle; ce ſeroit avoir bien peu d'honnêteté & de reſpect à leur égard; & encore beaucoup moins de tirer les boutons, les gants, la cravate, ou le manteau à quelqu'un, ou même d'y porter la main.

C'eſt donner à une perſonne un témoignage d'amitié & d'union particuliere, de mettre ſa main dans la ſienne, par maniere de civilité: c'eſt pour ce ſujet que cela ne ſe doit faire ordinairement que par des perſonnes qui ſont égales, l'amitié ne pouvant être qu'entre des perſonnes qui n'aient rien l'une au deſſus de l'autre.

Il n'eſt pas permis à une perſonne qui doit du

respect à une autre, de lui présenter la main, pour lui donner quelque marque & son estime ou de son affection; ce seroit manquer au respect qu'on seroit obligé d'avoir pour cette personne, & user à son égard d'une familiarité trop indiscrete: si cependant une personne qui est & qualité, ou qui est supérieure, met la main dans celle d'un autre qui est de moindre qualité qu'elle, ou qui lui est inférieure, celle ci s'en doit faire honneur, offrir sa main aussi-tot, & recevoir cette faveur comme un témoignage singulier de bonté & & bienveillance.

Quand on donne la main à quelqu'un pour marque d'amitié, il faut toujours présenter la main nuë, & il est contre la bienséance d'avoir alors le gant à la main; mais quand on la présente pour retirer quelque personne d'un mauvais pas, ou même à une femme pour la conduire, il de l'honnêteté de le faire le gant à la main.

C'est ne pas sçavoir ce que c'est que la bienséance, de montrer au doigt ou un lieu, ou la personne de qui on parle, ou quelqu'autre qui soit éloignée: c'est une liberté qu'une personne honnête ne doit pas se donner, de se tirer les doigts l'un après l'autre, pour les alonger, ou pour les faire craquer. C'est aussi une chose ridicule, & qui tient du rêveur, de jouer du tambour avec les doigts; & il est vilain & crasser sur ses doigts.

Une personne sage ne doit jamais donner des coups avec ses doigts, non plus qu'avec la main: & ces coups de doigts pliés, qu'on nomme chi

quenaudes, lui doivent être tout-à-fait inconnues.

Il est très à propos de ne pas laisser croitre ses ongles, & de ne les pas avoir remplis d'ordures: c'est pour ce sujet qu'il est bon de prendre pour pratique de les couper tous les huit jours, & de nettoyer tous les jours l'ordure qui se met dedans.

Il est indécent de les couper lorsqu'on est en compagnie, particulierement quand on est avec des personnes à qui on doit du respect, & il ne faut pas les couper avec un coutean, ni les rongez avec les dents: on doit, pour les rogner proprement, se servir de ciseaux, & le faire en particulier, si on est avec des personnes avec qui on vit ordinairement, se détourner d'elles quand on les coupe.

Grater une muraille avec ses ongles, même pour en tirer une espece de sable pour dessecher l'écriture; grater des livres, ou quelqu'autre chose qu'on tient en main; faire des raies avec l'ongle sur de la carte, ou sur du papier; mettre l'ongle dans quelque fruit, ou dans quelqu'autre chose; se grater soi-même en quelque partie du corps; toutes ces incivilités sont si indécentes, qu'on ne peut s'y laisser aller sans bassesse d'esprit, & qu'on ne doit y penser que pour s'en donner de l'aversion.

CHAPITRE XIII.

Des parties du corps qu'on doit cacher, & des néceſſités naturelles.

Il eſt de la bienſéance & de la pudeur de couvrir toutes les parties du corps, hors la tête & les mains; ainſi il eſt indécent d'avoir la poitrine découverte, & les bras nuds, les jambes ſans bas, & les piés ſans ſouliers: il eſt même contre la loi de Dieu & découvrir quelques parties de ſon corps, que la pudeur, auſſi bien que la nature, obligent de tenir toujours cachées.

On doit éviter avec ſoin, & autant qu'on le peut, de porter la main nuë ſur toutes les parties du corps qui ne ſont pas ordinairement découvertes; & ſi on eſt obligé de les toucher, il faut que ce ſoit avec beaucoup de précaution.

Comme nous ne devons conſidérer nos corps que comme des temples vivans où Dieu veut être adoré en eſprit & en vérité, & des tabernacles que Jeſus-Chriſt s'eſt choiſis pour ſa demeure; nous devons auſſi, dans la vuë de ces belles qualités qu'ils poſſédent, leur porter beaucoup de reſpect; & c'eſt cette conſidération qui nous doit particuliérement engager à ne les pas toucher; & à ne les pas même regarder ſans une néceſſité indiſpenſable.

Il eſt à propos & s'accoutumer à ſouffrir pluſieurs petites incommodités, ſans ſe tourner, frotter, ni gratter, ſans ſe remuer, & ſans tenir aucune autre poſture qui ſoit indécente: car toutes ces ſortes d'actions & de poſtures meſſéantes, ſont tout-à-fait contraires à la pudeur & à la modeſtie.

Il eſt bien plus contre la bienſéance & l'honnêteté de toucher ou de voir en une autre perſonne, particuliérement ſi elle eſt de ſexe différent, ce que Dieu défend de regarder en ſoi: c'eſt ce qui fait qu'il eſt très indécent & regarder le ſein d'une femme, & encore plus de le toucher; puiſqu'il n'eſt pas même permis & la regarder fixement au viſage.

Lorſqu'on eſt couché, il faut tâcher de tenir une poſture ſi décente & ſi modeſte, que ceux qui aprochent du lit ne puiſſent pas voir la forme du corps: il faut auſſi avoir égard de ne pas ſe découvrir de telle maniere, qu'on faſſe voir aucune partie de ſon corps nuë, & qui ne ſoit très décemment couverte.

Lorſqu'on a beſoin d'uriner, il faut toujours ſe retirer en quelque lieu écarté: & quelques autres beſoins naturels qu'on puiſſe avoir, il eſt de la bienſéance (aux enfans même) de ne les faire que dans des lieux où on ne ſoit pas aperçu.

Il eſt très incivil de laiſſer ſortir des vents de ſon corps, ſoit par haut, ſoit par bas, quand même ce ſeroit ſans faire aucun bruit, lorſqu'on eſt en compagnie; & il eſt honteux & vilain de le faire d'une maniere qu'on puiſſe être entendu des autres.

Il n'eſt jamais ſéant de parler des parties du corps qui doivent toujours être cachées, ni de certaines néceſſités du corps auſquelles la nature nous

a assujettis, ni même de les nommer: & si quelquefois on ne peut pas s'en dispenser à l'égard d'un malade, ou d'une personne incommodée, on doit le faire d'une maniere si honnête, que les termes dont on se servira ne puissent en rien choquer la bienséance.

CHAPITRE XIV.

Des genoux, des jambes & des pieds.

La civilité veut que lorsqu'on est assis, on tienne les genoux dans leur posture naturelle: & il est indécent de les serrer de trop près, & de les beaucoup éloigner; mais il est sur-tout de mauvaise grace de les croiser l'un sur l'autre, principalement lorsqu'on se trouve avec des femmes.

Il sied très-mal de remuer les jambes quand on est assis; mais c'est une chose insupportable de les branler: on ne doit même jamais le souffrir dans les enfans, tant cela est contraire à la bienséance.

Mettre les jambes l'une sur l'autre, cela est de très-mauvaise grace, & on ne doit jamais le faire, quand ce seroit devant ses domestiques.

Il faut prendre garde de n'avoir pas les pieds suans, & qu'ils ne donnent pas de mauvaises odeurs, particuliérement en Eté, car cela est quelquefois très-incommode aux autres. Afin que cet inconvénient n'arrive point, il faut avoir soin de les tenir toujours fort nets.

Lors-

Lorsqu'on est debout, il est de la bienséance d'avoir les piés à demi en dehors, & les talons séparés, éloignés environ de quatre doigts l'un de l'autre: il est indécent de les remuer souvent; & il est encore plus de les battre contre la terre, comme font les chevaux.

Les esprits naturellement réveurs ou legers, doivent beaucoup faire attention sur eux-mêmes, pour ne pas tomber dans ces sortes de défauts.

C'est une posture qui sent le lacque, de tenir les piés étendus en devant, & de se tenir tantot sur un pié, & tantot sur l'autre. Il ne faut pas faire paroître, lorsqu'on est avec d'autres, que l'on soit las d'être debout, comme on le peut juger par ces sortes & postures, principalement lorsqu'on se trouve avec des personnes qui sont, ou par leur qualité, ou par leur dignité supérieure.

Ce qu'il y a particuliérement à prendre garde dans la contenance des piés, lorsqu'on est assis, est de ne les pas frapper à terre coup sur coup l'un après l'autre, comme si l'on battoit le tambour; de ne les pas branler, ni remuer en badinant, (cela ne doit pas même être souffert dans les enfans) de ne les pas aussi croiser l'un sur l'autre; de ne les pas tourner, posant le derriere du talon ou la cheville du pié à terre; & de ne pas lever en l'air le devant des piés, mais de les poser tous deux entiérement à terre, & de les y tenir fixement arrêtés.

Il faut aussi avoir égard de ne pas écarter les talons, & de ne pas poser le devant des deux piés

l'un contre l'autre.

On peut faire des sauts considérables contre la bienséance à l'égard des pieds, lorsqu'on marche: car il est très indécent alors de les trainer, ou de les porter de travers; il faut aussi prendre garde de ne les pas tenir trop en dedans, ou trop en dehors. Il est très-messéant de marcher sur la pointe de ses pieds: il ne l'est pas moins de marcher en sautant, comme si on dansoit, ou de se frotter les talons l'un contre l'autre; et il est tout-à-fait contre l'honnêteté et la modestie de frapper rudement avec les pieds la terre, le pavé, ou le plancher.

Il faut bien se garder, lorsqu'on est à genoux, de croiser ses pieds; on ne doit pas non plus les serrer, ni les trop écarter: il est honteux alors de s'asseoir sur les talons, c'est la marque d'un cœur efféminé, et d'une ame basse, et ce ne peut être que l'effet d'une grande lâcheté, et d'une molesse tout-à-fait sensuelle.

Il est bien malhonnête; et c'est même une chose honteuse, de donner des coups de pieds à d'autres, en quelque partie du corps que ce soit: cela ne peut être permis à personne, non pas même à un maître à l'égard de ses domestiques.

Cette sorte de punition est d'un homme violent et passionné, et non pas d'un Chrétien, qui ne doit avoir qui faire paroître que de la douceur, de la modération et de la sagesse dans toute sa conduite.

Fin de la premiere Partie.

LES REGLES DE LA BIENSEANCE, ET DE LA CIVILITÉ CHRÉTIENNE.

SECONDE PARTIE.

De la bienséance dans les actions communes, & ordinaires.

CHAPITRE PREMIER.

Du lever & du coucher.

QUoi que la civilité ne regle rien touchant le temps qu'on doit être couché, et l'heure à laquelle on doit se lever; il est cependant de la bienséance de se lever dès le matin: car outre que c'est un défaut de trop dormir, c'est une chose honteuse et insupportable, dit Saint Ambroise, que le soleil à son lever nous trouve dans le lit.

C'est aussi changer et renverser l'ordre de la nature, & faire du jour la nuit, et de la nuit le jour, comme font quelques-uns: c'est le Démon qui engage à en

user ainſi ; comme il ſçait que les ténébres donnent occaſion au péché, il eſt bien aiſe que nous faſſions nos actions pendant la nuit. Suivons plutôt l'avis de Saint Paul; *Laiſſons* dit-il, *les œuvres de ténébres*, & marchons : c'eſt-à-dire, agiſſons avec bienſéance, comme il faut le faire durant le jour, ſervons-nous pour cela des armes de la lumiere, donnons la nuit au ſommeil, & employons le jour à faire toutes nos actions : nous aurions ſans doute & la honte & la confuſion de faire pendant que le ſoleil luit des œuvres de ténébres, & de mêler dans nos actions quelque choſe de déréglé, lorſque nous pouvons être vus.

Il eſt donc tout-à-fait contre la bienſéance, ſelon que Saint Paul nous l'inſinuë, de ſe coucher, comme font quelques perſonnes, dès le commencement du jour, & de ſe lever vers le midi: & il eſt très à propos, tant pour la ſanté que pour le bien de l'ame, & ne pas ſe coucher plus tard que dix heures, & ne ſe pas lever plus tard que ſix heures du matin. On doit alors ſe dire à ſoi-même ces paroles de Saint Paul, & en avertir ceux que la pareſſe retient dans le lit: *L'heure eſt venuë qu'il faut nous réveiller de notre ſommeil, la nuit eſt paſſée, & le jour eſt avancé.* Afin de pouvoir enſuite adreſſer à Dieu ces paroles du Prophete Roi: *Mon Dieu, mon Dieu, je veille à vous dès le matin.*

Il n'eſt pas d'une perſonne ſage & ſe faire apeller pluſieurs fois pour ſe lever, ni d'héſiter long-tems à le faire: auſſi-tôt donc qu'on eſt éveillé, il faut ſe lever promptement, & avec ſoin & circonſpection, qu'aucune partie du corps ne paroiſſe nuë, quand même on ſeroit ſeul dans la chambre.

Il eſt auſſi très indécent & peu honnête & s'amuſer à cauſer, à badiner, ou à jouer ſur ſon lit; le lit n'étant fait que pour délaſſer le corps, fatigué du travail, & des occupations qu'on a euës pendant le jour, il ne faut s'en ſervir que pour ſe repoſer; & l'on ne doit plus par conſéquent s'y arrêter, lorſqu'on n'a plus beſoin de repos.

Il n'eſt pas auſſi à propos qu'un Chrétien ſe laiſſe aller à ces ſortes de divertiſſemens & badineries, qui effaceroient aiſément les bonnes idées qu'il pourroit avoir dans l'eſprit.

Lorſqu'on ſort du lit, il ne faut pas le laiſſer découvert, ni mettre ſon bonnet & nuit ſur quelque ſiege, ou en quelqu'autre endroit, d'où il puiſſe être apperçu.

L'amour qu'on doit avoir pour la pureté auſſi-bien que l'honnêteté, doit engager ceux qui ne ſont pas mariés, à ne pas ſouffrir qu'aucune perſonne de ſexe différent entre dans la chambre où ils ſe couchent, juſqu'à ce qu'ils ſoient entiérement habillés, & que leur lit ſoit fait: c'eſt pourquoi il eſt à propos qu'ils ferment la porte de leur coté lorſqu'ils ſont dedans.

La bienſéance demande qu'on faſſe ſon lit avant que de ſortir de ſa chambre; ou s'il eſt fait par d'autres, qu'au moins on le recouvre honnêtement, & de telle maniere qu'il paroiſſe comme s'il étoit fait: car il eſt très-indécent de voir un lit découvert & mal accommodé.

Il faut aussi avoir soin de vuider ou de faire vuider son pot de nuit dès qu'on est levé ; & on doit bien se garder de le vuider par la fenêtre, ou dans la ruë, cela est tout à fait contre l'honnêteté : on doit aussi faire en sorte de le tenir si net, qu'il ne s'y amasse point de crasse au fond, & qu'il ne puisse pas causer de mauvaise odeur ; c'est pour cela qu'il faut le laver, & rincer tous les jours.

Il est très incivil de faire paroître un pot de nuit devant quelqu'un, lorsqu'il y a de l'urine dedans, & lorsqu'on va le vuider ; c'est pourquoi il est à propos de prendre si bien son temps pour cela, qu'on ne soit vu ni aperçu de personne.

On doit être réglé dans le coucher, aussi-bien que dans le lever ; & il n'est pas moins de conséquence de bien faire cette dernière action de la journée, que la premiere.

Il est de la bienséance de se coucher ordinairement au plus tard environ deux heures après le souper.

Les enfans ne doivent pas aller coucher, qu'ils n'aient été auparavant saluer leur pere & leur mere, & qu'ils ne leur aient souhaité le bon soir : c'est un devoir & un respect que la nature veut qu'ils leur rendent.

Comme on doit se lever avec beaucoup de modestie, & donner en le faisant des marques de sa piété ; il faut aussi, pour se coucher d'une maniere chrétienne, ne le faire qu'après avoir prié Dieu, & ne se déshabiller ni coucher devant personne : l'on doit sur-tout, à moins qu'on ne soit engagé dans le mariage, ne pas se coucher devant aucune personne d'autre sexe, cela étant tout-à-fait contre la prudence & l'honnêteté.

Il est encore bien moins permis à des personnes de sexe different de coucher dans un même lit, quand ce ne seroit que des enfans fort jeunes ; puisque même il n'est pas séant que des personnes d'un même sexe couchent ensemble. Ce sont deux choses que Saint François de Sales a particuliérement recommandées à Madame de Chantal, à l'égard de ses enfans, comme étant d'une très grande conséquence, & qu'il regardoit autant comme des pratiques de bienséance, que comme des maximes de morale & de piété chrétienne.

La bienséance veut aussi qu'on se couchant on se cache à soi même son propre corps, & qu'on évite les moindres regards ; c'est ce que les peres & les meres doivent beaucoup inspirer à leurs enfans, afin de les aider à conserver le précieux trésor de la pureté, qui leur doit être très cher, & de se conserver en même tems le véritable honneur d'être membres de Jésus Christ, & consacrés à son service.

Aussi-tôt qu'on est dans le lit, il faut se couvrir tout le corps, à la réserve du visage, qui doit toujours être découvert. Il ne faut pas aussi que pour une plus grande commodité on s'y mette dans une posture indécente, ni que le prétexte qu'on en dormira mieux, l'emporte sur la bienséance. Il n'est pas séant d'y retirer ses jambes ; mais il faut les étendre ; & il est à propos de se coucher tantôt sur un côté, & tantôt sur l'autre : car il n'est pas honnête de dormir étant couché sur le dos.

Lorsque par une nécessité indispensable on est contraint dans un voyage de coucher avec quelqu'autre & même sexe, il n'est pas bienséant de s'en approcher si fort, qu'on puisse non seulement s'incommoder l'un l'autre, mais même se toucher; & il est encore moins de mettre ses jambes entre celles de la personne avec qui on est couché.

Il n'est pas non plus honnête de parler lorsqu'on est couché, le lit n'étant fait que pour se reposer; aussi-tot qu'on y est il faut s'y disposer à dormir.

On doit faire en sorte de ne faire aucun bruit, & ne pas ronfler en dormant; il ne faut pas non plus dans le lit se tourner souvent de coté & d'autre, comme si on y étoit inquiet, & comme si on ne sçavoit de quel coté se mettre.

CHAPITRE II.

De la maniere de s'habiller & de se deshabiller.

C'Est le péché qui nous a mis dans la nécessité & nous vétir, & de couvrir notre corps d'habits. C'est pour ce sujet, que comme nous portons toujours avec nous la qualité de pécheurs, nous ne devons aussi jamais paroitre non seulement sans habits, mais sans être entiérement vétus; c'est ce qu'exige la pudeur, aussi-bien que la loi de Dieu.

Quoiqu'un très-grand nombre de personnes se donnent la liberté d'être souvent en robe de chambre, sans

aucun autre habit, & quelquefois même en pantoufles, & qu'il semble que pourvu qu'on ne sorte pas de la maison il soit permis de tout faire en cet état; c'est cependant avoir un extérieur trop négligé de rester long-tems vétu de la sorte.

Il paroit être contre la bienséance de reprendre sa robe de chambre pour sa commodité aussi-tot qu'on rentre chez soi, & de se faire voir en cet équipage; il n'y a que des vieillards, & des personnes incommodées, à qui cela puisse être permis: ce seroit même manquer de respect à l'égard de quelque personne qui ne fut pas inférieure, de recevoir d'elle une visite en cet état.

Il est encore bien plus indécent de n'avoir point de bas en présence de quelqu'un, ou de n'avoir le corps couvert que de sa chemise; & il n'est pas supportable d'avoir un bonnet de nuit en tête lorsqu'on est hors du lit, à moins qu'on ne soit incommodé, puisqu'il n'est que pour s'en servir quand on est couché. Il est très à propos de s'accoutumer à ne jamais parler à personne, si ce n'est à ses domestiques, qu'on ne soit vétu de tous ses habits ordinaires, cela est d'un homme sage, & bien réglé dans sa conduite.

Il est aussi de l'honnêteté de s'habiller très promptement, & de prendre d'abord les habits qui couvrent davantage le corps, pour cacher ce que la nature ne veut pas qui paroisse. C'est ce qu'on doit toujours faire par respect pour la majesté de Dieu, qu'on doit avoir continuellement devant les yeux.

Il est incivil & malhonnête de se deshabiller en présence des autres, & de se déchausser pour se chauf-

sur les pieds nuds. Il n'est pas même séant, lorsqu'on est en compagnie, de quitter ses souliers, ni d'élever ses pieds, pour se chausser plus facilement: cela arrive quelquefois à des personnes qui cherchent leurs commodités; mais cela n'est nullement de la bienséance.

Il est encore bien plus malhonnête en se déchaussant, de faire sauter des ordures sur les personnes qui sont présentes: & c'est une chose honteuse de regarder dans ses bas, de les retourner, de les secouer, d'en ôter l'ordure, & de les décroter en présence & à la vuë de quelqu'autre personne, si ce n'est de ses domestiques; mais c'est quelque chose de bien insuportable, de jetter en se déchaussant de l'ordure à quelqu'un dans le visage.

Comme il est de l'honnêteté, quand on s'habille, & mettre toujours d'abord les habits qui couvrent d'avantage le corps, il est aussi de la bienséance, en se déshabillant, de quitter ces mêmes habits les derniers & tous, afin de n'être par pas aperçu sans être vêtu d'une maniere décente.

Lorsqu'on se déshabille, il faut avoir soin & placer ses habits proprement, ou sur un siege, ou en quelqu'autre endroit qui soit propre, & où on puisse facilement les retrouver le lendemain, sans qu'on soit obligé de les chercher.

On pourroit les mettre sur son lit pendant l'hiver, si on n'avoit rien autre chose pour se couvrir; mais en ce cas il faut avoir soin de les retourner, afin & ce les pas salir; il seroit cependant plus à propos & plus

séant de ne pas s'en servir pour se couvrir pendant la nuit.

CHAPITRE III.

Des habits.

ARTICLE PREMIER.

De la propreté & de la mode des habits.

La propreté dans les habits est une des choses qui regarde le plus la bienséance: elle sert même beaucoup à faire connoître l'esprit & la conduite d'une personne; elle donne aussi souvent une bonne idée de sa vertu, qui n'est pas sans fondement.

Pour que les habits soient propres, il faut qu'ils conviennent à la personne qui s'en sert, & qu'ils soient proportionnés à sa taille, à son âge, & à sa condition.

Rien n'est plus malséant qu'un habit qui ne convient pas à la taille de la personne qui le porte; cela défigure tout un homme, particuliérement lorsqu'il est ou trop ample, ou qu'il a plus de largeur ou plus de longueur qu'il ne convient à la personne qui s'en sert: il vaut mieux néanmoins ordinairement qu'un habit, soit plus court & plus étroit qu'il ne doit être, que d'être ou trop large, ou trop long.

Il faut aussi pour qu'un habit soit propre, avoir égard à l'âge de la personne pour qui on le fait: car il n'est pas de la bienséance qu'un enfant soit vêtu comme un jeune homme, ni que l'habit d'un jeune homme

me ne soit pas plus orné que celui d'un vieillard.

Il seroit, par exemple, contre la bienséance qu'un garçon de quinze ans fut vêtu de noir, à moins qu'il ne fut Ecclésiastique, ou qu'il ne se disposât à l'être dans peu de tems. Il paroitroit ridicule qu'un jeune homme qui pense à se marier, eut un habit aussi simple & aussi nu qu'un vieillard de soixante & dix ans; & ce qui convient à l'un, n'est pas assurément propre à l'autre.

Il n'est pas moins de conséquence, que la personne qui se fait faire un habit ait égard à sa condition: car il ne seroit pas séant qu'un pauvre fut vêtu comme un riche, & qu'un roturier voulut être habillé comme une personne de qualité.

Il y a de certains habits, comme sont des habits unis, & d'un drap qui n'est pas fort fin, qui sont d'un usage commun: & dont presque tout le monde, à la réserve des pauvres, peut se servir; quoiqu'il paroisse plus de la bienséance que les artisans laissent les habits de drap pour les personnes qui sont d'une condition élevée au dessus de la leur.

Pour ce qui est des habits qui ont quelques ornemens, ils ne conviennent qu'à des personnes qui sont d'une qualité distinguée.

Un habit galonné d'or, ou d'une étoffe précieuse, ne sied qu'à une personne de qualité; & un roturier qui voudroit en porter un de cette nature, se feroit moquer de lui; outre qu'il feroit une dépense qui seroit sans doute désagréable à Dieu, étant au dessus & ce que demande sa condition, & de ce que ses facultés

lui peuvent permettre. Il seroit aussi très indécent à un marchand de porter un plumet sur son chapeau, & une épée à son coté.

La trop grande négligence dans les habits n'est pas moins à éviter, que la trop grande curiosité; ces deux excès sont également blamables: l'affectation est contraire à la loi de Dieu, qui condamne le luxe & la vanité dans les habits, & dans les ornemens extérieurs. La négligence dans les habits est une marque, ou qu'on ne fait pas d'attention à la présence de Dieu, ou qu'on n'a pas assez de respect pour lui; elle fait aussi connoitre qu'on n'a pas de respect pour son propre corps, qu'on doit cependant honorer comme le temple animé du Saint Esprit, & le tabernacle où Jesus Christ a la bonté & veut bien se reposer souvent.

Si on veut donc avoir un habit qui soit propre, il faut suivre la coutume du païs, & s'habiller à peu près comme les personnes de sa condition & de son age. Il est cependant de conséquence de prendre garde qu'il n'y ait ni luxe, ni rien de superflu dans les habits; & on en doit retrancher tout le faste, & ce qui sent la mondanité.

Ce qui peut le mieux régler la propreté des habits, est la mode; on doit indispensablement la suivre: car comme l'esprit de l'homme est fort sujet au changement, & que ce qui lui plaisoit hier ne lui plait pas aujourd'hui, on a inventé & on invente tous les jours des différentes manieres de s'habiller, pour satisfaire cet esprit changeant; & qui voudroit s'habiller au-

jourd'hui comme on s'habilloit il y a trente ans, passeroit pour ridicule & pour singulier. Il est cependant de la conduite d'un homme sage, de ne jamais se faire distinguer en rien.

On nomme mode, la maniere dont on fait les habits dans le temps présent; on doit s'y conformer aussi-bien dans le chapeau, & dans le linge, que dans les habits: il seroit contre la bienséance qu'un homme portât un chapeau à haute forme ou à grands bords, lorsque tout le monde en a d'une forme basse & de petits bords.

Il ne faut pas cependant donner d'abord dans toutes les modes; il y en a qui sont capricieuses & bizarres, comme il y en a qui sont raisonnables & bienséantes: & de même qu'il ne faut pas s'opposer à celles-ci, on ne doit pas aussi suivre indiscrétement les autres, qui ordinairement ne sont suivies que par un petit nombre de personnes, & ne sont pas de longue durée.

La regle la plus sure & la plus raisonnable touchant les modes, est de n'en être pas l'inventeur, de n'être pas des premiers à s'en servir, & de ne pas attendre qu'il n'y ait plus personne qui les suive pour les quitter.

Pour ce qui est des Ecclésiastiques, leur mode doit être d'avoir un extérieur & des habits conformes aux Ecclésiastiques les plus pieux, & les plus réglés dans la conduite; suivant en cela l'avis que donne Saint Paul, de ne se pas conformer au siecle.

ARTICLE II.

De la modestie & de la netteté des habits.

Le moyen de donner des bornes à la mode touchant les habits, & d'empêcher ceux qui la suivent & se portent à des excès, est de se soumettre & réduire à la modestie, qui doit être la regle de la conduite d'un Chrétien, dans tout ce qui regarde l'extérieur.

Pour avoir des habits modestes, il faut qu'il n'y ait aucune aparence ni de luxe, ni de vanité: c'est aussi une marque de bassesse d'esprit, que de s'attacher à des habits, & d'en rechercher d'éclatants & de somptueux; & ceux qui le font se rendent mépriſables à toutes les personnes de bon sens. Mais ce qui est bien plus considérable, est qu'ils renoncent publiquement aux promesses qu'ils ont contractées dans le Baptême, & à l'esprit du Christianisme. Ceux au contraire qui mépriſent ces sortes de vanités, donnent des marques qu'ils ont un grand cœur, & un esprit fort élevé: ils font en effet paroître qu'ils s'apliquent plus à orner leur ame de vertus, qu'à donner de l'agrément à leur corps; & ils font connoître par la modestie de leurs habits, la sagesse & la simplicité de leur ame.

Comme les femmes sont naturellement moins capables de grandes choses que les hommes, elles sont aussi plus sujettes à rechercher la vanité & le luxe dans les habits: c'est pour ce sujet que Saint Paul,

après s'être appliqué à exhorter les hommes d'éviter les vices les plus grossiers, dans lesquels ils tombent plus facilement que les femmes; il recommande ensuite aux femmes d'être modestement vêtuës, & de se parer de pudeur & chasteté, & de ne pas s'orner d'or & de perles, ni d'habits somptueux; mais d'être habillées comme le doivent être des femmes, qui montrent par leurs bonnes œuvres qu'elles font profession & piété.

Après cette regle du grand Apotre, il n'y a rien à prescrire aux Chrétiens que de la suivre, & d'imiter en cela les Chrétiens des premiers siecles, qui édifioient tout le monde par la modestie & la simplicité de leurs habits.

Il est honteux aux hommes, comme il s'en trouve quelquefois, d'être si efféminés que de se plaire à avoir des habits fort riches, & de vouloir se faire considérer par là: ils devroient bien faire attention, que les habits sont des marques honteuses du péché; & se regardant d'ailleurs comme nés pour le ciel, ils devroient mettre leur soin à rendre leurs ames belles & agréables à Dieu.

C'est encore le conseil que Saint Pierre donne aux femmes même, en leur disant de mépriser ce qui paroit au dehors, & ne se point parer du tout de riches habits; mais d'orner au dedans l'homme du cœur, par la pureté incorruptible d'un esprit tranquille & modeste, qui est très-riche devant Dieu.

Il faut particuliérement avoir soin de tenir toujours ses habits fort nets; la modestie & la bienséance ne peuvent rien souffrir de sale & de négligé: ainsi ceux qui laissent leurs habits, leurs chapeaux, ou leurs souliers tout blancs de poussiere, pechent contre la modestie, aussi-bien que ceux qui sortent & qui paroissent au dehors avec des habits crotez; c'est toujours en eux la marque d'une grande négligence.

Il est aussi très-messéant de souffrir de la graisse ou des taches sur ses habits, ou de les avoir sales & déchirez; c'est une marque d'un homme de basse éducation, & de peu de conduite.

On ne doit pas avoir le linge moins propre & net que les habits: il faut pour cela prendre garde de ne pas laisser tomber de l'encre sur son linge quand on écrit, & de ne le pas salir par sa négligence, soit en mangeant, soit en faisant quelqu'autre chose; il faut aussi en changer souvent, & au moins tous les huit jours, & faire en sorte qu'il soit toujours blanc.

ARTICLE III.

Du chapeau, & de la maniere de s'en servir.

Le chapeau sert à l'homme pour orner sa tête, aussi-bien que pour le garentir de plusieurs incommoditez: le porter sur son oreille; le mettre trop fort sur le devant de la tête, comme si on vouloit cacher son visage; le porter sur le derriere de la tête, en sorte qu'il tombe sur les épaules, sont toutes manieres ridicules & indécentes; mais en relever le bord sur le devant, aussi haut que la forme, c'est une affectation de fierté qui n'est pas supportable.

Lorsqu'on salue quelqu'un, il faut prendre son chapeau avec la main droite, & l'ôter entièrement de dessus sa tête, & d'une maniere qui soit honnête, en étendant le bras jusqu'en bas, & en tenant le chapeau par le bord, & le côté qui doit couvrir la tête tourné en dehors; si on ôte son chapeau dans les rues, ou en passant devant quelque personne, pour la saluer, on doit le faire un peu avant que d'être auprès d'elles, & ne pas se recouvrir qu'on ne soit un peu éloigné de cette personne; & si on salue quelqu'un en l'abordant, il faut ôter son chapeau cinq ou six pas avant que d'en aprocher. Lorsqu'on entre dans une place où il y a une personne de qualité, ou à qui on doit beaucoup de respect, il faut toujours ôter son chapeau avant que d'entrer dans cette place; si ceux qui sont dans la place sont debout, & découverts, on est obligé de se tenir dans la même posture; après avoir ôté son chapeau avec bien de l'honnêteté, il faut tourner le dedans vers soi, & le mettre sous le bras gauche. Lorsqu'étant assis on est obligé d'avoir le chapeau bas, il est de la bienséance de le tenir sur ses genoux, le dedans tourné vers soi, la main gauche au dessus ou au dessous.

C'est une grande incivilité, lorsqu'on parle à quelqu'un, de tourner son chapeau, de frater dessus avec les doigts, de batre le tambour dessus, & toucher la lesse ou le cordon, de regarder dedans, ou tout autour, de le mettre devant son visage, ou sur sa bouche, en sorte qu'on ne puisse pas être entendu en parlant: c'est quelque chose de bien plus vilain & mordre les bords, lorsqu'on le tient devant sa bouche.

Les occasions dans lesquelles il faut se découvrir, & ôter son chapeau, sont; 1°. Lorsqu'on se trouve dans un lieu où il y a des personnes considérables. 2°. Quand on salue quelqu'un. 3°. Quand on donne ou qu'on reçoit quelque chose. 4°. En se mettant à table. 5°. Quand on entend prononcer le saint nom de Jésus, & de Marie; excepté lorsqu'on est à table: car alors il faut seulement baisser la tête, 6°. Lorsqu'on est devant des personnes à qui on doit beaucoup de respect; comme lorsqu'on est avec des Ecclésiastiques, des Magistrats, & d'autres personnes considérables: à l'égard de ces personnes, on doit se découvrir d'abord; mais il n'est pas nécessaire de se tenir découvert, à moins qu'on ne leur soit beaucoup inférieur. On doit aussi se découvrir devant toutes les personnes qui sont supérieures, & ne pas se recouvrir que par leur ordre; mais après s'être couvert, il ne faut pas se découvrir à chaque parole qu'on dit, ou à chaque pas qu'on fait, cela seroit importun & incommode aux personnes à qui l'on parle, aussi-bien qu'à la personne qui parle.

Il est contre la bienséance de se découvrir lorsqu'on est à table; à moins qu'il n'y survienne quelque personne qui mérite beaucoup d'honneur.

Si cependant quelque personne de haute qualité boit à la santé de quelqu'un, ou lui présente quelque chose, celui à qui elle s'adresse doit se découvrir: s'il y a à table quelque personne de haute qualité qui soit sans chapeau, pour sa commodité, il ne faut pas l'imiter, cela seroit trop familier; mais on doit toujours demeurer couvert.

Lorsque quelqu'un parle le chapeau bas, il faut toûjours le faire couvrir, si on lui est supérieur : & on peut alors lui dire, Couvrez-vous, Monsieur. Cette maniere de parler n'est cependant permise qu'à l'égard des personnes qui sont beaucoup au dessous de soi.

Faire couvrir quelqu'un qui est au dessus de soi, c'est une trop grande incivilité : cela se peut bien faire à l'égard des personnes avec qui on est familier, & qui sont d'égale condition ; mais il ne faut pas que ce soit par maniere de commandement, ni qu'on se serve de paroles qui en expriment aucun ; on doit se faire, ou seulement par signe, & se couvrir en même tems, ou par quelque circonlocution ; en disant, par exemple, Vous pourrez, Monsieur, être incommodé d'être découvert ; ou se servant de paroles familieres, si on est avec quelqu'un de ses amis, comme de celles-ci, Ne voulez-vous pas bien que nous nous couvrions?

ARTICLE IV.

Du manteau, des gants, des bas, des souliers, de la chemise, & de la cravatte.

L'honnêteté demande qu'on porte le manteau sur les deux épaules, & qu'il pende pardevant, & non pas qu'on le retrousse par dessus les bras : il est encore plus messéant & le replier par dessous le coude ; & il n'est pas de la bienséance de le garder à table.

Il ne faut pas entrer dans un lieu où sont des personnes considérables, enveloppé dans son manteau : dans les maisons des Princes, on s'exposeroit à quelques réprimandes, ou même à en être chassé.

Il est incivil de tirer par le manteau, ou par la robe, une personne à qui on veut parler, particuliérement si elle est de qualité, ou supérieure.

Il est de la bienséance d'avoir les mains dans ses gants quand on marche par la rue, quand on est en compagnie, & quand on va à la campagne ; & il est indécent de les tenir dans sa main : les remuer, badiner avec, & s'en servir pour donner des coups à quelqu'un, cela sent l'écolier.

Il faut ôter ses gants quand on entre à l'Eglise, avant que de prendre de l'eau bénite, quand on veut prier Dieu, & avant que de se mettre à table.

Lorsqu'on veut saluer quelqu'un, & lui faire une profonde révérence, comme pour baiser la main, il faut avoir alors la main nue, & il suffit pour cela d'ôter le gant de la main droite : c'est aussi ce que la bienséance veut qu'on fasse avant que de donner ou de recevoir quelque chose.

Il est incivil en compagnie de tirer & de mettre incessamment ses gants ; il est aussi mal-honnête de les porter à sa bouche pour les ronger & les sucer, de les porter sous le bras gauche, de mettre seulement le gant de la main gauche, & de tenir avec cette main le gant de la droite, ou de les mettre dans sa poche lorsqu'on devroit avoir les mains dedans.

Il est très vilain & laisser tomber ses bas sur ses

talons, faute de les attacher: il faut avoir soin de les bien tirer, afin qu'ils ne fassent pas de plis sur la jambe; & on ne doit jamais souffrir qu'ils paroissent tant soit peu déchirez, ou qu'il y ait quelque piece qui sorte hors du soulier, ni qu'ils soient tellement serrez, qu'on puisse voir la jambe à travers.

A l'égard des souliers, il faut prendre garde qu'ils soient proprement cirez avec des boucles, ou liez avec des cordons.

Il est malhonnête de mettre ses souliers en pantoufle, soit dans la maison, soit dehors; & il est de la bienséance de les avoir toujours fort nets.

Il faut toujours tenir ses habits tellement fermez par devant, particulierement sur la poitrine, que la chemise ne paroisse pas; & c'est une négligence qui ne seroit pas pardonnable de laisser tomber les manches de sa chemise sur le poignet, faute de les attacher, ou de laisser trainer les cordons de son caleçon: ce seroit même s'attirer de la confusion, de laisser passer sa chemise par quelque endroit.

La bienséance ne souffre point qu'on ait le cou nud & à découvert; mais elle veut qu'on ait toujours une cravate autour: & lorsqu'on est dans sa maison, soit déshabillé, soit incommodé, qu'on y ait un mouchoir honnête pour le couvrir.

ARTICLE V.

De l'épée, de la baguette, de la canne, & du bâton.

Il est très messéant, & tout à fait contre l'ordre d'une police bien réglée, qu'un Bourgeois porte l'épée, à moins qu'il ne soit en voyage ou en campagne: un enfant néanmoins la peut porter, s'il est Gentilhomme.

Il est incivil de tourner le baudrier de son épée devant soi, & encore plus de mettre son épée entre ses jambes.

Il ne faut pas tenir la main sur la garde de son épée lorsqu'on parle à quelqu'un, ou qu'on se promene; il suffit de l'y mettre quand on est obligé de la tirer.

Quelque homme de cœur que puisse paroitre celui qui est toujours prêt à tirer l'épée, lorsqu'on lui dit quelque parole de travers, ou qu'on lui fait quelque insulte, qu'il s'assure cependant que cela n'est ni honnête, ni chrétien: car ce n'est que la passion, & l'amour d'un honneur vain & imaginaire, qui le fait agir ainsi. Il est donc contre la bienséance d'être si prompt à se défendre de quelque injure ou de quelque outrage: & les regles de l'Evangile veulent qu'on les souffre patiemment. Jésus Christ même commanda à saint Pierre de remettre son épée dans le fourreau, lorsqu'il voulut s'en servir pour le défendre.

Quand on est assis, il faut placer son épée à son

côté, en tirant le baudrier ou le ceinturon derriere soi le plus qu'on peut; on doit faire la même chose quand on se met à table, & prendre garde que l'épée soit derriere soi, ou tellement entre les sieges, qu'elle ne puisse incommoder personne: il n'est pas à propos de la quitter dans cette occasion.

Lorsqu'on est obligé de quitter son épée, il ne faut ni la quitter sans ses gants, ni la mettre sur le lit avec ses gants; ce seroit commettre une grande incivilité: il faut les placer dans un endroit commode, qui soit hors de la vue des personnes qui peuvent entrer dans la chambre où l'on est.

S'il arrive que quelque personne de grande qualité entre dans le logis de quelqu'un qui a droit de porter l'épée, il doit la recevoir ses gants à la main, & l'épée au côté; pour ceux qui ne porte pas l'épée, il faut qu'ils ayent aussi les gants en main.

La bienséance engage quelquefois de se servir d'une canne; mais ce ne peut être que la nécessité qui permette d'avoir un bâton en main.

Il est messéant de porter une baguette ou une petite canne chez les grands; mais on y peut avoir une grosse canne à la main, si on est incommodé, ou si on en a besoin pour se soûtenir, ou pour marcher avec plus de facilité.

Il est aussi très incivil de badiner avec une baguette ou une canne, & de s'en servir pour fraper la terre ou des cailloux, ou pour faire sauter des petites pierres: il est tout à fait indécent de la lever, comme si on vouloit fraper quelqu'un; & il n'est pas permis de s'en

servir pour toucher quelqu'un avec, quand ce ne seroit que par récréation.

Quand on est debout, il ne faut point s'apuyer indécemment sur sa canne ni sur sa baguette, comme font quelquefois les païsans: il ne faut pas non plus la tenir ferme contre terre, comme on feroit un bâton, qui marqueroit quelque dignité ou quelque autorité dans la personne; mais il est à propos de la tenir suspendue en l'air, d'une maniere honnête & modeste, ou de la laisser toucher à terre sans s'y apuyer.

En marchant, il est contre la bienséance de porter une canne ou une baguette sous le bras; il ne l'est pas moins de la traîner négligemment dans la boue; & il est ridicule de s'apuyer dessus d'une maniere qui represente l'orgueil & le faste: & lorsqu'on fait des gestes ou quelqu'autre chose, il est très messéant de tenir une canne ou une baguette à la main droite.

Lorsqu'on est assis, il ne faut pas se servir d'une baguette ou d'une canne pour écrire sur la terre, ou pour y faire des figures; cela marque que l'on est ou rêveur ou mal élevé: il n'est pas bien aussi de mettre sa canne sur des sieges; mais il faut la tenir devant soi d'une maniere honnête.

Avant que de se mettre à table, il ne faut jamais mettre sa baguette ou sa canne sur le lit, cela est incivil; mais il la faut placer fort de la vue du monde: si on porte un bâton, on peut le mettre contre la muraille. On doit toûjours quitter la baguette ou la canne, lorsqu'on quitte l'épée & les gants.

CHAPITRE IV.

De la nourriture.

C'Est une inclination si naturelle à l'homme, de chercher son plaisir dans le boire & dans le manger, que saint Paul, en exhortant les Chrétiens de faire toutes leurs actions pour l'amour & pour la gloire de Dieu, a cru être obligé d'exprimer particulièrement celle du boire & du manger; parce qu'il est très difficile de manger sans offenser Dieu, & que la plûpart des hommes ne mangent que comme des bêtes, & pour se satisfaire.

Il n'est cependant pas moins contre la bienséance, que contre les regles de l'Evangile, & faire paroître que l'on a de l'attache au boire & au manger; & ce seroit, selon l'expression de saint Paul, mettre sa gloire dans ce qui nous doit être un sujet de confusion. C'est pourquoi il est d'un homme sage & peu parler de cette action, & de ce qui la regarde: & quand on est obligé d'en parler, on doit le faire sobrement, & avec circonspection; en sorte qu'il paroisse qu'on n'y a aucune attache, & qu'on ne recherche nullement les bons morceaux. Il n'est pas honnête ni bienséant de parler d'une maniere avantageuse d'un festin ou d'un repas où on s'est trouvé, ni de ceux où on est invité, & de prendre plaisir à faire récit & ce qu'on y a mangé, ou qu'on y a dû manger.

L'un des plus grands reproches & des plus injurieux que les Juifs ayent pu faire, quoiqu'injustement, à notre Seigneur, est qu'il aimoit le vin & la bonne chere. C'est aussi, avec sujet, l'un des plus sensibles qu'on puisse faire à un honnête homme: car rien ne marque plus la bassesse de son esprit. Le premier effet des excès de bouche, selon la parole de Jésus Christ, est qu'ils apésantissent le cœur: & la suite funeste de l'excès du vin, selon saint Paul, est qu'il porte à l'impureté.

Il n'y a rien de plus contraire à la bienséance, que d'avoir toujours chez soi la nape mise: car c'est faire connoître qu'on n'a rien plus à cœur, & qu'on ne songe qu'à remplir son ventre, & en faire son Dieu, comme le dit saint Paul. En effet, cette table toujours préparée, est comme un Autel continuellement dispose pour lui offrir des viandes, qui sont les victimes qu'on lui sacrifie.

Il n'est pas moins contre l'honnêteté, & manger & de boire à toute heure, & d'être toujours prêt à le faire; cela sent le goinfre & l'ivrogne: au contraire le propre d'un homme sage & honnête, est de régler tellement l'heure & le nombre de ses repas, qu'il n'y ait que quelque affaire pressée & extraordinaire qui puisse en changer le tems, ou qu'il n'y ait que l'obligation de tenir compagnie à quelque personne qu'on n'attendoit pas, qui fasse quelquefois manger hors les heures réglées.

Comme il y a des gens qui tous les jours, ou au moins souvent, ont des Rendez-vous, avec leurs amis, pour déjeûner ou goûter ensemble, &

qui dans ces sortes de repas mangent & boivent avec excès ; il est du devoir d'un Chrétien, qui veut mener une vie réglée, de se dégager de ces sortes de compagnies.

La pratique la plus ordinaire des honnêtes gens, quand ils déjeunent, est de prendre un morceau de pain, & boire un coup ou deux ; hors de là il faut se contenter du dîner & du souper, comme il est en usage parmi les gens sages & réglés, qui jugent que ces deux repas sont suffisans pour satisfaire aux besoins de la nature.

Il est contre la bienséance, & cela sent le païsan, de présenter à boire à ceux qui nous rendent visite, & de les y exciter, si ce n'est lorsque quelqu'un, arrivant de la compagne, échauffé, a besoin de ce petit soulagement : s'il arrive que quelqu'un nous empêche hors cette nécessité, nous devons n'en pas prendre, & nous en excuser le plus honnêtement qu'il nous est possible.

Pour ce qui est des festins, il est quelquefois de la bienséance d'en faire, & de s'y trouver ; mais ce ne doit être que très rarement, & par une espece de nécessité : c'est ce que saint Paul nous veut faire entendre, lorsqu'il nous dit de ne pas vivre dans les festins ; il veut aussi que les festins ne soient pas ni magnifiques ni dissolus, c'est-à-dire, qu'il n'y ait pas une trop grande abondance & diversité de viandes, & qu'on n'y fasse pas d'excès. C'est en quoi les regles de la bienséance s'accordent avec celles de la morale Chrétienne, dont il ne nous est jamais

permis de nous éloigner, non pas même par complaisance & par condescendance pour le prochain : car ce seroit une charité mal réglée, & un pur respect humain.

ARTICLE PREMIER.

Des choses qu'on doit faire avant que de manger, du laver des mains, de la bénédiction de la table, & de la maniere de s'y asseoir.

La bienséance demande qu'un peu avant que de manger, & de prendre ses repas, on lave ses mains, on bénisse les viandes, & qu'on s'asseye à table ; elle prescrit aussi des manieres de bien faire ces actions.

Quoique, comme dit notre Seigneur dans l'Evangile, ce ne soit pas une chose qui souille l'homme de manger sans laver ses mains ; il est cependant de l'honnêteté de ne jamais manger sans l'avoir fait : c'est même une pratique qui a toûjours été en usage. Et si notre Seigneur la reprend dans les Juifs, ce n'est que parce qu'ils s'y attachoient si scrupuleusement, qu'ils croyoient commettre une faute considérable s'ils ne lavoient leurs mains avant que de manger ; & qu'ils les lavoient même plusieurs fois, craignans d'être souillez s'ils touchoient quelque viandes avec des mains tant soit peu sales ; tandis qu'ils n'appréhendoient pas de se souiller par un grand nombre de crimes qu'ils commettoient. Jésus Christ

on a donc nullement blâmé cette pratique, il n'en a condamné que l'excès.

L'ordre qu'on doit garder en lavant ses mains, est de le faire selon le rang que l'on tient dans la famille; ou si on mange en compagnie, selon le rang qu'on tient parmi les conviez.

L'usage cependant le plus ordinaire, est lorsqu'on est avec des personnes à peu près égales, de se faire quelques déférences les uns aux autres avant que de laver les mains; mais de ne pas faire de grandes cérémonies pour cela, & de les laver presque tous ensemble.

S'il y a une ou plusieurs personnes qui soient dans la compagnie d'une qualité distinguée, on ne doit nullement s'approcher du bassin pour laver ses mains, qu'après qu'elles auront lavé les leurs: si cependant une personne supérieure nous prend la main, & nous prie de laver avec elle, ce seroit une incivilité de lui résister.

Lorsqu'on lave ses mains, il faut se baisser tant soit peu, pour ne pas salir ses habits, & prendre garde de ne pas faire réjaillir d'eau sur personne.

Il est incivil de faire beaucoup de bruit avec ses mains, en les frottant fort, lors particulièrement qu'on les lave étant en compagnie; & s'il arrivoit qu'on eût les mains fort sales, il seroit à propos de prendre la précaution de les laver en particulier dans quelqu'autre lieu, avant que de les laver avec la compagnie.

Si la personne qui présente de l'eau mérite quelque honneur, on doit lui faire quelque signe d'honnêteté,

en présentant les mains pour recevoir de l'eau; & on ne doit pas manquer de faire aussi quelque signe après avoir pris de l'eau, pour marquer qu'on en a versé suffisamment.

Lorsqu'il n'y a personne pour présenter la serviette, il est de la bienséance de la prendre aussi-tôt qu'on a lavé ses mains; & il est de l'honnêteté, avant que de les essuyer, de la présenter à ceux qui les ont lavé, ou avant nous, ou avec nous, & de les prévenir en cela. On ne doit jamais souffrir que la serviette demeure entre les mains d'une personne qui soit d'une qualité plus élevée, ou qui soit même supérieure; mais il est à propos de la tenir par le bout, jusqu'à ce que cette personne s'en soit servie.

Il faut prendre garde, en essuyant ses mains, & n'incommoder personne, & de ne pas tellement mouiller la serviette, que les autres ne puissent plus y trouver un endroit qui soit sec pour y essuyer les leurs: c'est pourquoi il est de l'honnêteté de n'essuyer ses mains qu'en un seul endroit de la serviette, ou de l'essuie-main, dont on se sert pour ce sujet.

Après que tout le monde a lavé ses mains, tous doivent se mettre autour de la table, & se tenir debout & découverts, en grande modestie, jusqu'à ce qu'on ait donné aux viandes la bénédiction.

Il est très indécent à des Chrétiens & se mettre à table pour prendre leurs repas, avant que les viandes ayent été bénites par quelqu'un de la compagnie. Jésus Christ, qui doit être notre modele en tou-

tes espece, ayant eu pour pratique dans ses repas selon qu'il est raporté dans le saint Evangile, de bénir ce qui étoit préparé pour servir de nourriture, & à lui, & à ceux qui l'accompagnoient; en user autrement, c'est se conduire comme les bêtes.

Lorsqu'il y a quelque Ecclésiastique dans la compagnie, il est de son devoir de donner la bénédiction avant le repas; & ce seroit faire injure à son caractere, si un Laïc, de quelque qualité qu'il fût, osoit entreprendre de bénir les viandes en sa présence: ce seroit aussi contrevenir aux anciens Canons, qui défendent à un Diacre, & à bien plus forte raison à un Laïc, de bénir en présence d'un Prêtre.

Et il n'y a point d'Ecclésiastique parmi les conviez, c'est au chef de la famille, ou au maitre de la maison, ou à la personne qui a quelque qualité au dessus des autres, à donner cette bénédiction: il seroit cependant très malséant qu'une femme le fit en présence d'un ou de plusieurs hommes. Lorsqu'il y a quelque enfant présent, il arrive souvent qu'on lui donne la commission de s'aquiter de cette fonction: quelquefois même, lorsque personne ne veut bénir les viandes à haute voix, chacun des conviez le fait en son particulier à voix basse; c'est cependant ce qui ne doit pas arriver.

Lorsque la bénédiction est achevée, la bienséance veut qu'on observe ce que notre Seigneur ordonne dans le saint Evangile, qui est de se mettre à la derniere place, & au bas bout de la table, ou d'attendre qu'on nous donne une place: & il est

est très incivil à des personnes qui ne sont pas distinguées par leur qualité, & se placer les premieres, ou & prendre les premieres places. Pour ce qui est des enfans, ils ne doivent pas s'asseoir, que tous les autres ne soient placez. En s'asseyant, on doit avoir la tête nue, & ne pas se couvrir qu'on ne soit tout à fait assis, & que les personnes les plus considérables ne soient couvertes.

Lorsqu'on est assis à table, la bienséance veut qu'on se tienne droit sur son siege, & qu'on prenne garde de ne se pas coucher sur la table, & & ne pas s'y apuyer indécemment; il n'est pas séant de s'en éloigner si fort, qu'on ne puisse pas y atteindre, ou de s'en aprocher de si près, qu'on la touche: surtout il ne faut jamais poser ses coudes sur la table; mais on doit être tellement disposé, qu'on n'avance pas dessus plus que les poignets.

L'un des principaux égards qu'on doit avoir lorsqu'on est à table, est de n'incommoder personne, soit avec les bras, soit avec les piez; c'est pourquoi on ne doit alors ni étendre ni élargir les bras ou les jambes, ni pousser avec le coude ceux qui sont auprès de soi: & s'il arrive qu'on y soit serré, il est à propos de se retirer un peu en arriere, pour se mettre plus au large; on doit même se presser & s'incommoder, pour accommoder les autres.

ARTICLE SECOND.

Des choſes dont on doit ſe ſervir lorſqu'on eſt à table.

ON doit ſe ſervir à table d'une ſervietre, d'une aſſiette, d'un couteau, d'une cuillier, & d'une fourchette; & il ſeroit tout à fait contre l'honnêteté & ſa paſſer de quelques-unes de toutes ces choſes en mangeant.

C'eſt à la perſonne la plus qualifiée de la compagnie à déplier ſa ſervietre la premiere; & les autres doivent attendre qu'elle ait déplié la ſienne, pour déplier la leur. Lorſque les perſonnes ſont à peu près égales, tous la déplient enſemble ſans cérémonie.

En dépliant ſa ſervietre, il faut l'étendre bien ſur ſes habits, pour ne les pas gaſter en mangeant; & il eſt à propos qu'elle les couvre juſqu'à la poitrine.

Il eſt malhonnete de ſe ſervir de ſa ſervietre pour s'eſſuyer le viſage: il l'eſt encore bien plus de s'en frotter les dents: & ce ſeroit une faute des plus groſſieres contre la civilité, de s'en ſervir pour ſe moucher. C'eſt auſſi une choſe indecente & ſ'en ſervir pour nettoyer les aſſiettes & les plats.

L'uſage qu'on peut & qu'on doit faire de ſa ſervietre, lorſqu'on eſt à table, eſt de s'en ſervir pour nettoyer ſa bouche, ſes levres, & ſes doigts, quand ils ſont gras, pour dégraiſſer le couteau avant que de couper du pain, & pour nettoyer la cuillier & la fourchette après qu'on s'en eſt ſervi.

Lorſque les doigts ſont fort gras, il eſt à propos de les dégraiſſer d'abord avec un morceau de pain, qu'il faut enſuite laiſſer ſur l'aſſiette, avant que de les eſſuyer à ſa ſervietre, afin de ne la pas beaucoup graiſſer, & de ne la pas rendre malpropre.

Lorſque la cuillier, la fourchette, ou le couteau ſont ſalés, ou qu'ils ſont gras, il eſt très malhonnete de les lécher, & il n'eſt nullement ſéant de les eſſuyer, ou quelque autre choſe que ce ſoit, avec la nape; on doit dans ces occaſions, & autres ſemblables, ſe ſervir de ſa ſervietre: & pour ce qui eſt de la nape, il faut avoir égard de la tenir toujours fort propre, & de n'y laiſſer tomber ni eau, ni vin, ni rien qui la puiſſe ſalir.

Après avoir déplié ſa ſervietre, il faut avoir ſoin qu'on ait ſon aſſiette devant ſoi, & que le couteau, la fourchette & la cuillier ſoient à la main droite, afin qu'on les puiſſe prendre facilement & commodément.

Lorſque l'aſſiette eſt ſale, on doit bien ſe garder de la ratiſſer avec la cuillier ou la fourchette, pour la rendre nette, ou de nettoyer avec ſes doigts ſon aſſiette, ou le fond de quelque plat, cela eſt très vilain: il faut ou n'y pas toucher, ou ſi on a la commodité d'en changer, ſe la faire deſſervir, & s'en faire aporter une autre.

Lorſqu'on change ou qu'on ote les aſſiettes, on doit laiſſer faire la perſonne qui s'acquitte de cet office,

sans disputer contre elle, & sans la renvoyer à une personne plus qualifiée ; on doit toujours se laisser desservir sans rien dire, & recevoir l'assiette qui est présentée.

S'il arrive cependant qu'en changeant les assiettes, on serve quelqu'un avant une personne qui lui est supérieure, ou si on ne donne pas assez tot une assiette à cette personne, il faut alors lui présenter la sienne, & la lui donner, pourvu qu'on ne s'en soit pas encore servi.

Il ne faut pas, lorsqu'on est à table, tenir toujours le coutean à la main, il suffit de le prendre lorsqu'on veut s'en servir.

Il est aussi très incivil de porter un morceau de pain à la bouche, ayant le coutean à la main ; il l'est encore plus de le porter avec la pointe du coutean ; il faut observer la même chose en mangeant des pommes, des poires, ou quelques autres fruits.

Il est contre la bienséance de tenir la fourchette ou la cuillier à pleine main, comme si on tenoit un baton ; mais on doit toujours les tenir entre ses doigts. Il ne faut aussi jamais les tenir de la main gauche, lorsqu'on les porte à la bouche : & il n'est jamais permis de les lécher, après avoir mangé ce qui est dessus ou dedans ; mais on doit prendre proprement ce qu'il y a, & en laisser le moins qu'on pourra.

Quand on prend le potage, ou quelque autre chose, avec la cuillier, il ne la faut pas trop emplir, & craindre qu'il ne tombe quelque chose sur ses habits, ou sur la nape : car cela est d'un gourmand. Il faut en tirant la cuillier hors de l'écuelle, du plat, ou de l'assiette, la glisser legérement sur le bord, pour faire tomber les goutes de bouillon qui pourroient rester dessous la cuillier.

On ne doit pas se servir de la fourchette, pour porter à sa bouche des choses liquides, & qui pourroient se répandre ; c'est la cuillier qui est destinée pour prendre ces sortes de choses.

Il est de l'honnêteté de se servir toujours de la fourchette, pour porter de la viande à sa bouche : car la bienséance ne permet pas de toucher avec les doigts à quelque chose de gras, à quelque sauce, ou à quelque sirop ; & si quelqu'un le faisoit, il ne pourroit se dispenser de commettre ensuite plusieurs autres incivilitez, comme seroit d'essuyer souvent ses doigts à sa serviette : ce qui la rendroit fort sale & fort malpropre ; ou de les essuyer à son pain : ce qui seroit très malhonnete ; ou de lécher ses doigts : ce qui ne peut être permis à une personne bien née & bien élevée.

Si on veut rendre une cuillier, une fourchette, ou un coutean à quelqu'un, qui les auroit prêtez pour quelque besoin, il est de la bienséance de les bien nettoyer avec sa serviette, à moins qu'on ne les donne à quelque domestique, pour les laver au buffet : il faut ensuite les mettre proprement sur une assiette nette, pour les présenter à la personne de qui on les a reçus.

ARTICLE III.

De la maniere dont on doit inviter, demander, recevoir ou prendre à manger, lorsqu'on est à table.

Il n'est pas à propos que chacun se mêle d'inviter les autres à manger, lorsqu'on est à table; c'est au maître ou à la maîtresse de la maison à le faire, d'autres qu'eux ne doivent point prendre cette liberté. Cela se peut faire en deux manieres. 1°. Par paroles, avec beaucoup d'honnêteté. 2°. En présentant des viandes qu'on sçait ou qui peuvent être le plus au gout des personnes à qui on les présente.

On doit avoir soin, lorsqu'on traite quelques personnes, de les exciter & animer de tems en tems à bien manger; & on doit le faire avec un visage & un air gai, qui persuade aux invitez que c'est de bon cœur qu'on les traite: on ne doit pas cependant le faire trop fréquemment, ni avec un trop grand empressement; cela seroit très importun & incommode aux autres.

On peut aussi inviter les autres à boire, pourvu que ce soit honnêtement, modérément, & sans les presser. Il faut bien se garder, dit le Sage, d'exciter ceux qui aiment le vin, parce que le vin en a perdu plusieurs, & que c'est une chose honteuse, & fâcheuse en même tems, de voir une personne qui s'est laissé aller à l'intempérance & à l'excès du vin.

Il semble même qu'il seroit mieux, & plus selon

la bienséance chrétienne, & n'inviter personne à manger, qu'en lui servant des viandes sur son assiette: & n'exciter personne à boire; mais se prendre garde seulement qu'on en serve de tems en tems à ceux qui sont à table, en cas qu'ils s'abstiennent d'en demander.

C'est une marque qu'on est sujet à sa bouche, de demander, lorsqu'on est à table, ce qui est le plus à son gout; mais c'est une incivilité des plus grossieres de demander le meilleur morceau.

Si celui qui sert les viandes demande ce qu'on souhaite, on répond ordinairement, ce qu'il vous plaira, sans jamais rien demander en particulier: on peut cependant demander d'un mets préférablement aux autres, pourvu que ce ne soit pas d'un mets exquis & extraordinaire, ou de quelque friandise; il est néanmoins beaucoup mieux de ne rien demander du tout, soit en se servant soi-même, soit en attendant qu'on nous en présente.

Lorsqu'une personne présente de quelques mets, & qu'on ne veut plus manger, il faut la remercier honnêtement, en lui faisant connoître qu'on n'a plus besoin de rien.

Comme il est incivil de demander quelque chose à table, il est aussi de la bienséance de recevoir tout ce qui est présenté, quand même on auroit de la répugnance à en manger: il ne faut aussi jamais faire paroître qu'on a de la peine à manger de quelque chose qui est sur la table; & il est tout à fait contre la bienséance de le dire, ces sortes d'aversions n'étant son-

vent qu'imaginaires.

On pourroit s'en corriger facilement, si on vouloit se faire un peu de violence, particulierement pendant qu'on est jeune: & un moyen sans doute fort aisé de le faire, seroit de souffrir quelques jours la faim: car la faim fait trouver tout bon; & souvent des choses dont une personne ne peut se résoudre de manger lorsqu'elle n'a pas faim, lui sont très délicieuses quand elle a faim.

On doit aussi prendre garde de ne pas tant rechercher ses apetits; mais il faut, autant qu'il est possible, s'accoutumer à manger de tout, & pour cela se faire souvent servir des viandes pour lesquelles on a de l'aversion, particulierement après avoir été quelque tems sans manger. A moins que de prendre ces sortes de précautions, on se met en état, lorsqu'on est à table, d'être bien incommode aux autres, surtout à ceux qui traitent.

Si la répugnance qu'on a aux choses qui sont servies, est si grande qu'on ne la puisse vaincre, on ne doit pas pour cela refuser ce qui est présenté; mais après l'avoir pris honnêtement, sans faire semblant de rien, il faut le laisser sur son assiette; & quand les autres n'y prendront pas garde, se faire desservir ce qu'on n'aura pas pu manger. Si ce qu'on reçoit à table est quelque chose de liquide ou de gras, il ne faut pas le recevoir avec la main; mais il est de la bienséance de présenter son assiette, en la tenant de la main gauche, & le couteau ou la fourchette de la main droite, pour apuyer dessus ce qui est servi, en cas de besoin:

il faut alors recevoir avec action de graces ce qui est présenté, en avançant l'assiette vers sa bouche, comme pour la baiser, & faisant en même tems une honnête inclination.

Quand quelqu'un distribue les viandes coupées, il est incivil de tendre son assiette avec précipitation, pour être servi des premiers, c'est une marque & un effet d'une grande gourmandise; il faut attendre que celui qui sert en présente, & alors il faut tendre son assiette pour recevoir ce qui est présenté: si cependant celui qui sert passe le tour d'un autre qui est au dessus & nous, il est à propos & nous excuser & prendre ce qui est offert; mais si on est pressé & le prendre, on doit le présenter incontinent soi-même à la personne qui aura été passée, ou à la personne la plus qualifiée, à moins que ce ne fut elle même qui le présentat. Si la personne qui présente est ou supérieure, ou plus qualifiée, il faut se découvrir la premiere fois seulement qu'elle présente quelque chose, & ne le plus faire ensuite.

Le pain, les fruits, les dragées, les œufs frais, & les huitres à l'écaille peuvent se recevoir avec la main; & on doit alors prendre ces choses en baisant la main, & l'avançant pour la commodité & la personne qui les présente.

ARTICLE IV.

De la maniere de couper & de servir les viandes, & de se servir soi-même.

Il est très incivil & se mettre en peine & couper les viandes, & de les servir, lorsqu'on est à la table d'une personne supérieure, à moins qu'elle ne le commande, quand même on sçauroit parfaitement s'en acquiter. C'est au maitre ou à la maitresse de le faire, ou à ceux de la compagnie qu'ils prient & se donner cette peine.

Si on prie quelqu'un de couper les viandes, qui ne le sçache pas faire, il ne doit pas avoir & honte, ni se faire & la peine & s'en excuser; mais si c'est quelqu'un qui le sçache faire, après avoir coupé les viandes, il les laissera dans le plat, afin que chacun en prenne, ou il pourra les servir, si le maitre l'en prie, ou bien il fera passer le plat devant le maitre ou la maitresse de la maison, afin qu'ils les distribuent selon leur volonté.

Si cependant la table est fort grande, & qu'il n'y ait pas & facilité à une même personne & servir tous les conviez, on pourra servir seulement ceux qui sont auprès de soi.

Les jeunes gens, & ceux qui sont & moindre consideration, ne doivent pas se mêler & servir les autres; mais doivent seulement prendre pour eux & ce qui est devant eux, ou recevoir ce qu'on leur présente avec honnêteté, & avec actions de graces.

Quand on sert les autres à table, il est & la bienséance & leur donner tout ce dont ils peuvent avoir besoin, même des viandes qui sont proche d'eux. Il faut aussi toujours leur donner les meilleurs morceaux, qu'il n'est jamais permis & prendre pour soi, & préférer les personnes les plus qualifiées à celles qui le sont le moins, les servant les premieres & leur donnant & ce qu'il y a de meilleur, sans toucher à rien qu'avec la fourchette: si quelqu'un demande à un autre & quelque mets qui soit devant lui, il doit en user de même.

Afin qu'on ne puisse pas prendre pour soi les meilleurs morceaux, (ce qui pourroit quelquefois arriver par mépriſe, faute & le sçavoir,) & qu'on puisse les servir à propos à ceux à qui il convient; on a cru qu'il seroit bon & les faire ici connoitre, pour donner occasion de ne s'y pas tromper.

A l'égard du bouilli, la poitrine du chapon ou & la poule passe pour le meilleur endroit, & on estime les cuisses meilleures que les ailes: dans une piece & bœuf, ce qui est le plus entrelardé & gras & & maigre, est toujours le meilleur.

Les pigeons rotis se servent tout entiers, ou se coupent au travers par la moitié: dans tous les oiseaux qui grattent la terre avec les pates, les ailes sont les plus délicates; mais les cuisses valent mieux dans les oiseaux qui volent en l'air: dans les oies & les canards, ce qui est le meilleur est le dessus & la poitrine, qui se coupe en long: dans un cochon de lait, ce qui est le plus estimé est la peau & les oreilles:

dans les lievres, les levreaux, & les lapins, ce qui est le plus recherché est le rable, les cuisses, ce qui est au coté & la queue, & les épaules: dans une longe de veau, le meilleur est le plus garny; mais le rognon est ce qu'il y a de plus excellent.

Ce qu'on estime le plus dans les poissons est la tête, & ce qui en aproche le plus: pour ce qui est des poissons qui n'ont qu'une épine qui va tout du long, comme sont la vive & la sole, le milieu est sans contredit le meilleur.

Si on présente quelque chose qui se doive prendre avec la cuillier, il est très malhonnete de le présenter avec la sienne, si on s'en est déja servi; mais si on ne s'en est pas encore servi, on doit prendre avec ce que l'on veut présenter, puis la mettre sur l'assiette de celui à qui on présente quelque chose, & ensuite en demander une autre pour soi.

S'il arrive que celui qui a prié de servir ait envoyé ou présenté sa cuillier sur son assiette à celui qui sert, il faut alors qu'il s'en serve, & non pas de la sienne.

Quand une personne qui est éloignée demande quelque chose, il faut lui présenter ce qu'elle demande sur une assiette nette, & jamais avec le couteau, la fourchette, ou la cuillier seulement.

Lorsqu'on présente quelque chose où il y a de la cendre, il ne faut pas souffler dessus pour l'oter; mais il est à propos de la nettoyer avec le couteau avant que de la servir: car le souffle & la bouche est capable de dégouter les personnes, & en soufflant on s'expose à jetter de la cendre sur la nape, ou sur le plat.

Il n'est pas honnete, lorsqu'on est invité chez un autre, de se servir soi-même, à moins que le maitre du festin ne prie d'en user librement, ou qu'on ne soit fort uni & fort familier avec lui.

Lorsqu'on se sert soi-même, il est fort incivil de faire du bruit avec le couteau, la cuillier, ou la fourchette, en prenant quelque chose dans le plat; mais on doit le prendre avec tant de retenue & de sagesse, qu'on ne puisse presque pas être aperçu, & encore moins entendu des autres.

On doit toujours se servir du couteau pour couper la viande, & en la coupant l'arrêter avec la fourchette, dont on doit user aussi pour porter sur son assiette le morceau qu'on aura coupé: il faut bien se garder de prendre la viande avec la main, & d'en prendre un trop gros morceau à la fois.

La bienséance ne permet pas de chercher dans le plat, en retournant les morceaux qui sont le plus à son gout: elle ne permet pas non plus de prendre les derniers morceaux, ni ceux qui sont les plus éloignez; mais elle veut qu'on prenne ce qui est devant soi. Il est encore de mauvaise grace de tourner le plat, pour y prendre ce qu'on souhaite, cela ne se peut faire que par ceux qui servent les autres, qui ne doivent même le faire que rarement, & d'une maniere fort sage.

C'est aussi une grande incivilité d'étendre le bras pardessus le plat qui est devant soi, pour atteindre à quelque autre: il faut en demander; mais il vaut bien mieux attendre qu'on en serve.

Il faut prendre en une fois ce que l'on veut manger, & il est très indécent & mettre deux fois de suite la main au plat : il l'est bien plus de s'y remettre pour prendre morceau à morceau, ou de tirer la viande par lambeaux avec sa fourchette.

Lorsqu'on veut prendre quelque chose dans le plat, il faut auparavant essuyer la cuillier ou la fourchette avec laquelle on veut le prendre, si on s'en est déja servi.

Il est bien incivil, & il est même très honteux & récurer les plats avec du pain, ou & les rendre si nets, soit avec la cuillier, ou avec quelque autre chose, qu'il n'y reste plus du tout ni sauce ni viande : il n'est pas moins malhonnête & tremper du pain dans la sauce, ou de prendre le reste de la sauce dans la cuillier ; & il est très vilain & la prendre avec ses doigts.

Si chacun prend au plat, il faut bien se garder d'y mettre la main, que les personnes les plus considérables & la compagnie ne s'y ayent mise, ou & prendre ailleurs qu'à l'endroit du plat qui est vis-à-vis & soi.

Il est messéant & toucher le poisson avec le couteau, à moins qu'il ne soit en pate ; on le prend ordinairement avec la fourchette, & on le sert & même sur une assiette.

Les olives se prennent, non pas avec la fourchette, mais avec la cuillier. Toutes sortes de tartes & confitures, & de gateaux, après avoir été coupez sur le plat, ou sur le bassin où on les a servis, se prennent avec le plat du couteau, qu'on met pardessous, & se présentent ensuite sur une assiette.

Les cerneaux se prennent dans le plat avec la main ; ainsi que les autres fruits crus, & les confitures sèches ; & il est de la bienséance & peler presque tous les fruits crus avant que & les présenter ; & de les couvrir ensuite bien proprement de leur pelure ; on peut cependant les présenter sans les peler.

Lorsqu'on coupe des citrons & des oranges, on les coupe en travers ; pour ce qui est des pommes & des poires, on les coupe en long.

Il ne faut pas, lorsqu'on est à table, parler beaucoup & la qualité des viandes, si elles sont bonnes ou mauvaises, ni dire facilement son sentiment sur les assaisonnemens & sur les sauces : car ce seroit faire paroitre qu'on prend bien du plaisir dans la bonne chere, & qu'on se plait à être bien traité ; ce qui est la marque d'une ame sensuelle, & de très basse éducation.

Il est cependant de la civilité de témoigner toujours qu'on est très satisfait & content de ce qui est servi, & qu'on le trouve bon : & si le maitre du festin demande à quelqu'un son sentiment sur les mets qui sont servis, & sur les viandes qui sont présentées, on doit toujours répondre le plus honnêtement & le plus avantageusement qu'il est possible, afin & ne lui pas donner sujet de se faire de la peine, comme il arriveroit si quelqu'un faisoit paroitre que les viandes ne sont pas à son gout, ou sont mal apprêtées.

Il est de mauvaise grace de se plaindre que les viandes ne sont pas bonnes, ou qu'elles sont mal assaisonnées, comme, par exemple, qu'elles sont trop salées ou trop poivrées, ou qu'elles sont trop chaudes ou trop froides : ces discours ne sont capables que de faire & la peine à la personne qui traite, qui n'est pas ordinairement

la cause de ces accidens, & qui quelquefois même ne s'en aperçoit pas. Il n'est pas moins messéant de donner de grandes louanges aux viandes, & à tout ce qui est servi, & de donner des marques, par de tels discours, qu'on se plaît à faire bonne chere, & qu'on se connoît aux meilleurs morceaux: car c'est montrer qu'on est gourmand & sujet à son ventre.

ARTICLE IV.

De la maniere de manger, pour le faire honnêtement.

LE Sage donne plusieurs avis importans touchant la maniere dont on doit se comporter lorsqu'on est à table, pour y manger avec honnêteté & avec bienséance. Il avertit 1° qu'aussi tôt qu'on est à table, on ne doit pas se laisser aller alors à l'intempérance de sa bouche, en regardant les viandes avec avidité, comme si on devoit manger tout ce qui est sur la table, & ne rien laisser aux autres.

2° Il dit qu'on ne doit pas porter le premier ses mains aux viandes: il faut aussi laisser cet honneur & cette marque de prééminence à la personne la plus qualifiée de la compagnie.

3° Il défend de s'empresser pour manger: il est aussi très incivil de manger avec précipitation; cela sent le gourmand.

4° Il veut que chacun use comme un homme tempérant de ce qui est servi, n'en mangeant qu'avec beaucoup de retenue & de modération, quoiqu'on en puisse prendre autant qu'on en aura besoin.

5° Il exhorte à déférer beaucoup aux autres lorsqu'on est à table, à ne pas porter la main au plat en même tems qu'eux; c'est ce qu'exige aussi la bienséance.

6° Il ordonne qu'on cesse le premier de manger, par modestie: c'est ainsi que doit se conduire une personne sobre, qui fait profession de suivre dans le manger les regles de la tempérance; & la raison qu'en donne le Sage, est qu'on ne doit pas excéder dans le manger, de peur de tomber en faute.

7° Il ajoute, pour engager à toutes ces pratiques d'honnêteté & de sobriété, que celui qui mange peu aura un sommeil & santé; & qu'au contraire l'insomnie, la colique & les tranchées sont le partage & l'homme intempérant.

La civilité ne nous prescrit rien de plus précis touchant la maniere de manger, que ces regles que le Sage nous donne, pour nous conduire honnêtement dans cette occasion, qui en effet demande de nous tant & de si grandes précautions pour la bien faire.

Elle ne veut pas, lorsqu'on mange, qu'on mette un morceau dans la bouche, avant que le premier soit avalé; elle ne veut pas aussi qu'on se précipite tellement en mangeant, qu'on avale les morceaux sans presque se donner le tems de les macher. Elle ordonne de manger toujours avec beaucoup de modération, sans se hâter; & elle ne permet pas de manger jusqu'à se faire venir le hoquet: car c'est une marque d'une excessive intempérance. Elle donne pour pratique de ne pas com-

mencer le premier à manger, non plus qu'à manger de quelques nouveaux mets, ou nouvellement servis, à moins qu'on ne soit le plus considérable de la compagnie; & elle ne peut souffrir qu'on demeure le dernier à table, lors qu'il s'y trouve des personnes pour qui l'on doit avoir du respect. En effet, c'est une grande incivilité de manger encore, après que ces personnes ont cessé de manger; & rien n'est plus messéant que de manger seul, & de faire attendre les autres après soi pour sortir de table.

Les enfans sur-tout doivent prendre pour regles, de commencer les derniers à manger, & finir les premiers.

Il y a quelques autres pratiques d'honnêteté touchant la maniere de manger, qu'on doit prendre garde d'observer exactement.

Il est, par exemple, de la bienséance de ne pas se pancher trop sur son assiete lorsqu'on mange: il faut toujours joindre les levres en mangeant, pour ne pas laper comme les pourceaux: & il n'est pas suportable de manger avec ses deux mains; mais il faut porter les morceaux à sa bouche avec la main droite seule, & se servir de sa cuiller ou & sa fourchete pour y porter tout ce qui est frais, gras ou liquide, ou qui peut salir les mains: & il est tout à fait contre la civilité & toucher les viandes, & encore plus le potage, avec les doigts seuls.

Il faut bien se garder, en mangeant, de regarder ceux qui sont près de soi, pour voir ce qu'ils mangent, ou si on ne leur sert pas des morceaux qui soient

meilleurs, & plus à notre gout que ceux qui nous sont servis.

Il est très messéant, lorsqu'on est à table, & flairer les viandes, ou de les donner à flairer aux autres: & il n'est jamais permis, quand on s'apercoit de quelque mauvaise odeur dans les viandes, de le faire connoitre aux autres; ce seroit encore une bien plus grande incivilité, de remettre dans le plat les viandes qu'on avoit portées à son nez pour les flairer.

S'il arrive qu'on trouve quelque chose & dégoutant dans les viandes, comme quelques cheveux, du charbon, ou quelqu'autre chose, il ne faut pas le montrer aux autres; mais on doit l'ôter si adroitement, que personne ne s'en apercoive.

Lorsque par mégarde on a mis quelque chose dans sa bouche qui est extraordinairement chaud, ou qui est capable de faire mal, il faut faire en sorte de l'avaler, sans rien faire paroitre, s'il se peut, de la peine que cela fait; mais si on ne peut absolument le garder dans sa bouche, & s'il est impossible de l'avaler, il faut promptement, & sans que les autres s'en aperçoivent, prendre son assiette d'une main, & la porter contre sa bouche, en se tournant tant soit peu de coté, & se couvrant de sa serviette avec l'autre main, remettre sur l'assiette ce qu'on a dans la bouche, & donner aussi-tot l'assiette à quelqu'un par derriere, ou la porter soi-même derrière: l'honnêteté ne permet pas de rien jetter par terre. A l'égard de ce qu'on ne mange pas, comme sont les os, les écailles d'œufs, les pelures de fruits, les noyaux, &c. il faut toujours les poser

sur le bord de l'assiete.

Il est tout à fait malseant & tirer de sa bouche avec les deux doigts ce qu'on ne peut avaler, comme les os, les noyaux, les arrêtes, &c. & il l'est encore beaucoup plus de les laisser tomber de sa bouche du haut en bas, ou à terre, ou sur son assiete, comme si on vomissoit : il est aussi malhonnete & les cracher sur son assiete ; mais il faut les recevoir honnêtement avec la main gauche, la tenant à demi fermée, & les mettre sur son assiete, sans que cela paroisse.

ARTICLE VI.

De la maniere dont on doit manger le potage.

Le potage se sert de deux différentes manieres : lorsqu'on le sert en commun, on le met dans un plat ; lorsqu'on le sert à une personne en particulier, on le sert dans une écuelle : cela se pratique aussi dans les familles, particulierement à l'égard des enfans, & des personnes incommodées.

Ce seroit une grossiereté & servir le potage dans des écuelles, lorsqu'on donne à manger à quelqu'un : on doit alors le mettre dans un plat, & mettre sur le bord du plat plusieurs cuillers, selon le nombre des conviés, ou une grande cuiller faite exprès ; & tant la grande que les petites, si on n'en a pas de grande, ne doivent servir que pour prendre du potage dans le plat, & le porter ensuite sur son assiete.

Il est incivil & prendre le potage dans le plat

pour le manger, & d'en tirer chaque fois avec sa cuiller ce qu'on en veut porter à sa bouche pour manger ; mais il faut prendre du potage avec une des cuillers qui sont sur le bord du plat, & le mettre ensuite sur son assiete, & puis remettre la cuiller sur le plat, sans la porter à sa bouche : il faut ensuite se servir de sa cuiller, pour manger ce qui est sur son assiete.

S'il n'y a point de cuiller sur le plat, il faut se servir de la sienne pour y prendre du potage, après l'avoir bien essuyé auparavant.

Pour ce qui est de la maniere dont on doit manger le potage dans une écuelle, il est contre la bienséance de le humer dedans l'écuelle, comme feroit un malade ; mais il faut le prendre peu à peu avec la cuiller : c'est aussi une grande incivilité & prendre l'écuelle par une oreille, & de verser dans sa cuiller le reste du boüillon qui est dedans après avoir mangé le potage.

Il est aussi fort malhonnete de tenir l'écuelle par l'oreille avec la main gauche, comme si on avoit peur que quelqu'un ne la prit.

La bienséance veut aussi qu'on ne fasse pas de bruit avec l'écuelle & la cuiller en prenant du potage, & qu'on ne racle pas bien fort de coté & d'autre, pour amasser le reste du pain qui est attaché au fond de l'écuelle.

Quoiqu'il ne soit pas bien de récurer son écuelle si nette qu'il n'y reste plus rien dedans, il est cependant de l'honnêteté de n'y pas laisser de potage ; il faut manger tout ce qu'il y en a dans l'écuelle, & tout ce qu'on a mis sur son assiete. Il n'en est pas de même du

plat : car ce seroit une incivilité & le vuider entiérement ; & il ne faut pas y prendre le reste du potage, quand il y en a peu.

Après que l'on a mangé tout ce qu'il y a dans son écuelle, il la faut rendre à celui qui a soin de desservir, ou la mettre en quelque endroit sur la table, où elle ne puisse incommoder personne ; mais il ne la faut jamais mettre à terre.

Lorsqu'on mange du potage, il faut tenir honnêtement sa fourchete de la main gauche, & s'en servir pour accommoder proprement le potage dans la cuiller, afin qu'il ne tombe pas en le portant à sa bouche.

C'est une grande incivilité de faire du bruit avec les levres, en retirant son vent lorsqu'on met la cuiller dans sa bouche, ou d'en faire avec la gorge en l'avalant : il faut mettre le potage dans sa bouche, & l'avaler avec une si grande retenue, qu'on n'entende pas le moindre bruit.

On doit manger le potage fort doucement, en sorte qu'on ne fasse paroître en cette occasion aucune avidité, ni aucun empressement : car c'est une marque ordinairement, ou qu'on a bien faim, ou qu'on a beaucoup d'apétit ; en un mot ce seroit faire connoître évidemment sa gourmandise.

Il est très indécent de manger en deux fois ce qui est dans la cuiller, y laissant encore quelque chose lorsqu'on la retire de sa bouche ; mais c'est une chose encore plus malhonnete de reprendre du potage sur l'assiete, ou dans l'écuelle, y ayant encore dans la cuiller quelque chose de reste de la cuillerée précédente : il faut manger en une seule fois ce qui est dans la cuiller, & ce qu'on porte à sa bouche, & non pas à plusieurs reprises.

Le moyen d'en user ainsi, est de ne pas trop emplir la cuiller lorsqu'on prend du potage, ce qui est une faute considérable contre la bienséance dans le manger : car si on l'emplissoit trop fort, cela obligeroit à deux grandes incivilités ; l'une à ouvrir extraordinairement la bouche, pour faire entrer la cuiller dedans ; l'autre à manger à plusieurs reprises ce qu'on doit prendre en une seule fois : outre qu'on se met en danger de laisser tomber quelque chose sur la nape, sur sa serviette, ou même sur ses habits, en portant sa cuiller à sa bouche, ce qui seroit très malpropre.

La modestie qu'on doit garder lorsqu'on est à table, ne peut permettre de s'incliner indécemment tout le corps avec sa cuiller, lorsqu'on la porte à sa bouche, en mangeant le potage ; mais elle permet encore bien moins de tirer beaucoup la langue, lorsqu'on approche la cuiller de sa bouche : on peut cependant s'incliner tant soit peu, afin de ne rien laisser tomber de la cuiller, & de ne pas salir ses habits ; mais il faut prendre garde de ne se baisser que fort peu.

Lorsque le potage, ou ce qu'on mange, est trop chaud, il faut bien se garder de le souffler, soit sur l'assiete, soit dans l'écuelle, soit dans la cuiller, en la portant à la bouche, cela est tout à fait contre la bienséance ; il vaut mieux attendre qu'il soit un peu refroidi : on peut cependant le remuer doucement avec sa cuiller.

ARTICLE VII.

De la maniere dont on doit servir, prendre, & manger le pain & le sel.

LA place où l'on doit mettre le morceau de pain qu'on a pour manger, est le coté gauche auprès de l'assiette : il est malhonnête de le mettre à droite, ou devant ou derriere l'assiette, & encore plus auprès du pain d'un autre.

On peut commettre plusieurs incivilités en coupant du pain, dont les enfans particuliérement se doivent donner de garde. Il est, par exemple, très malhonnete de creuser le pain, en ne prenant que la mie ; ou de séparer les deux croutes, en le coupant en longueur ; ou & l'écorcer, pour ainsi dire, en otant la croute tout au tour ; ou de le couper tout par petits morceaux, comme on fait le pain béni, & le laisser ainsi sur la table ; ou en le coupant, de laisser tomber beaucoup de miettes sur la nape. Il n'est pas moins malhonnete de le tenir à pleine main en le coupant, ou de le poser sur la poitrine, ou de couper son morceau de pain sur la naple, ou sur son assiette ; & il est encore plus messéant & le rompre avec les mains : car il faut toujours se servir de son couteau pour couper le pain. Toutes ces manieres de couper le pain sont si ridicules, qu'il n'y a que des personnes mal élevées, & d'une basse éducation, qui en soient capables.

Lorsqu'on veut présenter du pain à quelqu'un, on ne doit pas le faire avec la main ; mais sur une assiette nette, ou sur une serviette : & on doit le recevoir avec la main, comme en la baisant.

Quand on veut couper un morceau de pain à un pain qui est commun, il faut auparavant nettoyer son couteau, & n'en pas couper un trop gros morceau à la fois : il faut bien se garder de n'en couper que la croute par un coin ; mais on doit toujours le couper droit en longueur jusques vers la moitié du pain, sans en prendre plus du coté d'une croute que de l'autre : car il ne peut être ni honnete ni sage, de choisir dans le pain ce qu'on en veut prendre : ce seroit laisser aux autres son reste, & ce qui n'est pas à son gout, & mettre sa sensualité tout à fait en évidence.

Si on a de si mauvaises dents, qu'on ne puisse pas manger la croute de son pain, il est bien plus à propos de ne l'écrouter que par petits morceaux, à mesure qu'on le mange, que de l'écrouter entiérement tout d'un coup : car il n'est pas honnete de mettre sur la table un gros morceau de pain, qui ne soit que de la mie.

Il seroit de très mauvaise grace, en mangeant le pain, d'en tenir un gros morceau renfermé dans sa main ; mais il faut le laisser ordinairement sur la table, & couper chaque fois avec le couteau le morceau qu'on veut porter à sa bouche : il est aussi de la bienséance que les morceaux qu'on porte à sa bouche soient petits, & il faut toujours les y porter avec la main seule, & les y mettre en les tenant avec le pouce & le second doigt.

Les œufs à la coque se mangent ordinairement en

trempant le pain dans l'œuf ; c'eſt pourquoi lorſqu'on veut en manger de la ſorte, il faut, avant que de le caſſer, préparer le pain dont on a beſoin pour le manger. Mais il n'eſt jamais permis de mettre du pain dans le vin, comme pour en faire de la ſoupe : cela eſt même peu ſupportable à des perſonnes qui ſeroient incommodées ; & elles ne doivent pas le faire, qu'il n'y paroiſſe une évidente néceſſité, & qu'il ne leur ſoit ordonné comme un véritable & preſque unique remede.

Le ſel, dit l'Evangile, eſt l'aſſaiſonnement des viandes : on doit le prendre dans la ſaliere avec la pointe du couteau, & jamais avec ſes doigts ; & enſuite le mettre ſur ſon aſſiete.

Avant que de mettre le couteau dans la ſaliere pour y prendre du ſel, il faut avoir ſoin de le nettoyer avec ſa ſervietre : car il eſt très malhonnete d'en prendre avec un couteau gras ou malpropre, & il n'en faut prendre qu'autant qu'il eſt néceſſaire.

On ne doit jamais mettre dans la ſaliere les morceaux de viande qu'on veut manger ; mais il faut les ſaler avec le ſel qu'on aura mis ſur ſon aſſiete.

Il ne faut pas ſe laiſſer prévenir de la ſote idée de certaines perſonnes, qui ſe font ſcrupule de préſenter du ſel aux autres ; & lorſqu'on en veut préſenter à ceux qui ſont éloignés, il faut, ou en mettre ſur une aſſiete, pour le préſenter enſuite à ceux qui en auront beſoin, ou leur offrir la ſaliere, ſi cela ſe peut, afin qu'ils en prenent eux-mêmes. On doit en uſer à l'égard de la moutarde, lorſqu'on s'en ſert à table,

à peu près comme on en uſe à l'égard du ſel.

ARTICLE VIII.

De la maniere dont on doit ſe comporter à l'égard des os, de la ſauce, & du fruit.

Il eſt très malhonnete de tenir les os à pleine main, comme on tiendroit un baton : il eſt même de la bienſéance de ne les toucher que le moins qu'il eſt poſſible ; & s'il en eſt néceſſaire, il le faut faire avec les deux doigts, & les tenir par quelque endroit qui ne puiſſe pas les graiſſer.

C'eſt une choſe bien plus vilaine de les ronger avec les dents tout autour, & les tenir avec les deux mains, comme font les chiens avec leurs pates ; il eſt auſſi très indécent de les ſucer en faiſant du bruit, en ſorte qu'on ſoit entendu des autres : on ne doit pas même les porter à ſa bouche ; il faut ſe contenter d'en tirer doucement la viande avec le couteau, le plus proprement qu'on peut, & les mettre enſuite ſur ſon aſſiete, ſans jamais les jetter à terre, ce qui ſeroit une très grande incivilité.

C'eſt une marque de ſenſualité, qui n'eſt jamais permiſe, de caſſer les os avec le couteau, ou avec quelqu'autre choſe, ou de les fraper ſur la table, ou ſur ſon aſſiete, ou de les ſecouer pour en tirer la moelle ; il faut la tirer avec la fourchete, ou avec la pointe du couteau, ou avec le manche de la cuiller, ſi cela ſe peut facilement, ſinon il ne faut pas mé-

me essayer de le faire : il est cependant beaucoup mieux, & bien plus honnete, de ne se mettre aucunement en peine de tirer la moëlle des os.

Il seroit à propos de ne pas prendre de sauce dans le plat : car cela marque toujours quelque sensualité dans la personne qui le fait ; mais quand on en prend, il faut le faire avec sa cuillere, après l'avoir essuyé avec sa serviette, & verser ensuite la sauce sur son assiete.

Il est très incivil de saucer tous les morceaux de viande dans le plat, à mesure qu'on les mange : il n'est encore bien plus de tremper son pain dans la sauce ; mais il est très vilain d'y tremper le pain ou la viande qu'on a déja mordus, après les avoir porté à sa bouche.

A l'égard des fruits, des confitures, ou des autres choses qui se donnent au dessert, l'honnêteté veut qu'on soit fort retenu à y toucher, & qu'on n'en mange qu'avec moderation : en user autrement, ce seroit faire connoître qu'on a de l'attache à ces sortes de friandises.

Il faut particuliérement que les enfans se donnent bien de garde de faire quelques signes des yeux ou des épaules, qui marquent qu'ils en désirent ; ils doivent attendre qu'on leur en donne.

Une chose qu'il n'est jamais permis de faire, surtout lorsqu'on est à la table d'une personne à qui on doit du respect, est de mettre dans sa poche, ou dans sa serviette, du fruit, pour le conserver ; comme seroit, par exemple, une pomme, une poire, une orange, &c.

Il n'est aussi nullement permis, lorsqu'on est dans quelque jardin, à moins qu'il ne soit à quelqu'un de ses amis intimes, d'y cueillir des fruits, ou des fleurs, ou d'en demander pour les emporter ; la bienséance veut qu'on ne touche jamais à rien.

C'est une grande incivilité & présenter à quelqu'un du fruit, ou quelqu'autre chose, dont on auroit déja mangé : il est aussi malhonnete d'avaler les noyaux, ou & les casser avec les dents, ou avec quelqu'autre chose, pour en tirer l'amande. Il n'est pas aussi séant de les cracher sur son assiete, ou de les jetter à terre, ou dans le feu ; mais il faut les recevoir dans la main gauche à demi ouverte, & les mettre ensuite honnêtement sur son assiete.

ARTICLE IX.

De la maniere dont on doit demander & recevoir à boire, & boire lorsqu'on est à table.

Il est tout à fait contre la bienséance & demander à boire le premier, à moins qu'on ne soit le plus considérable de la compagnie ; il faut attendre que ceux qui tiennent le premier rang aient bu.

C'est aussi manquer au respect qu'on doit à ceux avec qui on est de demander à boire tout haut ; il en faut demander tout bas, & il est encore mieux d'en demander par signe.

C'eſt auſſi manquer de reſpect, de demander à boire lorſqu'on en donne à quelqu'un de la compagnie, s'il n'y a qu'une perſonne qui ſerve; on ne doit pas en demander, qu'on ne croie que pas un n'en demandera, juſqu'à ce qu'on ait acheué de boire: il eſt encore mieux, ſi on le peut, d'attendre à boire à ſon tour, à moins que la perſonne chez qui on eſt invité ne nous en faſſe verſer.

Il eſt incivil de recevoir à boire, ou de s'en faire ſervir, à cté d'une perſonne qu'on doit honorer; il faut alors prendre le verre, & ſe faire ſervir d'un autre coté.

Lorſqu'on préſente à boire, il faut eſſuyer ſes doigts avec ſa ſerviette, & puis prendre le verre par le pié, & non pas par le milieu: on doit auſſi prendre garde, que celui qui ſert ne mette pas dans le verre plus qu'on ne peut boire en une fois, & que le verre ne ſoit pas ſi plein, qu'il en puiſſe répandre ſur la nape, ou ſur ſes habits.

Il faut toujours eſſuyer ſa bouche avec ſa ſerviette avant que de boire, & ne jamais boire avant que d'avoir mangé ſon potage: il eſt bien moins permis de le faire pendant qu'on le mange; il n'eſt pas même honnete de boire auſſitoſt après l'avoir mangé, on doit attendre qu'on ait un peu mangé d'autre viande.

Il eſt de l'honnéteté de bien eſſuyer ſa bouche avec ſa ſervietre, & de la vuider entierement, avant que de boire, afin de ne pas graiſſer le verre, ce qui ſeroit très malpropre; & il eſt très incivil de boire ayant la bouche pleine, & avant que d'avoir acheué de manger. Il ne faut pas non plus faire de longs diſcours,

en tenant le verre à la main; & il eſt beaucoup mieux de ne pas parler depuis qu'on a verſé à boire, juſqu'à ce qu'on ait bu: il n'eſt pas moins incivil de conſidérer avec attention ce qu'on veut boire; & il eſt encore plus de gouter le vin, avant que de boire, & de ſe méler d'en dire ſon ſentiment.

Il eſt bien mieux de boire ſimplement, ſans aucune façon: car il n'eſt pas de l'honnéteté de faire paroitre qu'on ſe connoit au vin.

On peut en buvant ſe baiſſer un peu la tete, afin de ne rien répandre ſur ſoi; mais il faut auſſi tot la redreſſer: il eſt cependant mieux de tenir toujours la tete droite pendant qu'on boit.

Il ne faut pas boire ni trop lentement, comme ſi on ſuçoit & ſi on gouteit avec plaiſir ce qu'on avale; ni trop vite, comme font les ſouſnels; mais il faut boire doucement & poſément, quoique cependant tout d'une haleine, ſans reprendre ſon vent, & non pas à pluſieurs repriſes: on doit en buvant avoir la vue arrétée dans le verre; & toujours boire tout ce qui eſt dans ſon verre, ſans en rien laiſſer.

La bienſéance ne permet pas de boire ayant la tete nue; il faut toujours étre couvert lorſqu'on boit: elle ne veut pas non plus qu'on ait la vue égarée, & qu'on regarde & coté & d'autre pendant ce tems; on ne doit point alors avoir la vue fixe de ſon verre. Il ne faut pas non plus en buvant faire du bruit avec le goſier, & donner lieu par ce moyen de compter les gorgées qu'on avale.

Il eſt indécent, après avoir bu, de pouſſer un grand ſoupir, pour reprendre ſon haleine : il faut ceſſer de boire ſans faire aucun bruit, non pas même avec les levres ; & auſſi-tot après avoir bu, il faut eſſuyer ſa bouche, comme on a du le faire avant que de boire.

Il eſt très incivil d'égouter les pots, & en buvant de ſucer les verres : il faut auſſi prendre garde de ne pas boire trop ſouvent, & de ne pas boire du vin pur ; l'honnêteté veut qu'il y ait toûjours beaucoup d'eau mêlée avec le vin.

Il n'eſt pas bienſéant de boire lorſque quelqu'un boit à coté de ſoi ; & on doit bien moins le faire pendant que la perſonne la plus conſidérable de la compagnie tient le verre en main, il faut attendre qu'elle ait bu.

Si, dans le tems qu'on eſt obligé de répondre à une perſonne qui eſt ſupérieure, elle porte le verre à ſa bouche, il faut attendre qu'elle ait bu pour commencer ſon diſcours : il faut obſerver la même choſe quelque perſonne que ce ſoit qui boive, & ne jamais lui parler pendant qu'elle boit.

Préſenter à une perſonne un verre de vin dont on ait goûté, eſt une choſe très malhonnête ; porter des ſantés aux unes & aux autres, pour les obliger & boire davantage, c'eſt une pratique qui ſent le cabaret, & qui n'eſt nullement en uſage parmi les honnêtes gens : il ne faut pas même boire facilement à la ſanté les unes des autres, à moins qu'on ne ſoit avec ſes amis

amis & les plus familiers, & qu'on ne le faſſe pour marque d'amitié ou de réconciliation. Les enfans ſurtout ne doivent pas boire à la ſanté de perſonne, à moins qu'on ne le leur commande.

Quiconque ce ſoit ne doit boire à la ſanté d'une perſonne qui ſoit d'une qualité beaucoup ſupérieure à la ſienne ; & s'il eſt quelquefois permis de le faire, ce ne doit pas être en s'adreſſant à la perſonne même à la ſanté de laquelle on boit ; diſant, par exemple, Monſeigneur, c'eſt à votre ſanté ; mais on la porte à une autre, en diſant ainſi, Monſieur, c'eſt à la ſanté de Monſeigneur. Il eſt encore bien plus incivil d'ajouter le ſurnom & la perſonne & qualité, ou le nom de ſa qualité, en parlant à elle-même ; ou en buvant à la ſanté & ſa femme, ou de quelqu'un de ſes parens ou parentes, de dire, Monſeigneur, à la ſanté de Madame votre femme, de Madame votre ſœur, de Monſieur votre frere : il faut nommer la femme par la qualité ou par le ſurnom de ſon mari ; & les autres, ou par leur ſurnom, ou par quelque qualité, s'ils en ont ; en diſant, par exemple, A la ſanté de Madame Louvier, de Monſieur le Préſident, ou de Monſieur le Conſeiller.

Celui qui boit à la ſanté d'un autre qui eſt préſent, doit s'incliner fort honnêtement vers lui ; & celui à la ſanté duquel on boit, doit remercier celui qui boit, en s'inclinant autant que le demande la qualité de celui qui fait cette honnêteté, & boire enſuite à la ſanté de celui qui a bu à la ſienne, en s'inclinant un peu, ſans ſe découvrir.

Si c'est une personne de grande qualité qui boit à la santé d'une autre & moindre considération, celui à qui elle s'adresse doit se tenir découvert, en s'inclinant un peu sur la table, jusqu'à ce que cette personne ait achevé de boire; & on ne doit nullement lui faire raison, à moins qu'elle ne l'ordonne: cela ne doit pas cependant se faire, si la personne qui boit n'est pas d'une qualité beaucoup supérieure à l'autre.

ARTICLE X.

De la sortie de la table, & de la maniere d'y servir & desservir.

On ne doit pas attendre qu'on ait l'estomach plein de viandes, pour cesser de manger; & comme il est de l'honnêteté de manger avec modération, il l'est aussi de ne pas manger jusqu'à être entièrement rassasié.

Les enfans doivent toûjours sortir de table les premiers, en se découvrant, & en faisant la révérence.

Lorsqu'on est obligé de se lever, & de sortir de table avant les autres, il ne faut le faire qu'ayant la tête nuë; & en cas qu'on soit dépendant ou domestique, il ne faut pas se lever qu'on n'ôte soi-même, ou qu'il n'y ait quelqu'un pour ôter son assiette, dont l'objet n'est pas honnête.

S'il arrive que quelque personne, pour laquelle on doive avoir de la considération, mange, & se tienne encore à table à la fin du repas, & qu'on soit le seul

avec qui cette personne ait ou puisse avoir de la considération, particulierement si on n'est ni dépendant d'elle, ni soy domestique; on doit par honnêteté & par respect demeurer à table, pour lui tenir compagnie jusqu'à ce qu'elle se leve.

Il faut que les personnes qui servent à table ayent les mains fort nettes, & soient toûjours découvertes. La premiere chose qu'elles doivent faire, est d'étendre proprement la nape sur la table, mettre ensuite la salliere dessus, & puis les assiettes, sur lesquelles elles mettront le pain, qu'elles couvriront honnêtement de la serviette, pourvu qu'on ne se serve pas d'écuelles pour le potage: car alors il faut mettre les écuelles sur les assiettes, & mettre le couteau, la cuiller & la fourchette à droite dessous le pain, & la serviette par dessus.

Il faut ensuite laver les verres, & les disposer de telle maniere sur le buffet, ou sur une petite table couverte d'un linge blanc, qu'on ne les puisse pas changer facilement lorsqu'on voudra les présenter. Il faut toûjours avoir soin que tout ce qui est nécessaire, comme le pain, le sel, & des assiettes pour servir le pain, soient sur la table, ou sur un buffet bien propre & bien rangé.

Il faut ensuite donner à laver, en élevant un peu l'aiguiere avec cérémonie, ayant la serviette pliée en long sur l'épaule gauche, & tenant le bassin par dessous, posé sur la main & sur le bras gauche, à moins qu'il ne soit déja posé sur quelque chose. C'est sur les mains de la personne la plus considérable de la compagnie, qu'il faut commencer à verser de l'eau; il faut ensuite en verser sur les mains des autres, selon

leur rang & leur qualité ; & quelquefois sans aucun ordre ni distinction entre elles ; ce que l'on doit toujours faire lorsque les personnes ne sont pas d'une qualité fort distinguée.

Un des premiers soins qu'on doit avoir lorsqu'on sert à table, est de bien essuyer les plats par dessous, particulièrement celui du potage, afin qu'ils ne salissent pas la nape ; & de les disposer tellement que chacun y puisse facilement porter la cuiller ou la fourchette, quand il en aura besoin.

Le pain doit toûjours se présenter sur une assiette, ou dans une serviette, s'il n'y a point d'assiette nette sur le buffet ; & on ne doit jamais le porter à la main, ni le servir du côté de la personne la plus honorable.

Ceux qui servent doivent toûjours se tenir prets à servir ce que l'on demandera, & doivent pour cela avoir toûjours l'œil sur la table, & ne pas s'en éloigner.

S'il faut être découvert pour servir à table, il le faut particulièrement être pour servir à boire : & lorsqu'on en présente à quelqu'un, il faut tenir le verre par le pié avec la main gauche, ou la tasse par l'anse, & non pas à pleine main, ou en touchant le bord avec les doigts : il faut aussi toûjours mettre du vin dans le verre, avant de le présenter ; & puis l'ayant présenté, comme on le baisant, verser doucement de l'eau avec l'aiguiere, ou le pot, qu'on doit tenir de la main droite, & ne pas cesser de verser, jusqu'à ce que celui qui veut boire leve le verre, pour faire connoître qu'il n'en veut pas davantage.

Il est de la bienséance de ne présenter à boire à

personne, que l'on n'ait mangé quelque tems des viandes après que le potage aura été levé, & de commencer toûjours à verser à boire à la personne la plus considérable de la compagnie : on doit aussi observer de présenter toûjours à boire du côté droit de la personne que l'on sert ; si cependant il y a plusieurs personnes à table, il ne faut rien présenter à côté de la personne la plus qualifiée, à moins qu'absolument on ne puisse faire autrement.

Lorsqu'en servant du vin on en a trop mis dans le verre, il ne faut pas le verser dans le pot ou dans la bouteille, mais dans un autre verre : & si au contraire on n'en a pas mis assez, il en faudra encore remettre, autant que celui qu'on sert en souhaitera.

Lorsqu'on présente à boire à quelqu'un hors des repas, après lui avoir donné le verre, il faut tenir dessous une serviette ou une assiette, afin d'empêcher que quelque goute ne tombe sur ses habits ; & après qu'il aura bu, il faudra recevoir de lui le verre, comme en le baisant, & en même temps lui présenter une serviette pliée pour s'essuyer la bouche : on met aussi une assiette nette sous le verre, lorsque c'est une personne de grande qualité qui boit.

Les personnes qui veulent manger proprement, changent d'assiettes au moins deux fois durant le dîner ; une fois après avoir mangé le potage, & une fois pour le dessert : & au souper, seulement pour le dessert. Chez les personnes de qualité, & dans les grands festins, on en change ordinairement à tous

à chaque service.

Il doit toûjours y avoir des assiettes nettes sur le buffet, pour en changer à ceux qui peuvent en avoir besoin ; & il est à propos d'en changer, lorsqu'on a son assiette trop chargée.

Ceux qui servent & qui changent les assiettes, doivent commencer par la personne la plus considérable de la compagnie, & le faire à tous de suite en continuant, rendant à chacun une assiette nette, à mesure qu'ils en ôteront de dessus la table.

Lorsqu'on est à table, il faut se tenir dans une grande retenuë, & ne pas jetter fixement la vûë sur ceux qui mangent, ni sur les viandes. On doit aussi avoir soin qu'il ne manque jamais rien à ceux qui sont à table, & qu'ils ne soient pas obligés de demander plusieurs fois à boire ; c'est pourquoi ceux qui servent doivent être très attentifs à examiner s'il ne leur manque rien, & être prompts à les servir.

Il est contre la bienséance & lever les plats pendant que quelqu'un mange encore ; il faut attendre qu'on fasse signe de les ôter, soit en les éloignant, soit en quelque autre maniere. Il ne faut pas non plus lever aucun plat, qu'on n'en remette un autre à la place : car il n'est pas séant que la table demeure vuide, si ce n'est à la fin des repas.

Il ne faut pas mettre les plats les uns dans les autres, pour les lever plus facilement, particuliérement lorsqu'il y a encore de la viande dedans, & s'ils ne sont pas entiérement vuides : il ne faut pas non plus mêler ensemble dans un plat, ce qui pourroit

rester dans plusieurs, afin de pouvoir les emporter tous à la fois ; mais on doit lever les plats les uns après les autres, en sorte qu'on n'en emporte pas plus de deux en une fois.

Lorsqu'on dessert les plats de dessus la table, il faut toûjours commencer par ceux qui sont devant la personne qui tient le premier rang dans la compagnie, & commencer aussi par elle à ôter l'assiette, qu'on doit changer aussi-tôt que les plats sont desservis.

Il ne faut pas desservir entiérement, qu'après qu'on aura rendu graces à Dieu : & lorsqu'on dessert, il est à propos de mettre les couteaux, les fourchettes, & les cuillers dans un panier, aussi-bien que les morceaux & pain qui peuvent rester. C'est une chose honteuse de serrer alors de la viande, du vin, ou autre chose, pour les manger ou boire en cachette.

Il faut ôter le sel le dernier ; & après avoir levé la nape, couvrir la table d'un tapis, à moins qu'on ne doive ôter la table en même temps.

Après qu'on aura tout desservi, on aura soin de balayer proprement les miettes, & les autres choses qui seront tombées de la table : il faudra ensuite accommoder le feu, si c'est en hiver, & se retirer en faisant la révérence.

Si on est chargé de tenir la chandelle pour conduire la compagnie, on ne la prendra pas toute seule ; mais avec le chandelier, qu'on prendra de la main droite, en tenant son chapeau de la main gauche, & éclairer la compagnie, en marchant le premier.

Il est très incivil d'éteindre la chandelle en pré-

sonce de la compagnie ; la bienséance veut qu'on ne le fasse jamais en présonce & à la vuë des autres, & qu'oy ait égard qu'elle ne fume pas.

Il est encore bien plus malhonnête de moucher les chandelles avec les doigts ; il faut toûjours le faire avec les mouchettes, en tirant le chandelier & dessus la table.

CHAPITRE V.

Des divertissemens.

LEs divertissemens sont des exercices ausquels on peut employer quelque temps de la journée, pour délasser l'esprit des occupations sérieuses, & le corps des emplois fatigans qu'oy lui donne pendant le jour.

Il est bien juste de prendre quelquefois du repos ; le corps & l'esprit en ont besoin, & Dieu même en a donné l'exemple dès le commencement du monde, lorsqu'il s'est reposé tout un jour, selon l'expression de l'Ecriture, après avoir travaillé six jours entiers & de suite au grand ouvrage de la création du monde. Notre Seigneur a aussi invité ses Apôtres à se reposer avec lui, après qu'ils furent de retour des lieux où il les avoit envoyés pour y prêcher son Evangile.

Cependant comme il arrive souvent qu'on se divertit, ou en blessant sa conscience, ou aux dépens des autres, ou en violant en quelque autre chose les regles de l'honnêteté, soit en prenant des divertissemens

que la bienséance ne permet pas, soit en les prenant d'une maniere peu honnête, ou en mêlant quelque chose d'incivil ou de messéant : il paroit nécessaire ici d'exposer les différentes sortes de divertissemens qu'on peut prendre, & de faire ensuite connoitre la maniere dont on peut y passer le temps, pour le faire avec bienséance.

Les divertissemens qu'on peut prendre, sont la récréation, le jeu, le chant, & la promenade. On traitera ici de ces quatre choses l'une après l'autre, & de la maniere de s'en servir.

ARTICLE PREMIER.

De la récréation, & du ris.

IL est de la bienséance & de l'honnêteté, de prendre tous les jours quelque récréation, après les repas, avec les personnes avec qui on demeure & avec qui on mange ; & il n'est pas honnête de les quitter aussi-tôt qu'on est sorti de table.

La récréation se passe ordinairement en conversant d'une maniere aisée, & en discourant de choses plaisantes & agréables, qui donnent occasion de rire, & qui divertissent la compagnie : il faut cependant bien prendre garde que ces sortes de discours n'ayent rien de rampant, & qui ressente une basse éducation ; mais qu'ils soient relevés, par une maniere de les exprimer qui donne de l'éclat, du lustre, & de l'agrément à leur simplicité.

Le Sage dit, qu'il y a un temps de rire ; & c'est

proprement le temps qui suit le repas : car outre qu'on ne peut pas s'apliquer à des occupations sérieuses aussi-tôt après le repas, se tenir gai & libre, dans le temps qui les suit immédiatement, est une chose qui aide beaucoup à la digestion des viandes.

Il n'est jamais permis de se récréer aux dépens des autres : le respect qu'on doit avoir pour le prochain, demande qu'on ne se réjoüisse jamais & rien qui puisse faire & la peine à qui que ce soit.

Il y a trois choses principalement dont il ne faut jamais rire. Les choses qui touchent la Religion ; les paroles ou les actions deshonnêtes ; les imperfections des autres, ou quelque accident fâcheux qui leur seroit arrivé.

Pour ce qui est des choses qui regardent la Religion, il y auroit du libertinage & de l'impiété de s'en faire un sujet de rire, & de s'en divertir. Il faut qu'un Chrétien, en toutes occasions, donne des marques d'estime & de vénération pour tout ce qui regarde le culte de Dieu ; c'est pourquoi il faut bien se garder de tourner en risée les paroles de la sainte Ecriture, comme il arrive à quelques-uns : on ne doit jamais les avoir à la bouche que par un sentiment d'esprit chrétien, & pour s'animer à la pratique du bien & de la vertu.

La bienséance veut qu'on ait une si grande horreur pour tout ce qui approche tant soit peu de l'impureté, que bien loin de permettre d'en rire & de s'en divertir, elle ne souffre pas même qu'on témoigne avoir pour agréable rien de ce qui la touche. Ceux qui font des choses de cette nature, marquent qu'ils vivent plus selon le corps, que selon l'esprit, & qu'ils ont le cœur tout-à-fait corrompu.

A l'égard des imperfections des autres, ou elles sont naturelles, ou elles sont vicieuses ; si elles sont naturelles, il est indigne d'un homme de bon sens & d'une sage conduite, d'en rire, & de s'en divertir ; puisque celui qui les a n'en est pas cause, qu'il ne dépend pas de lui de ne les pas avoir, & qu'il n'y a point d'homme à qui il n'auroit pû arriver la même chose ; si ce sont des imperfections vicieuses, & dont on prend occasion de se divertir, cela est tout à fait contre la charité, & contre l'esprit chrétien, qui inspire plûtôt d'en avoir de la compassion, & d'aider les autres à s'en corriger, que de s'en faire un sujet de récréation.

Il n'est pas moins contre la bienséance de rire, & de se divertir de quelque accident fâcheux qui seroit arrivé à quelqu'un : car ce seroit comme donner des marques sensibles qu'on en a de la joie, au lieu que la charité, aussi-bien que l'honnêteté, doit faire prendre part à ce qui peut faire peine aux autres, comme à ce qui leur est agréable.

C'est une incivilité de rire après avoir dit quelque bon mot, & de regarder les autres pour voir s'ils rient de ce qu'on a dit : car c'est faire connoître qu'on croit avoir dit des merveilles. Il ne faut pas non plus rire quand quelque autre dit quelque chose de messéant ou de mal à propos : rire de tout ce que l'on voit, & de tout ce que l'on entend, c'est ressembler aux insensés.

On ne doit pas se donner la liberté de rire en tout temps & en toute occasion : il ne faut pas, par exemple,

rire quand on parle, ou quand on a sujet d'avoir & la peine. La bienséance ne le permet pas non plus dans de certaines occasions, où on doit tout au moins paroître sérieux, comme quand quelque parent est mort, de qui on est héritier: car il sembleroit qu'on auroit de la joie de ce qu'il est mort.

L'honnêteté ne veut donc pas qu'on rie, qu'il n'y ait quelque sujet raisonnable & le faire; & elle prescrit aussi des regles touchant la maniere & rire. Elle ne permet pas qu'on rie jamais avec beaucoup d'éclat, & encore bien moins qu'on le fasse d'une maniere si dissoluë & si peu sage, qu'on en perde la respiration, & qu'on en vienne à faire des gestes indécens; il n'y a que des gens & peu & sens & de peu & conduite, qui puissent en user ainsi: car c'est le propre de l'insensé, dit l'Ecclésiastique, d'écouter sa voix en riant; mais pour ce qui est & l'homme sage, à peine rira-t-il tout bas.

ARTICLE II.

De la promenade.

LA promenade est un exercice honnête, qui contribuë beaucoup à la santé du corps, & qui rend l'esprit plus disposé aux exercices qui lui sont propres: elle devient un divertissement, lorsqu'on y joint des entretiens agréables.

On y fait ordinairement quelque cérémonie pour y prendre place, & la plus honorable est duë à la perso-

ne la plus qualifiée de la compagnie. Celui cependant à qui on fait l'honneur & la présenter, ne doit pas l'accepter, à moins qu'il ne soit beaucoup au dessus des autres; & ne doit la prendre qu'après avoir salué la compagnie, comme pour la remercier & l'honneur qu'elle lui fait.

Il est très incivil de prendre soi-même la place d'honneur, à moins qu'on ne soit d'une qualité beaucoup supérieure aux autres: & lorsque ce sont des personnes qui sont à peu près égales qui se promenent ensemble, elles doivent ordinairement prendre place sans discernement, selon qu'elles se rencontrent.

Lorsqu'on est trois, ou plus, à se promener, la place qui se doit donner à la personne la plus considérable, est le milieu; la droite est la seconde, & la gauche est la troisiéme: & si les personnes qui se promenent ainsi sont égales, elles peuvent se céder le milieu alternativement à chaque longueur & promenade, celle qui étoit au milieu se retirant à coté, pour laisser prendre le milieu à une & celles qui étoient à coté.

Dans un jardin, & dans les autres places où l'usage n'a rien déterminé, la seconde place est la droite & la personne à qui on fait honneur: ainsi si on y est seul avec elle, on se mettra à sa gauche, & on aura soin & la prendre toûjours chaque fois qu'on tournera; sans néanmoins qu'il y paroisse de l'affectation.

Dans une chambre, la place où est le lit marque le dessus, si la disposition & la chambre le permet; sinon il faut se régler sur la porte, qui marque le dessous.

Dans la rue, la place d'honneur est le côté de la

muraille ; mais si on est trois, le milieu est la premiere place ; le côté & la muraille est la seconde, & l'autre côté est la troisiéme.

Quand on se promene, on doit toûjours marcher doucement, tous en droite ligne, particuliérement si on n'est pas en grand nombre, & qu'on soit de qualité à peu près égale : car si parmi les personnes qui se promenent ensemble, il y en a une beaucoup plus considérable que les autres, il est de l'honnêteté de marcher tant soit peu devant elle, pour lui faire honneur ; en sorte néanmoins qu'on la puisse entendre, & lui parler facilement.

Quand on se promene avec quelqu'un, il n'est pas de la bienséance de s'en aprocher si près qu'on le touche, & il l'est encore bien moins de lui donner des coups de coude : il ne faut pas non plus se tourner si fort vis-à-vis de celui à qui on veut parler, qu'on l'empêche de marcher, ou qu'on soit incommode aux autres.

Au bout de chaque longueur de promenade, c'est à la personne la plus considérable à se tourner la premiere ; & elle doit toûjours le faire en tournant le visage vers celle qui est la plus considérable après elle, ou vers celle qui parle, ou alternativement tantôt à droite, tantôt à gauche : il est de son honnêteté d'en user ainsi, si les personnes qui sont à ses côtés sont à peu près d'égale condition. Toutes les autres doivent se tourner du côté de celle qui est au milieu.

S'il n'y a que deux personnes qui se promenent, elles doivent se retourner en dedans, du côté de celle avec laquelle elles se promenent, & jamais en dehors ; parce qu'on ne pourroit pas le faire sans tourner le dos à celle avec laquelle on est, ce qui seroit tout à fait contre l'honnêteté.

Si deux personnes d'une qualité beaucoup supérieure, font mettre au milieu d'elles une autre qui leur est inférieure, afin de pouvoir entendre plus facilement quelque récit qu'elle auroit à leur faire, à chaque bout d'allée l'inférieure aura soin de se tourner du côté de la personne la plus qualifiée des deux ; & si ces deux personnes sont d'une qualité à peu près égale, elle prendra garde & se tournera à un bout d'allée du côté de l'une, & à l'autre bout du côté de l'autre ; & aussi-tôt qu'elle aura achevé le récit qu'elle aura à faire, elle quittera le milieu, & se mettra de côté, tant soit peu en arriere.

Si on passe par quelqu'endroit où il faille marcher seul à seul, chacun doit suivre selon le rang qu'il tient dans la compagnie, en se faisant civilité les uns aux autres ; mais si les personnes n'ont point de qualité particuliere qui les distingue, elles marcheront l'une après l'autre, selon qu'elles se rencontreront.

Si cependant le lieu est incommode ou dangereux, un des moins qualifiés peut marcher le premier, pour montrer le chemin, ou en faire l'essai, sans rien faire en cela qui soit contre les regles de la bienséance.

C'est une grande incivilité, en rencontrant une autre compagnie, de quitter la sienne : car c'est marquer qu'on a bien peu de considération pour les personnes avec qui l'on est, & qu'on en fait bien peu d'estime.

Lorsqu'on se promene ordinairement avec une personne considérable, ou même avec une personne égale; il n'est pas bienséant de s'arrêter : car outre que cela ressent la supériorité, cela est quelquefois ennuyeux aux autres. Si cependant la personne avec qui on se promene s'arrete, il faut aussi s'arrêter, & avoir égard à ne point avancer, pendant le temps que cette personne demeure ainsi arrêtée.

ARTICLE III.

Du jeu.

Le jeu est un divertissement, qui est quelquefois permis; mais il ne faut le prendre qu'avec beaucoup de précaution : c'est une occupation à laquelle on peut employer quelque temps; mais il faut qu'on y apporte beaucoup de retenue. S'il faut beaucoup de précaution pour ne s'y pas laisser aller à quelque passion déréglée, il faut de la retenuë pour ne s'y pas donner tout entier, ni y employer trop de temps.

Comme il est impossible de s'y conduire avec bienséance sans ces deux conditions, il n'est pas aussi permis de joüer sans elles.

Il y a particuliérement deux passions, auxquelles on doit prendre garde & ne se point laisser aller dans le jeu : la premiere, est l'avarice; & c'est aussi ordinairement celle qui est la source de la seconde, qui est l'impatience, & les emportemens.

Ceux qui joüent, doivent bien prendre garde & ne pas

pas le faire par avarice; le jeu n'ayant pas été inventé pour gagner de l'argent, mais seulement pour délasser un peu l'esprit & le corps après le travail.

C'est ce qui fait qu'il n'est pas bienséant de jouer de grosses sommes, mais seulement quelque peu d'argent, qui ne puisse pas ni enrichir celui qui gagne, ni apauvrir celui qui perd; mais qui serve à entretenir le jeu, & à donner plus d'inclination pour gagner, qui est ce qui contribuë beaucoup au plaisir du jeu.

C'est une grande incivilité & s'impatienter dans le jeu, quand on n'y réussit pas comme on le souhaiteroit; & il est honteux de s'y abandonner à des emportemens, & encore bien plus d'y jurer : on doit s'y comporter d'une maniere sage & paisible, pour ne pas troubler le divertissement.

Il est tout-à-fait contre l'honnêteté de tromper au jeu; c'est même un larcin : & si on gagne, on est obligé à restitution, quand même on auroit gagné en partie par son industrie.

L'argent que l'on gagne ne doit pas s'exiger avec empressement; mais si quelqu'un a manqué de mettre au jeu, & qu'il ait perdu, il ne faut lui demander, ou l'engager & mettre un jeu ce dont il est redevable, que d'une maniere honnête, en lui représentant seulement qu'il n'a pas mis au jeu, en cette maniere: Vous vous êtes aparamment oublié de mettre au jeu; ou, s'il a perdu, & qu'on continuë de jouer, Ayez la bonté de mettre deux fois au jeu; ou, Il manque une telle somme de ce qu'il devoit y a-

voir, n'y ayant pas été mise la derniere fois. Il faut bien se garder en ces occasions, d'user de ces manieres & parler : Payez ; Mettez au jeu.

Quoiqu'il faille faire paroître en jouant beaucoup de gaieté sur son visage, parce qu'on ne joue que pour se divertir ; il est cependant contre la bienséance de témoigner une joie extraordinaire quand on gagne, aussi-bien que de se troubler, de se chagriner, ou de se facher quand on perd : car c'est une marque qu'on ne joue que pour gagner de l'argent. L'un des meilleurs moyens dont on puisse se servir pour ne pas tomber dans quelques-uns de ces déréglemens, est de ne jouer que si peu d'argent, que ni le gain, ni la perte, ne soient pas capables d'exciter aucune passion dans ceux qui jouent.

Il est aussi incivil & ganter ou de siffler en jouant, quand même on ne le feroit que doucement, & entre ses dents : il l'est encore bien plus de battre du tambour avec ses doigts, ou avec son pié ; c'est cependant ce qui arrive quelquefois à ceux qui sont fort apliquez à leur jeu.

S'il arrive quelque différend dans le jeu, il faut bien se garder de crier, & contester, ou de s'opiniatrer ; mais si on est obligé de soutenir un coup, ce doit être avec beaucoup de retenuë & d'honnêteté, exposant simplement & en peu de mots le droit qu'on croit avoir, sans même élever ni changer tant soit peu le ton de sa voix.

Lorsqu'on perd, il est de l'honnêteté de payer toûjours avant qu'on le demande : car c'est la marque

d'un esprit généreux, & d'une personne bien née, de payer ce qu'on doit au jeu, sans faire paroître aucune peine.

On ne doit jamais entreprendre de jouer avec une personne d'une qualité beaucoup supérieure, qu'elle ne le commande ; mais quand une personne de qualité oblige quelqu'un, qui est d'une condition beaucoup inférieure à la sienne, de jouer avec elle, il faut qu'il ait bien de l'égard & ne point témoigner ni d'empressement dans le jeu, ni d'envie de gagner : car c'est une marque de petitesse d'esprit, & de bassesse de condition.

Si on sçait même que la personne avec qui on joue, & à qui on doit du respect, a de la peine de perdre, il ne faut pas si l'on gagne, quitter le jeu, à moins que cela ne vienne d'elle, ou qu'elle n'ait regagné ce qu'elle avoit perdu ; mais si on perd, on peut se retirer honnêtement, & cela est toûjours permis, quelque personne que soit celle avec qui on joue.

Il est de l'honnêteté de faire paroître qu'on reçoit du contentement, lorsqu'une personne à qui on doit du respect gagne en jouant, particuliérement lorsqu'on ne joue pas soi-même, & qu'on est seulement spectateur.

Il est de conséquence de s'abstenir entiérement de jouer, si on n'est pas d'une humeur commode dans le jeu : car il pourroit arriver bien des inconvéniens, qu'on est obligé de prévenir. Mais si la personne avec laquelle on joue est d'une humeur fâcheuse, il ne faut pas témoigner de faire de la peine ni de ses paroles, ni de ses manieres d'agir ; on doit encore bien moins prendre garde à ses emportemens ; il faut tâcher de poursuivre

tranquillement son jeu, comme si de rien n'étoit. La prudence même & la sagesse demandent qu'on prenne tout en bonne part, & qu'on ne sorte jamais du respect qu'on doit à cette personne, ni du calme qu'on doit toûjours conserver dans son esprit.

Il est très incivil de se moquer de quelqu'un, qui auroit manqué d'adresse en jouant.

Si des personnes plus qualifiées viennent pour jouer, & qu'on occupe la place, il est de l'honnêteté de la leur céder: & si on joüe avec quelque personne d'une qualité supérieure, deux contre deux, & que cette personne ait gagné la partie, son associé doit bien se garder de dire; Nous avons gagné mais Vous avez gagné Monsieur, ou Monsieur a gagné.

Il est tout-à-fait contre la bienséance de s'échauffer au jeu: il ne faut pas cependant s'y négliger, ni se laisser perdre par complaisance; afin de ne pas laisser croire à la personne avec qui on joüe, qu'on se met peu en peine & contribuë à son divertissement.

On peut jouer à plusieurs sortes de jeux, dont les uns éxercent plus l'esprit, & les autres éxercent particulièrement le corps.

Les jeux qui éxercent le corps, comme la paume, le mail, la boule, les quilles, ou le volant, sont préférables aux autres; & même à ceux qui éxercent & qui occupent trop l'esprit, comme sont les échets, & les dames. Lorsqu'on joüe à ces sortes de jeux, qui donnent de l'éxercice au corps, il faut bien se donner de garde de faire des contorsions de corps ridicules ou indécentes; il faut aussi avoir égard de ne s'y pas

trop échauffer, & de s'abstenir de se déboutonner, de quitter ses habits, ou même son chapeau: car ce sont des choses que la bienséance ne permet pas. Lorsqu'on joüe aux échets, ou aux dames, il est de l'honnêteté de présenter à la personne avec qui on joüe les échets blancs, & les dames blanches ou de les placer devant elle, ou du moins de l'y aider, ou de se disposer à le faire, & de ne pas souffrir qu'on nous donne les échets blancs, ou les dames blanches, ni qu'on les place devant nous.

Il y a quelques jeux de cartes auxquels il peut être permis de jouer quelquefois, parce qu'ils ne sont pas purement de hazard, tel qu'est le piquet, & quelques autres, où l'adresse a beaucoup de part. Mais il y en a qui sont tellement de hazard, comme sont le berlan, le lansquenet, les jeux de dez, & d'autres semblables, qu'ils sont non seulement défendus par la loi de Dieu, mais qu'il n'est pas même permis d'y jouer, selon les regles de la bienséance: aussi doivent-ils être regardés comme indignes d'une personne qui a de l'éducation.

L'honnêteté veut aussi que le tems qu'on emploie au jeux soit modéré; & que bien loin de jouer continellement, comme font quelques-uns, on ne joüe pas même trop souvent, ni plusieurs heures de suite: car ce seroit faire son occupation d'une chose qui n'est proprement qu'une cessation ou une interruption d'emploi pour un petit tems; & c'est ce qui ne peut convenir à une personne qui a de la conduite.

ARTICLE III.

Du chant.

LE chant est un divertissement, qui est non seulement permis, mais qui est même fort honnête, & qui peut beaucoup servir à récréer l'esprit d'une maniere très agréable, & fort innocente en même tems.

La bienséance cependant, aussi-bien que la religion, veut qu'un Chrétien ne se laisse point aller à chanter toutes sortes de chansons, & qu'il prenne particuliérement garde de ne pas chanter de chansons déshonnêtes, ni aucunes dont les paroles sont trop libres, qui ait double entente. En un mot, il est très indécent à un Chrétien de chanter des airs qui portent à l'impiété, ou dans lesquels on fasse gloire de faire bonne chere, ou dont les expressions & les termes témoignent qu'on se fait honneur, & qu'on prend un très grand plaisir de s'abandonner à l'excès du vin: car, outre qu'il est de très mauvaise grace d'avoir de telles paroles dans la bouche, elles pourroient beaucoup contribuer à donner de l'inclination de tomber dans ces sortes de déréglemens; quand même on n'y seroit pas actuellement, les chansons inspirant beaucoup plus facilement à l'esprit ce qu'elles contiennent, que non pas les paroles seules.

Saint Paul nous marque précisément en deux endroits différens de ses Epitres, que ce que les Chrétiens doivent chanter, sont des Psaumes, des

hymnes & des Cantiques spirituels; & qu'il les doivent chanter du fond de leurs cœurs, & avec affection, parce qu'ils contiennent les louanges de Dieu. Ce sont là en effet les seules airs qu'on devroit entendre dans les maisons des Chrétiens, dans lesquelles le vice & tout ce qui y porte, n'est pas moins contraire à la bienséance qu'aux regles de l'Evangile, & dans lesquelles on ne doit rien entendre chanter qui ne donne occasion de louer Dieu, & qui ne porte à la pratique du bien, & à l'exercice de la vertu.

C'étoit aussi la pratique des anciens Patriarches, qui ne faisoient point de Cantiques qui ne fussent, ou pour louer Dieu, ou pour le remercier de quelque bienfait qu'ils avoient reçu de lui. David, qui en a fait un grand nombre, les a tous composés à la louange de Dieu. L'Eglise, qui se les est appropriés, qui les chante tous les jours, & qui les met dans la bouche des Chrétiens les jours qu'ils s'assemblent solennellement pour rendre leurs devoirs à Dieu, semble les inviter aussi, & à les répéter souvent en leur particulier, & les peres & les meres à les apprendre à leurs enfans.

Comme on a traduit ces saints Cantiques en notre langue, & qu'on les a mis en chant, tout le monde a la commodité & facilité de les pouvoir chanter, aussi-bien que de les entendre, & de se remplir l'esprit & le cœur des saintes affections dont ils sont pleins: ce devroit être aussi un grand plaisir, & un véritable divertissement pour les Chrétiens, de bénir & de louer souvent le Dieu & leur cœur.

Ce que l'honnêteté demande de ceux qui sçavent chanter, ou jouër de quelque instrument, est de ne le faire jamais connoître, de n'en donner aucune marque, & de n'en point parler, pour se procurer de l'estime par ce moyen ; mais si cela vient à être connu, & que dans la rencontre quelqu'un à qui on doive du respect ou de la déférence, prie de jouer ou de chanter quelque air, soit pour faire connoître ce qu'on sçait, soit pour divertir la compagnie, on peut honnêtement s'en excuser ; & pour l'ordinaire il est à propos de le faire ; mais si cette personne persiste, & fait instance, ce ne seroit pas sçavoir son monde, si on hésitoit davantage à chanter ou à jouer de l'instrument, comme on prie : car s'il arrivoit qu'on ne chantât pas tout à fait bien, ou qu'on ne fût pas habile à toucher de l'instrument, ceux de la compagnie auroient ensuite sujet de dire, que cela ne valoit pas la peine de se faire tant prier, au lieu qu'en acquiéçant d'une maniere honnête, & sans beaucoup de retard, on se met à couvert de tous les reproches, ou au moins on n'y donne aucune occasion.

Lorsqu'on est aussi obligé de chanter en compagnie, on doit éviter de tousser & de cracher, & il faut bien se garder de se louer soi-même, & de dire, par exemple, Voilà un bel endroit ; En voici encore un plus beau, Prenez garde à cette chûte, &c. cela a trop l'air de vanité & de propre estime, & c'est une marque qu'on s'en fait trop accroire. Il n'est pas non plus bienséant de faire de certaines gestes qui marquent de la cadence ; c'est ce qu'il n'est pas aussi bien à faire, lorsqu'on joüe de quelque instrument.

Lorsqu'on est ainsi prié de chanter ou de jouer de quelque instrument, il ne faut pas faire l'un ou l'autre trop long-tems ; car il faut éviter d'être ennuieux, & il faut finir d'autant plûtôt, afin de ne donner occasion à personne de dire ou de penser que c'est assez.

Ce seroit une incivilité de le dire, si la personne qui chante mérite quelque considération ; & même elle seroit bien plus grande d'interrompre une personne qui chante.

Il faut bien prendre garde de ne jamais chanter seul, & entre ses dents ; cela est bien malhonnête en quelque occasion que ce soit ; il ne l'est pas moins de contrefaire une personne que l'on auroit oüi chanter, soit parce qu'elle chante du nez, ou parce qu'elle a des inflexions de voix, ou des manieres qui sont messéantes & desagréables ; cela sent le baladin, & le farceur de théatre. Il est aussi de très mauvaise grace d'avoir des manieres de chanter qui soient ou grossieres, ou affectées & singulieres.

Le moyen de bien chanter, agréablement, c'est de le faire d'une maniere tout-à-fait naturelle.

ARTICLE V.

Des divertissemens qui ne sont pas permis.

Il y a d'autres divertissemens, dont on ne traitera pas ici fort au long, parce qu'ils ne sont nullement permis à un Chrétien, ni par les

loix de la religion, ni par les regles & la bienséance.

Il y en a qui ne sont ordinaires qu'aux riches, & ce sont les bals, les danses, & les comédies ; il y en a d'autres qui sont plus ordinaires aux artisans, & aux pauvres, tels que sont les spectacles des Opérateurs, des baladins, des danseurs de corde, des marionnettes, &c.

A l'égard des bals, il suffit de dire que ce sont des assemblées dont la conduite n'est ni Chrétienne, ni honnête. Ils se font de nuit, parce qu'il semble qu'on se veuille cacher à soi-même ce qui se passe d'indécent dans ces assemblées ; ou plutôt parce qu'on veut, à la faveur des ténebres, se donner plus de liberté pour y commettre le crime. Les personnes chez qui ils se tiennent, sont dans une obligation indispensable d'ouvrir leur porte indifféremment à tout le monde ; ce qui fait que leurs maisons deviennent comme des lieux infames & publics, où les peres & meres exposent leurs propres filles à toutes sortes de jeunes garçons, qui, ayant la liberté d'entrer dans ces assemblées, prennent aussi celle d'examiner toutes les personnes qui les composent, & s'attacher à celles qui leur plaisent davantage & les entretenir, & les mener danser, & les cajoler, & prendre avec elles des libertés que les peres & meres auroient honte & leur permettre dans leurs maisons particulieres. Et les filles, par le luxe & la vanité qui paroissent dans leurs ajustemens, par le peu de modestie qui se rencontre dans leurs regards, dans leurs gestes, dans toute leur personne, se prostituënt aux yeux & aux désirs de tous

ceux qui entrent dans ces bals, & donnent occasion à ceux qui sont les plus modérés, d'avoir des sentimens bien éloignez & ceux que la pudeur & l'honnêteté Chrétienne devroient leur inspirer.

Pour ce qui est des danses qui se font dans des maisons particulieres, avec moins d'excès, elles ne sont pas moins contre la bienséance, que celles qui se font avec plus d'éclat dans les bals : car, si un ancien Païen a dit, qu'il n'y a personne qui danse étant sobre, s'il n'a perdu l'esprit ; qu'est-ce que l'esprit Chrétien peut inspirer touchant ce divertissement, qui n'est propre, dit Saint Ambroise, qu'à exciter des passions honteuses, & dans lesquelles la pudeur perd tout son éclat, parmi le bruit qu'on fait en sautant, & en s'abandonnant à la dissolution. C'est aux meres impudiques & adulteres, dit ce saint Pere, à souffrir que leurs filles dansent, & non pas aux meres chastes & fideles à leurs époux, qui doivent apprendre à leurs filles à aimer la vertu, & non pas la danse, dans laquelle, dit Saint Chrysostome, le corps est deshonoré par des démarches honteuses & indécentes. Et l'ame l'est encore bien davantage : car les danses sont les jeux des Démons, & ceux qui en font leurs divertissemens & leurs plaisirs, sont les ministres & les esclaves des Démons, & se conduisent en bêtes plutôt qu'en hommes, puisqu'ils s'abandonnent à des plaisirs brutaux.

Quoique les comédies passent dans le monde pour un divertissement honnête, elles sont cependant la honte & la confusion du Christianisme. En effet, ceux qui

s'abandonnent à cet emploi, & qui en font leur profession, ne sont-ils pas publiquement notés d'infamie? Peut-on aimer une profession qui couvre de confusion ceux qui l'exercent? Et cet art n'est-il pas infâme & honteux, dans lequel toute l'adresse consiste à exciter en eux-mêmes, & dans les autres, des passions honteuses, pour lesquelles une personne bien née ne peut avoir que de l'horreur? Si on y chante, on n'y entend que des airs qui sont très propres pour fortifier ces mêmes passions. Y a-t-il de l'honnêteté & de la bienséance dans les ajustemens, dans la nudité, & dans la liberté des Comédiens & des Comédiennes? Y a-t-il quelque chose dans leurs gestes, dans leurs paroles, & dans leurs postures, qu'il ne soit indécent à un Chrétien, non seulement de faire, mais même de voir? Il est donc tout-à-fait contraire à l'honnêteté d'en faire son plaisir & son divertissement.

Les théatres des Opérateurs & des Baladins, qui sont ordinairement dressés dans des places publiques, sont regardés comme indécens par tous les honnêtes gens; ce ne sont ordinairement que les artisans & les pauvres qui s'y arrêtent. Il semble même que ce soit pour eux que le démon les ait dressés, afin que, comme ils n'ont pas le moyen de goûter le poison dont il se sert pour perdre les ames dans les comédies, ils puissent facilement s'en rassasier au pié de ces théatres publics: & c'est pour cette fin qu'il y emploie des bouffons, qu'il les exerce, qu'il les forme, & qu'il s'en sert, selon l'expression de Saint Chrysostome, comme d'une peste, dont il infecte toutes les Villes

dans lesquelles ils vont. Aussi-tôt que ces bouffons ridicules, dit ce saint Pere, ont proféré quelques blasphemes, ou quelques paroles d'déshonnêtes, on voit que les fous s'emportent dans des éclats de rire; ils leur applaudissent pour des choses pour lesquelles on devroit les lapider.

C'est donc un divertissement bien honteux, & un détestable plaisir, selon l'expression de ce Pere, que celui que l'on prend à ces sortes de spectacles: & ceux qui s'y trouvent, font paroître qu'ils ont le cœur & l'esprit bien bas, & bien peu de Christianisme.

Il n'est pas plus séant à un Chrétien de se trouver à des représentations de marionnettes, dans lesquelles il n'y auroit rien qui parut agréable & divertissant, si on n'y mêloit des paroles qui fussent impertinentes ou déshonnêtes, avec des postures & des mouvemens tout-à-fait indécens. C'est pour ce sujet qu'une personne sage ne doit regarder ces sortes de spectacles qu'avec mépris, & que les peres & les meres ne doivent jamais permettre à leurs enfans d'y assister, & doivent leur en inspirer beaucoup d'horreur, comme étant contraires à ce que la bienséance, aussi-bien que la piété chrétienne, éxigent d'eux.

L'honnêteté ne permet pas non plus de se trouver aux spectacles des danseurs de corde, qui exposant tous les jours leurs vies, aussi-bien que leurs ames, pour divertir les autres, ne peuvent être ni admirés, ni même regardés par une personne raisonnable; puisqu'ils font ce qui doit être condamné de tout le monde, en suivant les seules lumieres & la raison.

CHAPITRE VI.

Des visites.

ARTICLE PREMIER.

De l'obligation que la bienséance impose de faire des visites, & des dispositions qu'on doit y aporter.

ON ne peut, pour vivre honnêtement dans le monde, se dispenser de faire quelquefois des visites, & d'en recevoir : c'est une obligation que la bienséance impose aux séculiers.

La Sainte Vierge même, quoique retirée, en a rendu à sa cousine Sainte Elisabeth ; & il semble que l'Evangile ne l'a raportée fort au long, qu'afin qu'elle puisse être le modele des nôtres. Jésus Christ aussi en a rendu plusieurs fois, par un simple mouvement de charité, n'y ayant d'ailleurs aucune obligation.

Pour bien connoître, & pour discerner en quelles occasions on doit rendre des visites, il faut se persuader que la bienséance chrétienne ne doit se régler en cela que sur la justice & sur la charité ; & qu'elle ne peut éxiger qu'on rende des visites, que ce ne soit ou par nécessité, ou pour donner à quelqu'un des marques de respect, ou pour entretenir l'union & la charité.

Les occasions sur lesquelles la bienséance, fondée sur la justice, veut qu'on fasse des visites, sont, lorsqu'un pére, par éxemple, a un enfant, ou qu'un

enfant a son pere malade ; ils sont obligés l'un & l'autre de visiter celui qui est malade, pour lui rendre tous les devoirs que la piété & la justice chrétienne, aussi-bien que la bienséance, éxige d'eux.

Quand quelqu'un a de la haine & de l'aversion pour quelque autre personne, l'un & l'autre sont obligés, selon les regles de l'Evangile, de se visiter, pour se réconcilier ensemble, & vivre tout-à-fait en paix.

La bienséance chrétienne se regle sur la charité dans les visites, lorsqu'on en rend, ou pour contribuer au salut du prochain, en quelque maniere que ce soit, ou pour lui rendre quelque service temporel, ou pour lui rendre ses respects, lorsqu'on lui est inférieur, ou pour conserver avec lui une union tout-à-fait chrétienne. On a toûjours été dans quelques-unes de ces vuës, & par quelques-une de ces motifs, que Jésus Christ notre Seigneur s'est conduit dans toutes les visites qu'il a rendues : car c'étoit ou pour convertir les ames à Dieu, comme dans la visite qu'il rendit à Zachée ; ou pour ressusciter des morts, comme lorsqu'il alla chez Sainte Marthe après la mort de Lazare, & chez le Chef de la Synagogue ; ou pour guérir des malades, comme lorsqu'il alla chez Saint Pierre, & chez le Centenier ; quoiqu'il ne fit tous ces miracles qu'afin de gagner des cœurs à Dieu ; ou pour marque d'amitié & de bienveillance, comme dans la derniere visite qu'il rendit aux Saintes Marthe & Marie-Magdeleine.

Il n'est donc pas permis à un homme d'une conduite sage & réglée, de rendre continuellement des visites aux uns & aux autres ; car c'est une vie

malheureuse, dit le Sage, d'aller ainsi de maison en maison, & faire un très grand nombre de visites inutiles, comme font quelques-uns; c'est perdre un temps très précieux, que Dieu ne nous a donné qu'afin de l'employer pour le Ciel.

On doit aussi prendre garde dans les visites qu'on rend, & ne les pas faire trop longues; cela est ordinairement ennuieux & incommode aux autres.

A l'égard des personnes auxquelles on rend visite, il faut avoir égard qu'elles ne vivent pas ni dans la débauche, ni dans le libertinage, & qu'elles ne fassent rien paroître dans leurs discours qui marque ou de l'impiété, ou du mépris de la religion: la bienséance ne peut souffrir qu'on ait communication avec ces sortes de personnes.

Lorsqu'on veut rendre visite à une personne pour qui on doit avoir de la considération, & à qui on doit du respect, il faut avoir soin de prendre du linge blanc, & des habits propres: car c'est une marque de respect. Il faut aussi prévoir auparavant ce qu'on aura à lui dire.

Si quelqu'un nous charge de quelque commission à l'égard de la personne que nous allons voir, il faut faire un attention toute particulière à ce qu'il nous dit; & si on ne l'entend pas bien, ou si on ne le comprend pas; il faut le faire connoître honnêtement, & en demandant excuse, afin, ou qu'on le répete, ou qu'on le fasse mieux comprendre: il est cependant de l'honnêteté & faire en sorte de ne jamais obliger une personne à répéter ce qu'elle nous a dit.

ARTICLE

ARTICLE II.

De la maniere d'entrer chez une personne à qui on rend visite.

Lorsqu'on rend visite à quelqu'un, si la porte est fermée, c'est une grande incivilité de heurter fort, & & fraper plus d'un coup: il faut y fraper doucement, & attendre patiemment qu'on ouvre la porte.

A la porte d'une chambre, ce n'est pas sçavoir son monde de fraper, il faut gratter; si la personne ne vient pas, il faut s'éloigner de la porte, afin qu'on ne soit pas trouvé comme écoutant, & faisant l'espion: ce qui seroit fort choquant, & & très mauvaise grace.

Lorsqu'on ouvre la porte, & que celui qui ouvre demande le nom, il faut le dire, & jamais ne se qualifier du nom de Monsieur.

Si la personne qu'on va visiter est d'une qualité beaucoup supérieure, & n'est pas au logis, il n'est pas bienséant de dire son nom; mais il faut dire qu'on reviendra une autre fois.

Si on est tout-à-fait étranger dans la maison où on va, c'est une effronterie d'y entrer de soi-même sans y être introduit; il faut attendre qu'on dise d'entrer, quand même la porte seroit ouverte: s'il n'y a personne pour introduire, & que raisonnablement on croye avoir la liberté d'entrer, on doit le faire sans bruit, & ne pas pousser la porte bien fort. On doit aussi prendre garde, lorsqu'on ouvre ou qu'on ferme une porte, & lorsqu'on marche, de le faire doucement & sans bruit.

Il est très incivil, lorsqu'on ouvre une porte, de la laisser ouverte ; il faut avoir soin de la fermer, s'il n'y a personne pour le faire.

Lorsqu'on attend dans une salle, ou dans l'antichambre, il n'est pas bienséant de se promener ; cela est même défendu chez les Princes, & il l'est encore bien moins de chanter, ou de siffler.

Il est de l'honnêteté d'avoir la tête nuë dans les salles & dans les antichambres, quand même il n'y auroit personne : & lorsqu'on est chez une personne d'une qualité éminente, on doit avoir égard de ne se pas seoir le dos tourné à son portrait, ou à celui d'une personne qu'on doit respecter.

Ce seroit une incivilité d'entrer la tête couverte dans des lieux où sont des personnes de mérite & de considération ; il faut toûjours se découvrir avant que d'y entrer.

Si la personne qu'on visite écrit, ou fait quelque autre chose, il n'est pas honnête de la détourner : il faut attendre qu'elle se détourne elle-même ; il n'est pas non plus honnête d'entrer hardiment dans un lieu où il y a plusieurs personnes occupées ensemble ; à moins qu'il n'y ait quelque affaire pressée, ou de conséquence, qui y oblige, ou qu'on le puisse faire sans être aperçu.

Lorsqu'on entre dans la chambre d'une personne, & qu'elle n'y est pas, il ne faut pas aller de côté & d'autre, ni examiner ce qui est dedans ; mais on doit sortir sur le champ, & attendre dans l'antichambre ; s'il y a des papiers, des écrits, des lettres, ou autres choses semblables sur la table de la chambre, il est incivil & regarder curieusement ce que c'est ; il faut au contraire

en détourner sa vuë, & s'en éloigner.

ARTICLE III.

De la maniere dont on doit saluer les personnes qu'on visite.

La premiere chose qu'on doit faire en entrant dans la chambre d'une personne qu'on visite, est de la saluer, & de lui faire la révérence. Ce fut aussi la premiere chose que l'Evangile nous marque que fit la sainte Vierge dans la visite qu'elle rendit à sainte Elisabeth.

On peut saluer quelqu'un de trois manieres différentes. Il y a une maniere de saluer qui est fort ordinaire, qui se fait, premiérement, en se découvrant de la main droite, en portant le chapeau jusqu'en-bas, étendant tout-à-fait le bras, & en le posant tourné en dehors sur la cuisse droite, & laissant la main gauche dans sa liberté. Secondement, en regardant doucement & honnêtement la personne qu'on salue. Troisiémement en baissant la vuë, & inclinant le corps. Quatriémement, en tirant le pié ; si on veut s'avancer, le coulant droit en avant ; si on veut reculer, en tirant le pié gauche en arriere ; si on passe à côté, en glissant le pié en avant du côté de la personne qu'on veut saluer, & en se courbant & saluant la personne quelques pas avant que d'être vis-à-vis d'elle.

Si on salue une compagnie toute entiere, on doit couler le pié en avant, pour saluer la personne la plus considérable ; & tirer le pié gauche en arriere, pour

saluer de côté & d'autre toute la compagnie.

On ne doit jamais entrer dans aucun lieu, sans saluer ceux qui y sont; & c'est à celui qui entre à saluer le premier ceux qui sont dedans.

C'est aussi ce que doit faire celui qui rend visite, quand même la personne à qui il la rend lui seroit inférieure: & c'est ce que fit la sainte Vierge, à l'égard de sainte Elisabeth. Celui aussi qui reçoit la visite, doit faire en sorte & prévenir, & de s'avancer pour saluer le premier. Si même la personne qui rend visite est de grande qualité, ou si on lui doit beaucoup de respect, il est de la bienséance d'aller la recevoir à la porte, ou même plus avant, lorsqu'on est averti de sa venuë, pour lui donner de plus grandes marques du respect qu'on lui porte: c'est ce que firent les saintes Marthe & Marie-Magdeleine, au raport de l'Evangile, lorsque Jésus Christ alla les visiter pour ressusciter Lazare; c'est aussi l'honneur que lui fit le Centenier, lorsqu'il alla chez lui guérir son serviteur, qui étoit malade.

La seconde maniere de saluer, est de le faire dans la conversation, c'est ce qu'on nomme ordinairement une honnêteté: cela se fait simplement en se découvrant, ou se courbant tant soit peu, & en glissant le pied d'une maniere imperceptible, lorsqu'on est debout.

La troisieme maniere de saluer, qui est extraordinaire, se fait quand quelqu'un vient de devers, ou lorsqu'on prend congé de quelqu'un avant son départ pour un voyage. Cette maniere de saluer se fait comme la premiere; mais il faut ôter son gant de la main droite, se courber humblement, & après avoir porté la

main presque à terre, la raporter ensuite doucement vers sa bouche, comme pour la baiser: on doit aussi se relever doucement, de peur que la personne qu'on salue venant à s'incliner, & peut-être à embrasser par honnêteté, on ne lui donne quelque coup de tête.

Celui qui salue ainsi doit s'incliner d'autant plus profondément, que la personne qu'il salue est plus qualifiée.

Une autre maniere extraordinaire de saluer, est d'embrasser la personne qu'on aborde: ce qui se fait en portant la main droite dessus l'épaule, & la gauche dessous, en se présentant l'un à l'autre la joue gauche, sans se la toucher, ni la baiser.

Le baiser est encore une autre maniere de saluer, qui ne se fait ordinairement que par des personnes qui ont quelque union entre elles, & quelque amitié particuliere. Il étoit fort en usage dans la primitive Eglise parmi les Fideles, qui s'en servoient comme d'une marque sensible d'une union très intime entre eux, & d'une charité parfaite: c'est ainsi que saint Paul exhorte les Romains, & les autres à qui il écrit, de se saluer.

La révérence qu'on fait lorsqu'on salue ne doit pas être courte, mais basse & grave: elle se doit aussi faire sans affectation, & sans tenir aucune posture indécente, comme seroit de tourner la tête de mauvaise grace, & faire des contorsions de corps qui soient desagréables, & se baisser démesurément, ou de se tenir trop droit.

Il est indécent, en parlant, de faire la révérence à chaque mot qu'on dit.

Il est contre la bienséance de demander aux personnes

supérieures, & indifféremment à toutes sortes de personnes, lorsqu'on les saluë, Comment vous portez-vous? Car à moins que les personnes qu'on saluë ne soient malades, il n'est pas permis de demander cela qu'à des amis, & à des personnes égales. Une personne cependant qui est d'une qualité supérieure, le peut faire à l'égard d'une personne qui est de moindre condition qu'elle, ou qui est son inférieure.

ARTICLE IV.

De la maniere dont ou doit aborder une personne à qui on rend visite, & comme on doit s'asseoir, & se lever.

QVand on entre dans la chambre d'une personne, & qu'il y en a d'autres qui lui parlent, il ne faut pas s'aprocher, mais demeurer du côté de la porte, jusqu'à ce que ces personnes ayent cessé de parler, ou que la personne à qui on a affaire s'avance, ou fasse signe d'avancer.

Il est incivil, en abordant une personne, soit qu'on la visite, soit qu'on la rencontre, de lui crier tout haut, comme font quelques-uns, Bon jour, Monsieur, je suis votre serviteur. Il faut attendre pour lui parler qu'on soit proche d'elle, & ne lui parler que d'un ton médiocre.

Aussi-tôt qu'on est entré, il faut faire ses complimens debout, & demeurer en cette posture jusqu'à ce que les personnes qui sont au dessus de soi soient assises: car il n'est pas permis de s'asseoir, ou de demeurer assis, pendant que des personnes à qui on doit du

respect sont debout. Il ne l'est pas non plus de s'asseoir, avant que la personne à qui on rend visite le dise, ou qu'elle en fasse signe.

Si la personne qu'on visite est ou d'une qualité éminente, ou qu'on doive avoir pour elle beaucoup de considération & de respect, il ne faut pas s'asseoir; ni se couvrir, qu'elle ne le commande expressément: il faut cependant le faire, lorsqu'elle l'ordonne, en témoignant, par quelque signe extérieur, qu'on ne le fait que par la soumission qu'on lui doit. Et lorsqu'on s'assied, il faut avoir égard de se mettre au dessous de cette personne, de prendre un siege moins considérable que le sien, & de ne se pas placer ni à côté, ni tout-à-fait proche, mais à l'autre bout, non pas cependant face à face, mais un peu à côté, parce que cette posture est plus respectueuse. On ne doit pas aussi la regarder fixement, ni s'en aprocher de trop près, pour ne se pas mettre en danger de la toucher, ou de lui faire sentir son haleine, ou de l'incommoder en quelque autre maniere que ce soit.

Afin qu'on sçache discerner & faire le choix des sieges, il est à propos de dire ici, que le plus honorable est le fauteuil: & entre les fauteuils, celui qu'on doit préférer, est le plus commode.

Après le fauteuil suit la chaise à dos; & après la chaise à dos, le pliant; & après le pliant, le tabouret.

Lorsqu'on est dans sa maison, il faut donner la premiere place à ses égaux; & dans sa maison, il ne la faut pas accepter qu'après qu'on l'aura offerte deux ou trois fois.

Lorsqu'on est assis auprés du feu pour se chauffer, ou sur un banc dans un jardin, le milieu est la premiere place; la droite est la seconde, & la gauche est la troisiéme.

Lorsqu'on est assis dans une salle, le côté & la fenêtre est ordinairement la premiere place, & le côté de la porte est la derniere.

Lorsqu'on est dans une chambre, il est très indécent de s'asseoir sur le lit, particuliérement si c'est le lit d'une femme; & en tout temps il est très malhonnête, & d'une familiarité insuportable, de se jetter sur un lit, & de s'y entretenir.

Dans les visites, & dans la conversation, il est de la bienséance de se conformer à ceux qu'on visite, & de ne point affecter de particularité: & il seroit tout-à-fait contre le respect qu'on doit avoir pour les personnes avec qui on est, d'être assis lorsqu'elles sont debout, & de marcher, lorsqu'elles s'arrestent; de lire, & encore plus de dormir, lorsqu'elles s'entretiennent.

Il est aussi de l'honnêteté & condescendre & de s'accommoder aux autres dans tout ce qui est permis selon la loi de Dieu: car il n'est jamais permis de la violer par condescendance pour qui que ce soit, ni d'approuver le mal qu'on voit faire aux libertins.

Il faut dans ces occasions ou quitter la compagnie, ou témoigner la peine qu'on en ressent, par la modestie & la gravité de son visage.

ARTICLE V.

De la maniere dont on doit prendre congé, & sortir dans les visites.

Lorsqu'on visite quelqu'un qui est d'une qualité supérieure, ou lorsqu'on s'apercoit que la personne avec qui on est a quelque affaire, il ne faut pas s'arrêter si long-temps, qu'elle soit obligée de donner congé; il est toûjours mieux de se retirer soi-même, & il est à propos de prendre le temps pour sortir, lorsque la personne avec qui on est demeure dans le silence, lorsqu'elle apelle quelqu'un, ou qu'elle donne quelque autre indice qu'elle a affaire ailleurs.

Il ne faut pas sortir sans saluer, & sans prendre congé de la compagnie: si cependant on est chez une personne d'une qualité éminente, & qu'une autre lui parle aussi-tôt après nous, ou qu'elle s'aplique à autre chose aussi-tôt après nous avoir parlé, il est à propos de sortir sans rien dire, & même sans que cela paroisse; & si on sort seul, il faut ouvrir & fermer la porte doucement, sans faire aucun bruit, & ne pas se couvrir qu'après l'avoir fermée.

On doit faire en sorte, lorsqu'on sort de chez une personne qu'on vient de visiter, qu'elle ne se donne pas la peine de nous accompagner: il ne faut pas cependant refuser cet honneur avec trop d'instance; & en cas que la personne veuille nous le faire, il faut avoir pendant ce temps la tête découverte, & donner ensuite à cette personne des marques de reconnoissance, en

lui faisant profondément la révérence.

Si c'est une personne d'une qualité beaucoup supérieure qui fait cet honneur, il ne faut pas l'en empêcher: car ce ne seroit pas paroître être assez persuadé qu'elle sçait ce qu'elle fait; & il arriveroit quelquefois qu'on se défendroit mal à propos d'une chose que cette personne ne feroit pas à notre sujet. Il faut la laisser venir jusqu'où il lui plaira; & en la quittant la remercier civilement, en lui faisant une profonde révérence.

On peut cependant en cette occasion faire connoître par quelque signe, qu'en cas que ce soit à nous qu'on fasse cet honneur, nous ne nous l'attribuons pas: & cela se doit faire en poursuivant son chemin, sans regarder derrière soi, ou même en se tournant, ou en s'arrêtant, comme pour laisser passer la personne qui nous accompagne, & montrer par là qu'on croit qu'elle a affaire ailleurs. S'il paroit manifestement que ce soit à nous que cette personne fait la civilité & nous accompagne, & nous conduire, alors il faut s'arrêter tout court, se retirer à côté, & ne point sortir de sa place qu'elle ne soit rentrée dans sa chambre.

Lorsque la personne qu'on a visitée reconduit jusqu'à la porte & la rue, il ne faut pas monter à cheval ni en carosse en sa présence; mais il faut la prier de rentrer dans sa maison avant qu'on y monte: si cependant elle veut rester, il faut s'en aller à pié, & laisser suivre le carosse, ou mener le cheval par la bride, si on est à cheval, jusqu'à ce que cette personne soit rentrée, ou qu'elle ne paroisse plus.

ARTICLE VI.

Des visites qu'on reçoit, & de la maniere de s'y comporter.

On ne doit jamais faire attendre une personne qui vient rendre visite, à moins qu'on ne soit engagé avec des personnes d'une plus haute qualité que c'est celle-là, ou qu'on ne soit occupé à des affaires publiques; & il est tout-à-fait incivil de laisser attendre à la porte, dans une cour, dans une cuisine, ou dans une allée, & si on est obligé de faire attendre quelque temps, il faut que ce soit dans une place propre, où la personne ait commodité de s'asseoir, si elle le souhaite; & il est de la bienséance de lui envoyer quelqu'un, si on le peut, qui soit d'une condition honnête, pour l'entretenir pendant le temps qu'elle sera obligée d'attendre.

Il faut tout quitter pour recevoir la personne qui rend visite: si c'est une personne de plus haute qualité, ou avec qui on n'ait aucune familiarité, on doit quitter la robe de chambre, le bonnet de nuit, & le repas, & avoir l'épée au côté, si on la porte, ou le manteau sur les épaules.

Dès qu'on nous avertit que quelque personne à qui nous devons beaucoup & respect vient nous visiter, il faut aller à la porte, ou même le plus loin qu'on peut, pour la recevoir; il faut lui faire le plus d'honneur qu'il est possible, l'introduire & la faire asseoir dans la plus belle chambre, lui donner par-tout le pas, & la place la plus honorable. C'est un honneur qu'il faut rendre dans sa maison, non seulement aux personnes de plus haute

qualité, mais aussi à toute autre personne, qui n'est pas ou domestique, ou inférieure.

Lors cependant qu'on est visité par une personne de grande qualité, ou qui est beaucoup supérieure; si cette personne témoigne souhaiter qu'on retranche une partie des déférences qu'on a pour elle, il ne faut pas s'obstiner à les continuer: la bienséance demande qu'on fasse paroître alors par une entière soumission à cette personne, qu'elle a tout pouvoir dans notre maison.

Si la personne qui rend visite surprend dans la chambre, il faut se lever promptement, si on est assis, tout quitter pour lui faire honneur, & s'abstenir de toute action jusqu'à ce qu'elle soit sortie: cependant si on est au lit, il faut y demeurer.

Il faut dans sa maison céder la place la plus honorable, même à ses égaux; mais il ne faut pas presser un inférieur de prendre une place, qu'il ne peut accepter sans manquer à son devoir.

Il est incivil de laisser à tout des personnes qui rendent visite, il faut toûjours leur offrir des sieges, qui soient des plus honorables & des plus commodes: & s'il y en a de plus ou de moins honorables & commodes, ceux qui le sont le plus doivent être présentés aux personnes de la compagnie qui sont les plus qualifiées; on doit aussi leur faire plus d'honneur qu'aux autres. Il ne faut pas s'asseoir, que la personne qui rend visite ne se soit assise; & il faut se mettre sur un siege qui soit moindre que le sien.

Lorsque quelqu'un vient dans le temps du repas,

& entre dans la chambre, il est de l'honnêteté de lui offrir à manger; mais il est aussi de la bienséance à celui qui rend visite, si la personne qu'il visite est à table, & la remercier fort honnêtement: & ils doivent l'un & l'autre se contenter de cela; & comme l'un ne doit pas presser, l'autre ne doit pas non plus accepter l'offre qu'on lui fait.

Il ne faut jamais dans les visites & dans la conversation, particuliérement dans les visites qu'on reçoit, témoigner qu'on est ennuyé & l'entretien, demandant, par exemple, quelle heure il est: si cependant on a quelque chose de pressé à faire, on pourroit adroitement le faire tomber dans le discours.

La civilité veut qu'on prévienne ceux avec qui on est, particuliérement ceux qui rendent visite, dans les choses où on peut leur rendre service. Il faut, par exemple, en sortant leur ouvrir les portes, détourner ce qui pourroit ôter la liberté du passage, lever une tapisserie, sonner une cloche, frapper à la porte, amasser quelque chose qu'on auroit laissé tomber, porter la lumiere; & si c'est une personne qui ait de la peine à marcher, il est de la civilité de lui donner la main, pour lui aider. Tout le monde doit s'éforcer de prévenir les autres dans ces sortes de choses, & en d'autres semblables; mais une personne à qui on rend visite, a une obligation particuliere de le faire à l'égard de la personne qui la lui rend: elle passeroit pour très incivile, si elle ne s'acquittoit pas de ce devoir.

Lorsque les personnes qui sont venuës rendre visite sortent de la maison, on doit les aller conduire jus-

qu'au delà de la porte du logis. Si la personne qu'on conduit doit monter en carosse, il ne faut pas la quitter qu'elle ne soit montée; & si c'est une femme, il faut l'aider à y monter: cela ne conviendroit pas néanmoins à un Ecclesiastique.

Si cependant celui qu'on visite est une personne publique, comme un homme d'Etat, un Magistrat, un Avocat, ou un Procureur, qui soit occupé, il peut se dispenser de conduire ceux qui le visitent; & il est même de la discrétion de ceux qui le vont voir, de le prier de ne pas sortir de sa chambre, ou de son cabinet.

Si on est avec plusieurs personnes, dont les unes s'en vont, & les autres demeurent; si la personne qui s'en va est plus considérable que celles qui restent, on doit la reconduire; si elle est inférieure, il faut la laisser aller & demeurer avec les autres, en lui demandant néanmoins excuse; si elle est égale, il est à propos d'examiner laquelle ou lesquelles, tout considéré, sont plus que les autres, ou qui sont ceux à qui nous sommes plus redevables, & reconduire ou bien tenir compagnie à celles qui sont supérieures.

Il est aussi de l'honnêteté, si on a laissé chez soi quelque jeune personne, & ne la pas laisser retourner seule chez elle, particulièrement s'il est nuit, & qu'il y eût loin; mais il faut la reconduire soi-même, ou la mettre entre les mains de personnes sures.

ARTICLE VII.

De la maniere dont on doit se comporter lorsqu'une personne survient dans une compagnie, ou qu'elle en sort.

Lorsqu'on est en compagnie, & que quelqu'un arrive, pour qui on doit avoir & la considération, si c'est une personne qui soit supérieure avec celles avec qui l'on est, on doit demander humblement permission à la compagnie & lui aller rendre ses devoirs, & puis quitter la compagnie, pour aller la recevoir: si cette personne est inférieure aux autres, il ne faut pas quitter la compagnie; mais se contenter de se lever lorsqu'elle entre dans la place où on est, & faire la révérence, ou quelqu'autre signe qui marque notre civilité. On doit toûjours en cette occasion, lorsque la personne qui arrive mérite qu'on lui fasse honneur, quitter le discours, le jeu, & toute autre chose; & tous doivent se lever, lui faire la révérence, & demeurer debout & découvert jusqu'à ce que cette personne se soit assise. La bienséance veut aussi qu'on lui offre la place qui est duë à sa qualité, & qu'on lui dise en peu de mots ce qu'on disoit ou ce qu'on faisoit avant son arrivée: c'est ce que doit faire le maître du logis, ou celui qui avoit commencé le discours.

Si celui qui arrive est quelqu'un qui veuille parler, on peut le faire entrer; & lorsqu'il entre, celui à qui il veut parler doit se lever de son siege, & le recevoir debout & découvert, quand même ce ne seroit qu'un laquais, qui voudroit parler de la part d'une per-

sonne pour laquelle on doit avoir du respect.

Quand quelqu'un sort & quitte la compagnie, tous doivent se lever, & lui faire place; & la compagnie l'ayant salué, selon que sa qualité le demande, le maitre du logis doit demander à la compagnie permission & l'accompagner, en cas que la personne soit plus qualifiée que celles qui restent, sinon il doit seulement faire excuse à celui qui sort, sans quitter la compagnie. Ce n'est pas qu'il est de la bienséance d'accompagner toujours celui qui sort, plutôt que ceux qui restent.

Lorsqu'on entre dans une compagnie, ou qu'on en sort, il ne faut pas passer par le milieu de la compagnie, & devant ceux qui la composent; mais, les ayant tous saluées, il faut passer par derriere, si cela se peut; si on ne le peut pas commodément, il faut passer au milieu, en demandant excuse, & en s'inclinant un peu pour saluer la compagnie.

Quand quelqu'un entre dans une place où il y a compagnie, si les autres se levent & lui font civilité, il est de son devoir de saluer la compagnie, & de ne pas prendre ni la premiere place, ni le siege d'un autre: il ne doit pas non plus souffrir qu'aucun de la compagnie lui porte un siege; mais il doit prendre la derniere place, & choisir, si cela se peut, un siege qui soit au dessous des autres. Si cependant on l'oblige de prendre une place plus honorable, il ne doit pas la refuser opiniatrement; sur-tout quand dans la compagnie il n'y a personne qui soit d'une condition beaucoup plus élevée que la sienne.

Quand quelqu'un sort d'une compagnie, il doit le faire

faire d'une maniere fort honnête, sans permettre qu'on interrompe le discours, ni ce que l'on fait, ni que les autres se levent, ni que le maitre du logis quitte sa place pour lui tenir compagnie, à moins qu'honnêtement ou absolument on ne puisse l'en empêcher.

CHAPITRE VII.

Des entretiens & de la conversation.

Les personnes qui vivent dans le monde, ayant toujours affaire ensemble, sont obligées & converser & de parler souvent les unes avec les autres; c'est ce qui fait qu'une des choses sur lesquelles la bienséance prescrit plus de regles, est la conversation. Elle veut que les Chrétiens y soient extrémement circonspects dans leurs paroles: c'est le conseil que leur donne saint Jacques dans son Epitre. Le Sage même veut que cette circonspection soit si grande, que quoiqu'il sçache l'estime qu'on ait dans le monde & l'or & & l'argent, il veut cependant qu'on préfere l'attention qu'on doit avoir dans ses paroles, à l'affection que les hommes ont naturellement & conserver leur or & leur argent: en disant, qu'*il faut fondre son or & son argent, & en faire une balance pour peser ses paroles.* C'est sans doute avec sujet: car si, comme dit le même Apôtre saint Jacques, *on peut s'assurer qu'un homme est parfait, lorsqu'il ne commet point de péché en parlant*, on doit aussi se persuader, que celui qui dans ses paroles ne fait point de fautes contre la bienséance, sçait

parfaitement bien comme il faut vivre dans le monde, & a une conduite extérieure très sage & très réglée.

Cette circonspection qu'on doit avoir dans ses paroles, demande qu'elles soient accompagnées de quelques conditions, dont on traitera dans l'article suivant.

ARTICLE PREMIER.

Des conditions dont la bienséance veut qu'on accompagne ses paroles.

LA bienséance veut qu'un Chrétien ne profere jamais aucune parole, qui soit contraire à la vérité ou à la sincérité; qui manque de respect pour Dieu, & de charité à l'égard du prochain; & qui ne soit ou nécessaire ou utile, & dite avec prudence & discrétion. Ce sont là les conditions dont la bienséance éxige que toutes nos paroles soient accompagnées.

SECTION PREMIERE.

De la vérité & de la sincérité que la bienséance éxige dans les paroles.

L'Honnêteté ne peut souffrir qu'on dise jamais aucune fausseté; elle veut au contraire, que, suivant l'avis de saint Paul, chacun dise la vérité en parlant à son prochain: & elle fait regarder, selon le sentiment du Sage, le mensonge comme une tache honteuse dans un homme; & la vie des menteurs comme une vie sans honneur, que la confusion accompagne toujours. Elle veut aussi, avec le même Sage, que le mensonge, dans lequel on seroit tombé par foiblesse ou par ignorance, n'éxemte pas de confusion.

C'est ce qui fait que le Prophete Roi, aussi éclairé des regles de la bienséance, que de la véritable piété, dit que, *si quelqu'un veut que ses jours soient heureux, il doit garder sa bouche de proférer des mensonges.* Et le Sage veut que nous regardions le mensonge comme une chose si détestable, qu'il dit, *qu'un voleur vaut mieux qu'un homme qui ment sans cesse, parce que le mensonge se trouve toujours dans la bouche des gens déréglés.* On peut même dire, qu'il suffit de s'adonner au mensonge, quand on n'auroit que ce seul vice, pour devenir bien-tôt déréglé: & la raison est celle que donne Jésus-Christ, lorsque, pour inspirer plus d'horreur du mensonge, il dit, que *le Diable en est l'auteur & le pere.*

Le mensonge étant quelque chose de si honteux, tout ce qui en aproche tant soit peu, est tout-à-fait contraire à la bienséance: ainsi, il n'est pas honnête, lorsque quelqu'un nous interroge, ou que nous lui parlons, & lui dire des paroles qui soient équivoques, ou à double sens; il est plus séant ordinairement de s'excuser honnêtement & répondre, lorsqu'il paroit qu'on ne peut pas dire simplement ce qui est vrai, ou ce que l'on pense, que d'être double dans ses paroles. *Car la langue double, dit le Sage, attire une grande confusion.* Et c'est aussi ce que Saint Paul condamne dans les Ecclésiastiques, comme une chose qui en eux est insuportable.

Nous devons particuliérement être circonspects

dans nos paroles ; lorsque quelqu'un nous a confié quelque secret : ce seroit une grande imprudence & le découvrir, quand même nous recommanderions à celui à qui nous le disons de n'en parler à personne, & que celui qui nous l'a révélé ne nous auroit pas chargé de ne le pas dire à d'autres : car, comme dit très bien le Sage, *celui qui découvre les secrets de son ami perd toute créance, & se met en état de ne plus trouver d'amis selon son cœur.* Le Sage regarde même cette faute, comme étant beaucoup plus considérable que de dire des injures à son ami ; en disant, qu'après des injures il y a encore lieu & se réconcilier ; mais que lorsqu'une ame est assez malheureuse pour en venir jusqu'à révéler les secrets de son ami, il ne reste plus aucune espérance de retour, & que c'est en vain que l'on tâche & le regagner.

C'est aussi une grande incivilité d'user & déguisement à l'égard d'une personne à qui on doit du respect ; c'est une marque de peu de confiance & de considération de se faire à un ami : & il n'est nullement honnête de déguiser à qui que ce soit, & de se servir pour cela de quelque maniere & parler, ou & quelque terme qu'on ne puisse pas comprendre, sans qu'on soit obligé d'en donner l'explication.

Il est & fort mauvaise grace, quand on est en compagnie, de parler à une personne en particulier, & & de servir d'expressions que les autres n'entendent pas : il faut toujours faire part à tous ceux & la compagnie & ce que l'on dit. Si on a quelque chose de secret

à dire à quelqu'un, on doit attendre pour cela qu'on soit séparé des autres ; ou si la chose est pressée, se retirer, pour le dire, en quelque endroit du lieu où on est, après en avoir demandé permission à ceux & la compagnie.

Comme il arrive assez souvent qu'on dit des nouvelles qui sont fausses, il faut extrêmement prendre garde & n'en pas raporter facilement, à moins qu'on ne les sçache & bonne part, ou qu'on ne soit bien assuré qu'elles sont véritables : on ne doit jamais dire aussi de qui on les a aprises, si on croit que celui qui les a dites ne l'aura pas pour agréable.

On doit s'étudier à se rendre si sincere dans ses paroles, qu'on puisse acquérir la réputation d'être de bonne foi, & un homme & parole, duquel on peut s'assurer, & sur qui on peut se reposer. C'est aussi un avis que donne le Sage, & qu'il regarde comme de conséquence, de tenir sa parole, & d'agir fidélement avec son prochain : car rien ne fait plus d'honneur à une personne, que la sincérité & la fidélité dans ses paroles ; rien aussi ne la rend plus mépriſable, que de manquer à sa parole.

Comme il est & l'honnêteté d'être fidele en ses promesses, c'est aussi une grande imprudence d'en faire à la legere, & sans avoir bien pensé auparavant si on pourra les éxécuter facilement : c'est pourquoi on ne doit jamais faire une promesse, qu'on n'en ait bien pesé les suites, & qu'on n'ait sérieusement examiné si on n'en aura point & regret.

S'il arrive que les autres ne veuillent pas croire ce que l'on dit, il faut bien se garder & s'en faire & la

peine, & encore bien plus & se laisser aller jusqu'à cet excés d'impatience, que de dire des duretés, & d'en faire des reproches : car ceux qui ne sont pas convaincus par des raisons, le seront encore bien moins par la passion.

Il est honteux à un homme d'user de fraudes & de tromperies dans ses paroles : ceux qui le font se mettent en état de n'avoir plus aucune créance parmi les hommes, & encourent une espece d'infamie, en passant pour des fourbes.

Les songes n'étant, selon le Sage, qu'une production & l'imagination, il n'est jamais séant de les raconter, quelques beaux & saints qu'ils puissent être, & c'est la marque d'un petit esprit & le faire.

SECTION II.

Des fautes qu'on peut faire contre la bienséance, en parlant contre la loi de Dieu.

Il y a des gens qui se font honneur & faire paroître de l'irreligion dans leurs discours, soit en mêlant des paroles & l'Ecriture sainte avec des profanes ; soit en riant & se divertissant des choses saintes, & des pratiques de religion ; soit enfin en faisant gloire de quelque péché, & quelquefois mêmes des actions infâmes qu'ils ont commises. Ce sont proprement ceux-là dont le Sage dit, que *leurs entretiens sont insuportables, parce qu'ils se font un jeu & un divertissement du péché même :* leur conduite est aussi tout-à-fait contre la bienséance.

Les jurements & les blasphemes sont aussi des plus grandes fautes qu'on puisse commettre contre les loix de la bienséance : c'est ce qui fait que dans les compagnies on estime moins un jureur qu'un charetier. Et on en a une telle horreur, que, selon ce que dit l'Ecclésiastique, (qui expose d'une maniere admirable ce qui est selon les regles & la bienséance) *les discours de celui qui jure souvent font dresser les cheveux à la tête ; & à ces mots éxécrables on doit se boucher les oreilles :* il ajoute même, pour engager ceux qui jurent à s'en déshabituer, que *la plaie ne sortira point de leur maison ; mais qu'elle sera toujours remplie de la peine qu'ils en souffriront.* Il faut donc prendre garde, en suivant l'avis du même Sage, & n'avoir pas sans cesse le nom de Dieu dans la bouche ; & de ne pas mêler dans ses discours les noms des Saints, quand ce ne seroit qu'inutilement, & sans aucun mauvais dessein ; mais seulement par habitude : car on ne doit pas prononcer les noms de Dieu & des Saints avec irrévérence, & sans une juste raison ; & il n'est jamais séant de mêler dans les discours ordinaires ces sortes de paroles, Jesus, Maria ! Hélas, mon Dieu ! Il n'est pas même séant & prononcer de certains jurements qui ne signifient rien, comme Pardi, Mardi, Morbleu, Jarni, &c. ces sortes & paroles ne doivent jamais être dans la bouche d'une personne bien née : & lorsqu'on en prononce quelques-unes de cette nature, devant des personnes pour qui on est obligé d'avoir de la considération, on perd le respect qu'on leur doit. Il ne convient pas de s'excuser alors, selon le sen-

timent du Sage, sur ce qu'on jure sans faire tort à personne; car ce n'est pas, dit-il, une excuse qui justifie devant Dieu.

Il faut donc se contenter, selon le conseil de Jésus Christ dans l'Evangile, de dire, Cela est, ou Cela n'est pas: & lorsqu'on veut assurer quelque chose, il suffit de se servir de cette maniere de parler, Assûrément, Monsieur, cela est, sans rien dire davantage.

On ne doit pas avoir moins d'horreur des paroles déshonnêtes, que des jurements, puisqu'elles ne sont pas moins contre la civilité, & sont souvent plus dangereuses. Saint Paul, qui veut que les Chrétiens de son temps se conduisent en toutes occasions avec bienséance, les avertit en plusieurs endroits de ses Epîtres, de prendre particuliérement garde qu'il ne sorte de leur bouche aucune parole déshonnête: & il leur ordonne expressément, que la fornication ne soit pas même nommée parmi eux. C'est aussi manquer de respect & proférer une parole sale; & il ne faut jamais, sous prétexte de gaieté, ou de bonne humeur, dire une parole qui soit tant soit peu libre sur ce sujet, quand ce serait pour divertir la compagnie. *Car si nous voulons*, dit saint Paul, *lorsque nous parlons, nous rendre agreables à ceux qui nous écoutent, nous devons dire quelque chose qui donne de l'édification.* L'équivoque même en cette matiere n'est pas permise, elle choque la civilité, aussi-bien que l'honnêteté. Il en est de même de tous les mots qui laissent, ou qui peuvent laisser la moindre idée ou image de déshonnête.

Lors donc qu'il se rencontre dans une compagnie quelques personnes qui profèrent des paroles un peu trop libres, & qui blessent tant soit peu la pudeur, il faut bien se garder d'en rire; il est à propos, si on le peut, de faire semblant de ne les avoir pas entendues, & de faire en même temps changer de discours; si on ne le peut pas, on doit témoigner par un grand sérieux & un profond silence, que ces sortes d'entretiens déplaisent fort.

On peut dire aussi, qu'une personne, par ces sortes de discours, fait connoître ce qu'elle est: *car la bouche*, dit Jésus Christ, *parle de l'abondance du cœur.* Et ainsi c'est vouloir passer pour un impur & un libertin, que de proférer des paroles sales, & qui choquent l'honnêteté.

SECTION III.

Des fautes qu'on peut faire contre la bienséance, en parlant contre la charité que l'on doit au prochain.

La civilité est si exacte à l'égard de ce qui regarde le prochain, qu'elle ne permet pas qu'on le choque en quoi que ce soit: c'est pourquoi elle ne donne pas la liberté de parler jamais mal de personne.

C'est aussi une chose dont saint Jacques avertit les premiers Chrétiens, comme étant contraire à la loi de Dieu; en disant, *que celui qui médit de son frere, médit de la loi.* Il est donc très malhonnête de trouver toujours à redire à la conduite des autres; & si on ne peut pas en dire du bien, on doit se taire. Le Sage

ordonne, que lorsque quelqu'un médit d'un autre, on bouche ses oreilles avec des épines: il veut même qu'on s'éloigne si fort de la médisance, qu'on n'écoute pas une méchante langue; & il défend qu'on raporte à quelqu'un ce qu'un autre a dit de lui. Il avertit qu'on prenne bien garde de n'en avoir pas la réputation, parce que, dit-il, *le semeur de raport sera haï de tout le monde.* Il faut donc, selon l'avis du même Sage, pour se conduire avec bienséance, lorsqu'on a entendu une parole contre son prochain, la faire mourir dans soi-même.

Lorsqu'on entend médire de quelqu'un, la civilité veut qu'on excuse ses défauts, & qu'on fasse en sorte d'en dire du bien, qu'on tourne en bonne part & qu'on estime quelque action qu'il aura faite: c'est le moyen de s'attirer l'affection des autres, & de se rendre agréable à tout le monde.

Il est très malhonnete de parler désavantageusement d'une personne absente, devant une autre qui auroit les mêmes défauts, comme qui diroit: C'est une petite tête, devant une personne qui a la tête petite; ou C'est un boiteux, devant une autre qui boite: ces sortes de paroles offensent les présens aussi-bien que les absens. Mais il est encore beaucoup plus messéant de faire à quelqu'un des reproches d'un défaut naturel; cela est d'un esprit bas & mal élevé.

Il est aussi très malhonnête & faire servir & comparaison la personne à qui on parle, pour marquer quelque imperfection & quelque disgrace qui est arrivée à une autre, comme de dire, par exemple, Cet homme est aussi yvre que vous l'étiez l'autre jour; Un tel a reçu un coup de poing, ou un soufflet, aussi fortement apliqué, que l'étoit celui que vous reçûtes il y a quelque tems; Un tel est tombé dans une mare d'eau, dans laquelle vous tombâtes l'autre jour; Un tel a les cheveux roux, comme vous. Parler ainsi, c'est faire une grande injure à la personne à qui on parle. Il ne faut pas aussi parler des défauts qui paroissent: comme & ceux qui sont sur le visage; & on ne doit pas s'informer d'où ils viennent.

Il est même offensant d'attribuer inconsidérément à la personne à qui on parle, quelque action faite mal à propos, ou indiscrete, ou désobligeante; au lieu & parler d'une telle maniere, qu'on ne l'aplique à personne: comme, par exemple, si on disoit: Si vous dites quelque chose de désobligeant, on vous donne sur les oreilles: il faut se servir de cette expression: Il y en a qui, lorsqu'on leur dit quelque chose de désobligeant, donnent sur les oreilles.

C'est aussi une très grande incivilité, aussi-bien qu'un manquement de charité à l'égard du prochain, & faire souvenir quelqu'un de certaines rencontres, qui ne sont pas avantageuses; ou de dire des choses qui peuvent donner quelque sujet de mortification, ou causer de la confusion à la personne à qui on parle: comme si on disoit crüement à une personne: Vous tombâtes il y a quelque tems dans un vilain bourbier; Vous reçûtes il y a quelques jours un vilain af-

front: ou si en parlant à une personne qui veut paroître jeune, on disoit, qu'il y a long-temps qu'on la connoît: ou à une femme, qu'elle a un mauvais visage.

Une des choses qui choque le plus la bienséance, aussi-bien que la charité, sont les injures. C'est aussi ce que notre Seigneur condamne très expressément dans l'Evangile: elles ne doivent donc jamais se trouver dans la bouche d'un Chrétien, puisque même elles sont très messéantes dans une personne qui a tant soit peu d'éducation. On ne doit non plus jamais faire affront à qui que ce soit; & il n'est pas permis de rien faire, ni de rien dire, qui en puisse donner quelque occasion.

Un autre défaut, qui n'est pas moins contraire à l'honnêteté & au respect qu'on doit au prochain, est la railleric, qui se fait en se moquant de quelqu'un sur quelque vice, ou sur quelque défaut qu'il a, ou en le contrefaisant par grimaces: car il n'y a pas beaucoup de différence entre railler, & dire des injures, si ce n'est que par des injures on attaque une personne grossièrement, & sans aucun ornement. Il n'est pas plus permis de faire des railleries qui attaquent les personnes mortes, que les vivantes.

S'il n'est pas permis de railler une personne sur quelque vice qui est en elle; il l'est bien moins de le faire sur des défauts naturels & involontaires. C'est une lâcheté & une bassesse d'esprit de railler, par exemple, quelqu'un sur ce qu'il est borgne, boiteux, ou bossu; car celui qui a ce défaut naturel n'en est pas cause. Mais il est tout-à-fait messéant de railler quelqu'un

de quelque disgrace, ou de quelque infortune qui lui est arrivée: c'est se moquer tout-à-fait, que d'oser insulter à son malheur.

Lors cependant qu'on est raillé sur ses défauts, on doit toujours le prendre en bonne part, & faire en sorte & ne pas témoigner à l'extérieur qu'on s'en fasse de la peine: car il est de l'honnêteté, & une marque de piété, de ne rien prendre avec chagrin & ce qu'on nous dit, quelque désagréable, choquant, ou injurieux qu'il puisse être.

Il y a une autre espece de railleric qui est permise, & qui bien loin d'être contraire aux regles de l'honnêteté & de la bienséance, orne beaucoup le discours, & fait honneur à la personne qui la met en usage. C'est un discours enjoué & plein d'esprit, qui exprime quelque chose d'agréable, sans blesser personne, ni l'honnêteté. Cette railleric est très innocente, & peut beaucoup aider à donner de l'agrément à la conversation: on doit cependant prendre garde qu'elle ne soit pas trop fréquente, & qu'on la sçache bien tourner. C'est pourquoi si on a l'esprit naturellement pesant, il faut s'en abstenir entièrement, sinon on donneroit lieu de se moquer de soi; & cette railleric étant plate, basse, & mal reçuë, n'auroit pas la fin qu'elle doit avoir, qui est de divertir les autres, & de faire mieux recevoir ce que l'on dit, pour les récréer.

Pour bien railler de cette maniere, il ne faut point faire le bouffon, ni rire de tout sans aucun sujet, ni dire quelques petites pointes plates, basses, & communes; mais il faut que ce que l'on dit ait quelque chose de brillant &

& relevé, & qu'il ait raport à la qualité des personnes qui parlent, & qui écoutent, & qu'on le dise à propos.

SECTION IV.

Des fautes que l'on commet contre la bienséance en parlant inconsidérément, legérement, ou inutilement.

Parler inconsidérément, c'est parler sans discrétion, sans conduite, & sans faire attention à ce qu'on a à dire. Pour ne pas tomber dans ce défaut, le Sage nous avertit d'être fort attentifs à nos paroles, de peur, dit-il, que nous ne déshonorions notre ame.

En éfet, on n'a point d'estime pour un homme qui parle indiscrétement; & c'est pour ce sujet que nous devons bien prendre garde, selon l'avis du même Sage, de n'être pas prompts à la langue: car la raison pour laquelle on parle souvent mal à propos, & sans conduite, c'est parce qu'on dit des choses sans y avoir pensé sérieusement. C'est ce qui fait que le même Sage, sçachant bien les mauvais éfets de ce vice, s'adresse à Dieu, pour le prier & ne le point abandonner à la legéreté indiscrete de sa langue: & il l'en conjure, en lui représentant sa puissance, & la bonté qu'il a pour lui, comme son pere & le maitre de sa vie.

Il faut donc, pour parler avec discrétion, & avec prudence, ne jamais parler qu'on n'ait bien pensé à ce qu'on a à dire; il ne faut pas dire tout ce qu'on pense; mais il faut se conduire en beaucoup de choses, selon l'avis du Sage, comme si on les ignoroit. *On peut,*

dit le même Sage, *si on a de l'intelligence sur quelque chose qu'on veuille dire, ou que quelqu'un dise, parler, ou répondre à propos, sinon on doit mettre sa main sur sa bouche.* C'est-à-dire, qu'on doit se taire, & peur qu'on ne soit surpris dans une parole indiscrete, ou qu'on ne tombe dans la confusion.

Il faut aussi, pour parler prudemment, observer le temps auquel il est à propos ou de parler, ou & se tenir dans le silence: *Car c'est être bien imprudent & leger, dit le Sage, de n'observer point le temps, & de parler lorsque la seule envie qu'on a de le faire nous y porte.*

Il faut aussi, selon saint Paul, que toutes les paroles qu'on dit, soient tellement accompagnées & graces, & assaisonnées de sel, qu'on n'en dise pas une seule, qu'on ne sçache pourquoi, & comment on la dit.

Il faut enfin, selon l'avis du Sage, aprendre avant que & parler; & ainsi, ne jamais parler d'une chose, qu'on ne la sçache bien, & dire ce qu'on a à dire avec tant de sagesse & d'honnêteté, qu'on se rende aimable par ses paroles.

Lorsque quelqu'un dit ou fait quelque chose qui n'est pas à dire, si on s'aperçoit que la personne qui a parlé l'a fait par surprise, & qu'elle en est humiliée, en faisant réflexion sur elle-même, & sur ce qu'elle a dit, il ne faut pas faire semblant de s'en être aperçu: & si celui qui l'a dit ou fait, en demande excuse, il est & la prudence & & la charité d'interpréter favorablement la chose. Il faut être bien éloigné de se moquer de celui qui auroit avancé quelque chose qui paroitroit

peu raisonnable, & encore plus de le traiter avec mépris; il peut être vrai aussi qu'on n'ait pas bien conçu sa pensée. Enfin il n'est jamais permis à un homme sage de faire de la confusion à qui que ce soit.

Il est aussi de la prudence, lorsque quelqu'un dit des injures, de ne pas répondre, & de ne se pas mettre en devoir de se défendre; il vaut bien mieux prendre tout en jeu: & si un autre veut nous défendre, nous devons témoigner que nous ne sommes nullement choqué de ce qui a été dit. Car en effet il est toujours d'un homme sage de ne se choquer de rien.

Le Sage, pour faire connoître en peu de mots qui sont ceux qui parlent avec sagesse & prudence, & qui sont ceux qui parlent imprudemment, dit admirablement que *le cœur des insenses est dans leur bouche, & que la bouche des sages est dans leur cœur.* C'est-à-dire, que ceux qui n'ont pas de sens, font connoître à tout le monde, par la multitude & l'inconsidération de leurs paroles, tout ce qu'ils ont dans le cœur; mais que ceux qui ont du sens & de la conduite sont tellement retenus & réservés à parler, qu'ils ne disent que ce qu'ils veulent bien dire, & que ce qui est à propos qu'on sache.

Lorsqu'on est avec des personnes qui sont plus agées que nous, ou sont avancées en âge, il est de la bienséance de peu parler, & de beaucoup écouter: on doit en user de même lorsqu'on est avec les grands; c'est un avis que donne le Sage fort à propos. Il est aussi de l'honnêteté qu'un enfant, lorsqu'il est avec des personnes à qui il doit du respect, ne parle pas qu'on ne l'interroge.

Il

Il faut aussi se garder de dire ses secrets à tout le monde: selon l'avis du Sage, ce seroit une grande imprudence de le faire; mais il faut bien connoître, avant que d'en faire part à quelqu'un, quelle est la personne à qui on veut les dire, & être très-assuré qu'elle est capable d'un secret, & qu'elle sera fidelle à le garder.

Ceux qui n'ont à dire que des nouvelles, des bagatelles, & des sotises, qui sont de grands préludes, & ne peuvent donner aux autres le loisir de parler, feroient mieux de se tenir dans le silence: car il vaut beaucoup mieux passer pour silencieux, que d'entretenir une compagnie de sotises & de niaiseries, ou d'avoir toujours quelque chose à dire.

ARTICLE II.

De la maniere dont on doit parler des personnes & des choses.

Il est très-malhonnête de parler sans cesse de soi; de faire des comparaisons de sa conduite avec celle des autres, & de dire, par exemple, Pour moi je n'en use pas ainsi; Je ne fais pas cela; Une personne de ma qualité, &c. Ces sortes de discours sont importuns & indiscrets: car il n'est jamais séant de faire comparaison de soi avec les autres, & des autres entre eux; ces sortes de comparaisons sont toujours odieuses.

Il y a des gens qui sont tellement pleins d'eux-mêmes, qu'ils entretiennent toujours ceux avec qui ils conversent de ce qu'ils ont fait, & de ce qu'ils font; comme si on devoit beaucoup estimer toutes leurs actions: cette

conduite dans les entretiens est très incommode, & fort à charge aux autres.

Se vanter, & parler avantageusement de soi, est une chose qui choque tout-à-fait la bienséance; c'est aussi une marque d'un petit esprit: & il est d'un homme sage & ne jamais parler de ce qui le regarde, si ce n'est pour répondre à ce qu'on lui demande; encore doit-il le faire avec beaucoup de modération, de modestie, & de retenuë.

Lorsqu'on raconte quelque chose qu'on a faite, ou qui s'est passée quand on étoit en la compagnie d'une personne de qualité beaucoup supérieure, il est de fort mauvaise grace de parler au plurier; & de dire, par exemple, Nous allâmes, ou Nous fîmes une telle chose: il ne faut pas alors ni se louer, ni même parler de soi; mais il est de l'honnêteté de parler de la chose comme si on n'y avoit point eu de part, & de dire, Monsieur fit une telle chose; Monsieur alla en un tel endroit.

Lors aussi qu'un inférieur parle d'une action qu'une personne à qui il doit du respect, a faite à son égard, il n'est pas à propos qu'il dise crûëment, Monsieur me dit cela; Monsieur me vint voir: mais il faut user de ces termes, ou de semblables manieres de s'exprimer, Monsieur me fit l'honneur de me dire cela; Monsieur me fit l'honneur de me venir voir; ou bien, en s'adressant à cette personne: Vous eûtes la bonté; Vous me fîtes la grace de vous employer pour moi, *&c.*

L'honnêteté demande que quand on a à parler des

autres; on en parle toujours d'une maniere avantageuse; c'est pourquoi on ne doit jamais parler de qui que ce soit, qu'on n'ait du bien à en dire. Il n'y a personne, quelque méchant qu'il soit, dont on ne puisse dire du bien. Il ne seroit pas cependant séant de parler en bonne part d'une personne qui auroit fait quelque faute publique, ou commis quelque infâmie: il faut mieux dans ces occasions garder le silence à son égard; & si d'autres en parlent, témoigner qu'on en a de la compassion.

Il faut aussi faire paroître dans ses discours, qu'on a de l'estime pour les autres: c'est pourquoi il ne faut pas se contenter d'en parler avec avantage; mais on doit prendre garde de ne le pas faire froidement, ou en disant quelque chose qui aille à leur déshonneur; & de ne pas ajouter un Mais, qui ôte toute l'estime que ce qu'on a dit en pourroit donner.

Il faut toujours parler des personnes dont on s'entretient d'une maniere respectueuse, & avec des termes qui marquent beaucoup de déférence pour elles, à moins que cette personne ne soit inférieure; & encore en cette occasion doit-on se servir d'expressions honnêtes, qui marquent qu'on a de la considération pour elle.

La bienséance ne permet pas, lorsqu'on veut apeller quelqu'un, & l'apeller tout haut, ni par un escalier, ni par une fenêtre, & ce seroit manquer au respect qu'on doit avoir pour les personnes avec qui on est, que d'user de cette liberté: on doit ou envoyer quelqu'un pour chercher la personne dont on a besoin, ou l'aller chercher soi-même pour la faire venir.

Si on étoit en la compagnie d'une personne à qui on doit du respect, & qu'elle eût besoin de quelqu'un, il ne faudroit pas souffrir qu'elle allât le chercher ; mais il seroit de l'honnêteté de lui rendre promptement ce service.

C'est une incivilité, quand on salue une personne supérieure, de lui demander comment elle se porte, à moins qu'elle ne soit malade ou incommodée : cela n'est permis qu'à l'égard des personnes qui sont d'une condition égale, ou inférieure.

Si on veut témoigner à quelqu'un à qui on doit beaucoup de respect, la joie qu'on a de sa santé, il est à propos, avant que de lui parler, de s'informer de quelque domestique comment il se porte, & puis de lui dire d'une maniere honnête, J'ai bien de la joie, Monsieur, que vous soyez en parfaite santé.

Lorsqu'on demande à quelqu'un comment il se porte, il doit répondre, Je me porte très-bien, par la grace de Dieu, disposé à vous rendre mes très-humbles respects ; ou se servir d'expressions semblables, que l'esprit pourra fournir.

La bienséance ne permet pas de se plaindre, lorsqu'on est en compagnie, & qu'on a quelque peine ou quelque incommodité ; cela est à charge aux autres, & il semble quelquefois qu'on le fasse pour avoir lieu de prendre plus facilement ses aises.

Il y a des personnes qui, lorsqu'elles sont en compagnie, ne parlent que de ce qu'elles aiment, & quelquefois même des choses dont l'affection leur est très-singuliere : si elles aiment un chien, un chat, un oiseau, ou quelqu'autre bête, elles en font continuellement le sujet de leur conversation, elles lui parlent même de temps en temps en présence des autres, & interrompent quelquefois pour cela le discours ; cela les empêche même souvent de faire attention à ce que les autres disent. Toutes ces manieres d'agir sont des marques de petitesse & de bassesse d'esprit, & sont très-contraires aux regles de la bienséance, & au respect qu'on doit avoir pour les personnes avec qui on converse ; elles ne sont pas supportables dans une personne bien née : car ces sortes d'affections étant quelque chose de bien bas, il est très-messéant d'en témoigner tant de contentement, & de le faire paroître avec tant d'éclat.

Il y en a d'autres, qui, quand ils ont fait quelque voyage, ou quelque affaire, ou quand il leur est arrivé quelque accident, ne cessent d'en parler, ou de ce qu'ils ont vu ou entendu, ou de ce qu'ils ont fait ; il leur semble que parce que ces sortes de narrations leur plaisent, elles doivent aussi plaire à ceux qui les entendent : c'est une marque de l'amour qu'ils ont pour eux-mêmes ; & de la complaisance qu'ils ont dans tout ce qu'ils font, ou qui leur arrive.

ARTICLE III.

De plusieurs différentes manieres de parler.

Il y a bien des différentes manieres de parler, qui expriment en nous plusieurs différentes passions & inclinations : ces manieres de parler sont, louer, flatter, interroger, répondre, contredire, dire

son avis, disputer, interrompre, & reprendre.

SECTION PREMIERE.

De ce que la bienséance prescrit touchant les louanges & les flateries.

Il est toujours très mauvaise grace à une personne de se louer soi-même, & de se vanter; cela n'est pas séant à un Chrétien, qui ne doit se faire connoître que par sa conduite: ainsi il faut qu'il n'y ait en lui que ses actions qui parlent; mais pour ce qui est de sa bouche, elle ne doit jamais parler de soi ni en bien ni en mal.

Lorsqu'on est loué, il ne faut pas en témoigner de la joie, c'est une marque qu'on aime à être flaté; mais il faut s'excuser honnêtement, en disant, par exemple, Vous me faites de la confusion; Je ne fais que mon devoir, &c.

Il seroit cependant encore mieux & plus sage de ne rien dire, & de rompre le discours, ce qui ne sera pas une incivilité. Que si c'est une personne beaucoup supérieure qui loue, on doit la saluer honnêtement, comme pour la remercier, & se tenir dans la modestie, sans lui répondre, car une réponse seroit un manquement de respect.

Lorsqu'on entend louer quelqu'un, il est de la bienséance d'ajouter à ce qu'on dit, ou au moins d'y aplaudir: il faut bien se garder alors de faire comparaison de cette personne avec une autre.

Il ne faut jamais louer une personne extraordinairement; & il est de la bienséance de le faire toujours sans éxagération, & sans aucune comparaison: il faut aussi avoir la précaution de ne pas louer quelqu'un en présence de ses ennemis.

Si, lorsqu'on est en compagnie, on a quelque occasion de louer ses parens; on peut le faire, pourvu que ce soit sobrement, & avec modération: lorsqu'on en loue quelqu'un devant nous, il ne faut pas trop aplaudir aux louanges qu'on leur donne; mais il est de l'honnêteté de témoigner sa réconnoissance à celui qui les aura louez.

Lorsqu'on fait un présent à quelqu'un, il est contre la bienséance de le louer, & d'en faire de grands éloges, comme pour engager la personne à qui on le fait à en avoir plus de reconnoissance. Si cependant d'autres le louent, il faut témoigner qu'on souhaiteroit qu'il fut plus beau, & plus digne du mérite de la personne à qui on le présente. Il est tout-à-fait incivil & faire ressouvenir quelqu'un d'un bien qu'on lui a fait: car il semble que ce soit pour lui en faire reproche.

Il est au contraire de l'honnêteté & témoigner de l'estime d'un présent qu'on reçoit: & il n'est pas séant de le cacher aussi-tot: c'est une grande faute d'y trouver à redire, particuliérement devant celui qui le fait; une personne qui en use ainsi, mérite qu'on ne lui en fasse jamais.

Lorsqu'on montre à quelqu'un, ou à une compagnie, quelque chose qui mérite d'être estimé, il n'est pas séant de faire de grandes admirations, & d'y donner des louanges extraordinaires, comme font quelques-uns;

ce seroit témoigner qu'on a une basse complaisance pour la personne à qui la chose apartient, ou qu'on n'a jamais rien vu, ou qu'on ne s'entend pas à la valeur des choses. Il ne faut pas cependant être tout-à-fait indifferent quand la chose est estimable: car on doit en cela être en même temps modeste & équitable. Si c'est à une compagnie qu'on montre quelque chose, il n'est pas à propos de la louer le premier; mais il faut attendre que la personne la plus qualifiée de la compagnie ait dit son sentiment, & puis lui aplaudir d'une maniere honnête & déférente, à moins que cette personne ne demande d'abord notre sentiment: car alors il est de la bienséance de le dire simplement, sans rien éxagérer.

On doit en user de même dans toutes les occasions dans lesquelles on est obligé d'estimer quelque chose, ou quelque action; mais sans y employer de grandes exclamations, s'écriant à tout ce que l'on voit, O que cela est beau! O que cela est admirable! particuliérement si c'est en présence d'une personne à qui on doit beaucoup de respect, & avant que cette personne en ait jugé, ce seroit trop s'en faire accroire, & manquer de respect.

Flater, c'est dire du bien & quelqu'un lorsqu'il n'y en a point & sujet, ou en dire beaucoup plus qu'il n'y en a, par pure complaisance, ou pour son propre intérêt. C'est une lâcheté d'en user ainsi; & il est toujours désavantageux à celui qui est flaté de le permettre: car il donne à connoître qu'il a peu d'esprit, & beaucoup de présomption, & souffrir qu'on le loüe pour des choses qu'il ne peut ni équitablement ni raisonnablement s'attribuer.

SECTION II.

De la maniere d'interroger, de s'informer, de répondre, & de dire son sentiment.

C'Est une grande incivilité d'interroger, & faire des questions à une personne pour qui on doit avoir de la considération, & même à quelque personne que ce soit, à moins qu'elle ne nous soit beaucoup inférieure, & qu'elle ne dépende de nous, ou qu'on ne soit obligé de la faire parler; & en ce cas on doit le faire d'une maniere fort honnête, & avec beaucoup de circonspection.

Lorsqu'on veut sçavoir quelque chose d'une personne à qui on doit du respect, il est de la bienséance de lui parler & manieve qu'elle soit obligée de répondre à ce qu'on lui demande, sans cependant l'interroger. Si on veut sçavoir, par éxemple, si une personne ira en campagne, ou en quelque endroit, il seroit très-incivil & contre le respect & lui dire, Irez-vous, Monsieur, à la campagne? Cela est choquant, & trop familier; mais il faudroit se servir de ces sortes de façons & parler, Vous irez sans doute à la campagne, ou en un tel endroit: cette maniere & parler n'a rien d'offensant que la curiosité, qu'on excuse quand elle est respectueuse.

C'est aussi une incivilité, en parlant à une personne, de lui dire, Vous m'entendez bien; M'entendez-vous bien? Je ne sçai si je m'explique bien, &c. il faut, sans user de toutes ces façons de parler, poursuivre son discours.

Quand on entre dans une compagnie, il est fort

malhonnête & s'informer de ce qu'on dit: ces sortes d'informations sont trop familieres, & sont d'une personne qui ne sçait pas vivre; il faut se contenter, quand on est assis, d'écouter celui qui parle, & d'entrer à propos dans la conversation.

Il ne faut pas non plus, dans la conversation, s'informer ou vouloir sçavoir d'une personne, quelque honnêtement qu'on le demande, où elle a été, d'où elle vient, ce qu'elle a fait, ou ce qu'elle veut faire: ces sortes de questions sont trop libres, & ne sont nullement permises. Il ne faut point ordinairement s'informer de ce qui regarde les autres; à moins qu'on n'ait une particuliere obligation de le faire, pour sçavoir quelque chose qui regarde la personne qui s'informe, ou qui a raport à elle.

C'est une incivilité imprudente de prévenir une personne qui interroge, en répondant avant qu'elle ait achevé de parler, quand même on sçauroit bien ce qu'elle veut dire.

Il n'est pas moins incivil & répondre le premier à une personne à qui on doit du respect, lorsqu'elle demande quelque chose, en présence d'autres personnes qui sont au dessus & soi, quand même il ne s'agiroit que de choses communes & ordinaires: par exemple, si elle demandoit, Quelle heure est-il? on doit laisser répondre les personnes les plus considérables de la compagnie, à moins que celui qui interroge ne s'adresse à quelqu'un en particulier, qui seroit alors obligé de répondre.

Il est très malhonnête & peu respectueux, lorsqu'on

répond à quelqu'un, soit à ses parens, soit à d'autres, de dire simplement, Oui, & Non; il faut toujours y ajouter quelque terme d'honneur: & dire, par exemple, Oui, mon Pere; Oui, Monsieur. On doit cependant prendre garde de ne pas répéter trop souvent ces mots dans le discours; ce qui seroit incommode & ennuyeux aux uns & aux autres.

Lorsqu'en répondant on est obligé de contredire une personne, pour qui on doit avoir de la considération, il n'est pas séant de le faire crüement: on doit alors user de circonlocution, en disant, Vous me pardonnerez, Monsieur, ou Je vous demande pardon, Monsieur, si j'ose dire que, &c.

Lorsqu'on est en compagnie où on parle d'une affaire, c'est une incivilité de dire son avis, à moins qu'on ne le demande, particulierement quand il y a des personnes supérieures.

Si on se rencontre dans une compagnie où on doive dire son sentiment sur une affaire, il faut attendre à parler que son tour soit venu; & alors se découvrir, en saluant la personne qui préside, & le reste des assistans, & puis dire simplement ce que l'on pense.

Lorsqu'on dit son avis, il faut bien prendre garde de ne le pas soutenir avec opiniâtreté: car on ne doit pas tellement se prévaloir de sa pensée, qu'on la croye incontestable. Il seroit aussi très messéant de contester pour la faire valoir: car on ne doit pas si fort s'arrêter à son sentiment, qu'on ne le soûmette à celui des autres. On doit donc être bien éloigné de s'échauffer, ou de se mettre en colere, pour obliger les autres à

suivre sa pensée : la passion n'étant pas un moyen ni honnête ni sage, dont une personne puisse se servir, pour faire croire que son sentiment est raisonnable. On ne doit non plus jamais blâmer les autres, ni mépriser ce qu'ils ont dit : il est au contraire d'un homme de conduite d'estimer & de louer le sentiment des autres, & de dire simplement le sien lorsqu'on le demande.

SECTION III.

De ce que la bienséance permet ou ne permet pas à l'égard de disputer, d'interrompre, & de reprendre.

Saint Paul avertit son disciple Timothée de ne point s'arrêter à des disputes de paroles : rien aussi n'est plus contraire aux regles & la bienséance. On doit dans cette vuë, selon le sentiment du même Apôtre, rejetter toutes les questions folles & inutiles, parce qu'elles ne causent que des disputes. En effet, si on veut empêcher une chose, il faut en ôter les occasions ; & la raison qu'en donne saint Paul, est que *le serviteur de Dieu ne doit point contester.*

Il faut donc bien prendre garde, lorsqu'on est en compagnie, de ne se point opposer aux sentimens des autres, & de ne rien proposer qui soit capable d'exciter des disputes & des contestations : si cependant les autres avancent quelque chose qui ne soit pas vrai, ou qui paroisse être dite mal à propos, on peut proposer simplement sa pensée, & avec tant de déférence, que ceux qui seront d'un sentiment contraire ne s'en fassent pas de peine. Si quelqu'un contredit notre sentiment, nous devons témoigner que nous le soumettons volontiers au sien ; à moins que le sien ne soit tout-à-fait contraire aux maximes Chrétiennes, & aux regles & l'Evangile : car alors on seroit obligé de soutenir ce qu'on a avancé ; mais on doit le faire d'une maniere si honnête & si respectueuse, que la personne que l'on contredit, bien loin de s'en offenser, écoute volontiers nos raisons, & s'y rende, à moins qu'elle ne soit tout-à-fait entêtée & déraisonnable : car *la bouche douce*, selon le sentiment du Sage, *acquiert beaucoup d'amis, & adoucit les ennemis.*

Si on se trouve avec une personne qui soit facile à prendre un sentiment contraire, la bienséance demande qu'on ne soit pas facile à dire son sentiment sur quelque chose : car, comme dit fort bien le Sage, *la promptitude à disputer allume le feu de la colere.* Et comme les grands parleurs sont plus sujets à soutenir opiniâtrement leurs sentimens, *il faut*, suivant l'avis du même Sage, *ne pas disputer avec un grand parleur, pour ne pas mettre davantage de bois dans son feu.* On doit sur-tout, comme il le conseille, ne jamais contredire en aucune maniere la parole & vérité : c'est pourquoi si on n'est pas bien instruit de quelque chose, on doit toujours prendre le parti de se taire, & d'écouter les autres.

Lorsqu'on est dans une conversation où on dispute, comme on fait ordinairement dans les écoles, il faut écouter avec attention ce que les autres disent : si on est prié ou engagé de parler, on peut alors dire son sen-

timent sur la question qui fait le sujet de la dispute ; si cependant on ne l'entend pas, on ne doit pas avoir honte de s'excuser de parler.

Si on croit que l'opinion qu'on a proposée est véritable, on doit la soutenir ; mais il faut que ce soit avec une telle modération, que celui avec qui on dispute cede sans peine. Si les raisons que les autres alleguent font connoitre qu'on a tort, il est très incivil de s'opiniâtrer à soutenir une méchante cause : c'est & la bienséance & se condamner le premier ; c'est le moyen d'en sortir avec honneur.

Lorsqu'on est ainsi dans la dispute, il ne faut pas vouloir l'emporter, il suffit de proposer son sentiment, & l'apuyer de bonnes raisons ; & l'on doit avoir cette condescendance pour les autres, & suivre leur sentiment, lorsqu'ils sont en plus grand nombre.

Il n'est pas bienséant de contredire une personne, à moins que ce ne soit quelqu'un qui soit beaucoup au-dessous de soi, qui dise des choses fort & propos, & qu'on soit obligé, à cause des conséquences, de dire le contraire de ce qu'il a avancé : encore faudroit-il le faire avec tant de douceur & d'honnêteté, que celui qu'on reprend fût comme forcé de n'en avoir que de la reconnoissance.

Il est fort incivil d'interrompre une personne qui parle, en demandant, par exemple, Qui est celui-là ? Qui est-ce qui dit, ou qui fait cela ? Cette interruption est encore bien plus malhonnête, lorsque celui qui parle se sert de mots couverts.

C'est aussi une incivilité fort choquante, lorsque quelqu'un fait le récit de quelque chose, & l'interrompre, pour dire mieux que lui ; & ce n'en est pas une moindre, lorsqu'un autre a commencé le récit d'une histoire, de dire qu'on la sçait bien, qu'on sçait bien ce qu'il veut dire ; & s'il ne la raconte pas bien, c'est se mocquer de lui, & lui donner sujet & beaucoup s'offenser, de souvent, pour faire connoitre que ce qu'il dit n'est pas ainsi. Ainsi il est honteux & dire, Je gage que cela n'est pas : cette maniere & parler est tout-à-fait grossiere & malhonnête, & ne peut venir que d'une personne mal élevée.

S'il arrive dans la conversation que quelqu'un se méprenne en parlant, il n'est permis à personne de le lui faire connoitre ; comme si, par exemple, il prenoit un homme ou une ville pour une autre ; il faut attendre que celui qui parle se reprenne lui-même, ou donne occasion de parler sur ce sujet : il faut alors le détromper, sans affectation, crainte & lui faire de la peine. Si cependant il s'agit d'un fait qu'on est obligé d'éclaircir pour l'intérêt de quelqu'un, on peut dire ce qu'il en est, pourvu qu'on le fasse d'une maniere toujours honnête, & avec beaucoup de circonspection.

On doit se rendre fort attentif à ce que dit la personne qui nous parle, pour ne lui pas donner la peine de répéter deux fois une même chose : car ce seroit une grande incivilité de dire, par exemple, Que dites-vous, Monsieur, je ne vous ai pas entendu ? ou quelqu'autre chose semblable.

Lorsqu'une personne en parlant a peine de trouver

ſes motz, & qu'elle héſite, il eſt tout à-fait contre le reſpect & l'honnéteté de lui ſuggérer, ou d'ajouter à ſes paroles ce qu'elle ne dit pas bien, il faut attendre qu'elle le demande.

On ne doit pas ſe mêler & reprendre perſonne, à moins qu'on n'y ſoit obligé, ou que la choſe dont il s'agit ne ſoit de conſéquence.

C'eſt une grande faute de s'ériger en critique & en cenſeur public: il eſt de l'honnéteté, auſſi-bien que de la piété chrétienne, de bien juger de tout le monde, & de ne point ſe mettre en peine des actions des autres; à moins qu'on ne ſoit chargé de leur conduite, & qu'on ne ſoit obligé de les inſtruire, & de les porter au bien.

Lors cependant qu'on eſt averti ou repris par quelqu'un, il eſt de la bienſéance & le bien recevoir, & d'en témoigner beaucoup de reconnoiſſance; plus on en témoignera, plus on ſera chrétien, & plus on ſera eſtimé.

S'il arrive qu'on ſoit injurié par quelqu'un, il eſt d'un homme ſage de ne s'en pas faire de peine; bien loin de vouloir ſe défendre, on ne doit rien répondre du tout: c'eſt la marque d'un eſprit bas & lâche de ne pouvoir ſouffrir une injure; & il eſt du devoir d'une ame chrétienne de n'en témoigner aucun reſſentiment. Et en éfet de n'en avoir point, c'eſt l'avis que nous donne le Sage, d'oublier toutes les injures que nous recevons de notre proçain. Et Jéſus-Chriſt veut que non ſeulement on pardonne à ſes ennemis; mais auſſi qu'on leur faſſe du bien, quelque tort ou quelque déplaiſir qu'on puiſſe en avoir reçu. C'eſt pourquoi ſi

ſi quelqu'un veut prendre votre défenſe, il faut lui témoigner qu'on n'eſt nullement offenſé.

ARTICLE IV.

Des complimens & des mauvaiſes manieres de parler.

Il y a deux ſortes de complimens; les uns par leſquels nous exprimons quelque paſſion, ſoit de conjouïſſance, pour témoigner de la joie de quelque choſe d'avantageux qui eſt arrivé à la perſonne que nous rencontrons, ou que nous allons voir; ſoit de condoléance, par laquelle nous donnons à la perſonne à laquelle il eſt arrivé quelque choſe de fâcheux, des marques & la douleur que nous en reſſentons; ou de remercîment, en témoignant notre reconnoiſſance pour les bienfaits que nous avons reçus de quelqu'un, & l'obligation que nous lui en avons, lui proteſtant de notre affection & fidélité à ſon ſervice; ou bien c'eſt une proteſtation que nous faiſons à quelqu'un de notre ſoumiſſion à ſon égard, & de notre fidélité à ſon ſervice; c'eſt quelquefois auſſi pour nous plaindre, & pour témoigner notre reſſentiment de quelque tort qui nous a été fait. Ces ſortes & complimens doivent être faits d'une maniere qui ſoit naturelle, & ſans affectation, & ſans qu'il paroiſſe qu'on les a étudiez: car alors la bouche parlant de l'abondance du cœur, perſuade bien mieux que tout ce que l'on pourroit dire avec préparation, qui étant moins naturel, ne ſera jamais ſi bien reçu.

Une autre ſorte de complimens eſt la louange:

celle-ci demande beaucoup plus de circonspection & d'adresse que l'autre, pour persuader que l'on dit la vérité. Pour rendre cette sorte de complimens agréable, il faut que celui que nous louons soit persuadé que nous le sommes de son mérite; & alors le compliment sera sincere & obligeant. Il faut aussi prendre garde dans ces sortes de complimens, de ne point élever les personnes à qui on les fait beaucoup au dessus de ce qu'elles sont, & de ne point faire de grandes exagérations, qui se détruisent d'elles-mêmes.

Il faut que cette sorte de complimens soit raisonnable, qu'il y ait de la sincérité & de la vérité; en sorte que par la droiture, la sagesse & la moderation, qui doivent toujours s'y rencontrer, la modestie ne soit point blessée, ni dans celui qui les dit, ni dans celui qui les reçoit. C'est pourquoi celui qui les exprime doit se souvenir, que quoiqu'il faille beaucoup estimer les autres, on doit cependant les louer peu, & avec beaucoup de précaution & de retenue; suivant l'avis du Sage, qui nous dit avec raison, qu'*il ne faut louer personne avant la mort*: car dans les louanges il y a toujours à craindre, à l'égard de celui qui les donne, qu'il ne manque de sincérité; & à l'égard de celui qui les reçoit, qu'il n'en tire de la vanité. C'est pourquoi ces sortes de complimens doivent être rares, & ne doivent être faits qu'avec beaucoup de prudence & de circonspection.

Les complimens, pour être bons, doivent être faits sans affectation; & les cérémonies pour être agréable, ne doivent point s'écarter du naturel: ils doivent aussi être courts; & si on les fait à des personnes à qui l'on

doit du respect, il faut se servir plutôt de révérence, que de longs discours.

En répondant aux complimens, il faut observer les mêmes regles: s'ils sont faits sur des bienfaits reçus, on doit les diminuer; non pas toutefois tellement qu'ils ne paroissent plus rien, car il sembleroit que ce seroit blamer l'estime qu'en fait celui qui les a reçus. On doit aussi s'abstenir de dire, que l'on feroit la même grace, ou que l'on rendroit le même service à toutes sortes de personnes, car ce seroit témoigner à celui à qui on a fait cette faveur, qu'on n'a pas beaucoup de considération pour lui, puisqu'on ne fait en sa faveur que ce qu'on feroit pour tout autre.

Lorsqu'on parle, il ne faut jamais se servir que de mots propres, ordinaires & intelligibles, & propres au sujet dont on parle, & non de termes particuliers & recherchez.

On doit particuliérement éviter les expressions impropres, qui ne sont pas françoises, ni conformes à la pureté de la langue: & quoiqu'il ne soit pas séant de se servir en parlant de termes & d'expressions trop étudiées, il faut cependant éviter un certain françois corrompu, que plusieurs personnes mettent souvent en usage, faute de faire une assez grande attention à leur maniere de parler. Ce seroit, par exemple, fort mal parler de dire, Sortez ce cheval de l'écurie; il faut dire, Faites sortir ce cheval de l'écurie.

Lorsqu'on raconte quelque histoire, ou qu'on rend compte de quelque commission, il faut s'abstenir de

certaines termes ridicules, & tout-à-fait inutiles, comme seroit de dire, Ce dit-il; Ce dit-elle; Or ça; Il m'a dit comme ça, &c.

Il est incivil & même choquant de dire à une personne, Vous m'avez manqué de parole; Vous m'avez trompé. Il est à propos de s'exprimer d'une autre maniere, qui soit plus honnête, en disant, par exemple, Apparemment que vous ne vous êtes pas souvenu, Monsieur, ou Peut être que vous n'avez pû faire ce que vous m'aviez fait espérer.

C'est aussi une grande incivilité, après qu'une personne a parlé, de dire, Si ce que vous dites est vrai, nous sommes mal; Si ce que dit Monsieur est vrai, nous n'avons plus sujet de nous étonner que, &c. c'est un honnête démenti. Il ne faut jamais témoigner qu'on doute de ce que dit un homme; il est de l'honnêteté de dire, Selons ce que vous dites, nous sommes mal; ce que dit Monsieur, fait voir que, &c.

C'est encore une très mauvaise maniere de parler, de dire, Vous vous mocquez de dire cela. Il n'est pas mieux de dire, comme font quelques-unes, par maniere de compliment, Vous vous mocquez de moi de me traiter de la sorte. Cette maniere de parler est offensante, parce qu'on ne doit jamais imposer à un honnête homme de se moquer de nous; il faut donner un autre tour à la période, en cette maniere: Ce seroit se moquer de dire, &c.

Il n'est jamais permis de parler à personne d'une maniere impérieuse, à moins qu'elle ne soit fort inférieure: ces manieres de parler, qui ressentent la domination, ne sont pas supportables, & ne peuvent être mises en usage par une personne qui a tant soit peu d'éducation. C'est pourquoi au lieu de se servir de ces manieres de parler, qui marquent un commandement, Allez; Venez; Faites cela: il est à propos de user de circonlocution, en disant, par exemple, Voudriez-vous bien aller? Trouveriez-vous à propos de dire? Je ne sçai si vous trouveriez à propos? Oserois-je bien vous prier, Monsieur? Pourois-je espérer cette grace de vous, &c. A l'égard des personnes qui sont beaucoup inférieures, on peut leur dire honnêtement: Voudriez-vous me rendre ce service? Voudriez-vous bien me faire cette amitié? Vous m'obligeriez de vous donner la peine, &c. Ce sont toutes manieres de parler, dont l'honnêteté demande qu'on se serve, à l'égard de ceux dont on peut avoir besoin.

CHAPITRE VIII.

De la maniere de donner ou de recevoir, & de se comporter quand on rencontre quelqu'un, ou qu'on se chauffe.

Avant que de recevoir quelque chose, lorsqu'on est pres de table, il faut faire la révérence, ôter son gant, baiser la main, & recevoir cette chose, en la portant honnêtement & sans précipitation vers sa bouche, comme si on la vouloit baiser, ne l'approchant cependant pas si près de sa bouche; mais en faisant seulement semblant.

Lorsqu'on veut donner ou rendre quelque chose à quelqu'un, il faut le faire promtement, de peur de le faire attendre, puis la présenter comme en la baisant; ensuite l'ayant présentée baiser la main, & faire la révérence. Il faut faire la même chose toutes les fois qu'on nous présente quelque chose, soit qu'on nous la demande ou non.

Lorsqu'on veut donner ou prendre quelque chose, il est incivil d'avancer la main pardevant quelqu'un, particulierement si c'est une personne pour qui on doit avoir & la considération & du respect: il faut toujours & donner & prendre par derriere tout ce qu'on donne, tant à table, qu'ailleurs, à moins que cela ne puisse pas se faire sans incommoder quelqu'un. Et quand on est obligé de donner & & recevoir quelque chose pardevant un autre, il est de l'honnêteté de demander excuse à la personne pardevant qui on la donne ou on la reçoit, & lui en demander la permission, par quelques signe & parole de civilité: disant, par exemple, Monsieur, avec votre permission, s'il vous plaît; Monsieur, je vous demande excuse, &c.

Quand on présente quelque chose, il est de la bienséance de la présenter de maniere qu'on la puisse prendre facilement par où elle doit être prise; ainsi lorsqu'on présente à quelqu'un un coutean, ou une cuillier, il faut tourner le manche du coté de celui qui le reçoit.

Si quelqu'un de la compagnie laisse tomber quelque chose, la civilité veut qu'on se presse de l'amasser avant lui, & la lui rendre ensuite avec honnêteté. Si on laisse soi-même tomber quelque chose, il faut l'amasser promtement, sans souffrir qu'un autre se donne cette peine: & si d'autres ont été plus promts, que, nous & nous la rendre, il faut les remercier honnêtement, en leur demandant excuse de la peine qu'on leur a donnée.

Lorsque dans le chemin on rencontre quelque personne qui est distinguée, ou par son emploi, ou par sa qualité, il est de la bienséance & la saluer fort honnêtement, sans se tourner beaucoup vers elle, à moins qu'on ne la connoisse particulierement.

Dans Paris on ne salue ordinairement que les personnes qu'on connoit, ou qui sont d'une qualité éminente; & beaucoup élevées au dessus du commun, comme sont les Princes & les Evêques. Il est néanmoins de l'honnêteté & rendre ce devoir aux Ecclésiastiques & aux Religieux.

Il est incivil & même ridicule & regarder les personnes qui passent, pour voir si elles saluent: il faut toujours prévenir les autres en cela, aussi-bien qu'en toutes choses, selon l'avis que donne Saint Paul; & c'est s'attirer & l'honneur, que d'honorer les autres.

Lorsque dans la rue on rencontre tete à tete quelque personne de qualité, ou qui soit supérieure, il est à propos & se détourner un peu, & de passer au dessus d'elle, en se retirant du coté du ruisseau.

S'il n'y a point de haut ni de bas, mais un chemin uni, il faut passer à gauche & la personne qu'on rencontre, & lui laisser la main droite libre; & quand elle passe il faut s'arrêter, & la saluer avec respect, & même avec un profond respect, si sa qualité le demande.

Si c'est à une porte ou à un lieu étroit qu'on rencontre

cette personne, il faut s'arrêter tout court, si on le peut, afin de la laisser passer ; & s'il faut ouvrir une porte, relever une tapisserie, ou ôter quelque chose qui empêche la liberté du passage, la civilité veut qu'on passe devant la personne pour faire ces choses, & qu'en passant on incline le corps tant soit peu devant elle.

Si on rencontre dans la ruë une personne avec qui on n'est pas familier, c'est prendre une maniere un peu trop libre, & qui n'est nullement honnête, de lui demander où elle va, & d'où elle vient.

Quand on est obligé d'aller & de venir, de passer & & repasser devant une personne qu'on doit respecter, la bienséance veut qu'on fasse en sorte de passer par derriere : si cependant on ne peut pas le faire, on doit s'incliner honnêtement toutes les fois qu'on passe devant elle.

La bienséance ne peut permettre, lorsqu'on est auprès du feu, de mettre les mains sur les braises, de les passer à travers la flâme, ou de les mettre dessus : il seroit encore bien plus indécent d'y porter le pied. C'est aussi une grande incivilité de tourner le dos au feu ; & si quelqu'un se donne cette liberté, il faut bien se garder de l'imiter.

Il ne faut pas non plus, lorsqu'on est assis devant le feu, se lever de dessus son siege pour se tenir debout, à moins qu'une personne considérable ne se leve : car alors il faudroit se lever en même tems qu'elle. Il seroit très malhonnête de s'accroupir, ou de s'asseoir à terre, & de s'approcher du feu plus près que les autres.

C'est une marque de bassesse d'esprit de s'amuser à

badiner avec les pincettes, ou à tisonner dans le feu : on ne doit pas même y mettre du bois ; & il est de la bienséance de laisser ce soin au maitre de la maison, ou à celui qui a soin du feu.

Il est à propos lorsqu'on fait du feu, de le disposer de telle maniere, que tous ceux qui sont auprès puissent se chauffer facilement : se vouloir ensuite changer de disposition, sans une nécessité évidente, cela est d'un esprit inquiet, & qui ne peut demeurer en repos.

Lors cependant qu'on est devant le feu avec une personne à qui on doit beaucoup de respect, & qu'elle se met en peine de vouloir accommoder le feu, il est à propos & prendre aussi-tôt les pincettes ; à moins que cette personne ne veuille absolument se donner cette peine, comme pour se divertir.

Il est tout-à-fait contre la bienséance & s'approcher si près du feu qu'on se brule les jambes, aussi-bien que de mettre ses pieds hors de ses souliers, & de se chauffer ainsi en présence des autres.

La charité aussi-bien que l'honnêteté veulent qu'on s'incommode pour faire place aux autres, quand on est auprès du feu ; & qu'on se retire même en arriere, pour donner moyen & se chauffer à ceux qui en ont plus & besoin.

Si quelqu'un jette dans le feu des lettres, du papier, ou d'autres choses semblables, il est de très mauvaise grace de les retirer, pour quelque raison que ce puisse être.

Si on donne des étrenes, on ne doit pas souffrir, lorsqu'on est chez soi, qu'un domestique en présente à

la personne avec qui on est auprès du feu ; il est de l'honnêteté de lui en présenter un soi-même. Si, lorsqu'on est seul & chez soi auprès du feu, il n'y a qu'un écran, & que la personne avec qui on est veuille contraindre de le prendre, après avoir témoigné la peine qu'on a & l'accepter, on ne doit pas le refuser ; mais il est à propos & le quitter incontinent après, de le mettre doucement à coté de soi, sans que personne s'en aperçoive, & de ne s'en point servir. On doit aussi recevoir honnêtement celui qu'on présente, & quand on auroit passé le rang de quelqu'un, il ne seroit pas bien de dire qu'on lui donne celui qu'on nous présente.

CHAPITRE IX.

De la maniere de se comporter en marchant dans les rues & dans les voyages, en carosse, & à cheval.

ON doit faire attention lorsqu'on marche dans les rues, & ne le faire ni trop lentement, ni trop vite. La lenteur dans le marcher est une marque ou de pésanteur, ou de négligence : il est cependant plus indecent de marcher trop vite, cela est beaucoup plus contre la modestie.

Il n'est pas à propos de s'arrêter dans les rues, même pour parler à quelqu'un, à moins qu'il n'y ait quelque nécessité, encore ne faut-il le faire que pour peu de tems.

Lorsqu'on va en voyage avec une personne à qui on

doit du respect, il est de la bienséance de s'accommoder à tout, de trouver tout bon, & ne faire de peine de rien, de ne jamais faire attendre après soi, & d'être toujours prêt à rendre service à tous les autres. Il y en a qui dans les voyages n'ont jamais de bonnes chambres, ni de bons lits, & qui ne trouvent rien de bon, ni de bien fait ; ces personnes sont toujours très incommodes aux autres.

Si l'on arrive dans les voyages qu'on soit obligé de coucher dans la chambre d'une personne pour qui on doit avoir du respect, il est de la civilité de la laisser déshabiller & coucher la premiere ; & ensuite se déshabiller à l'écart, & auprès du lit où on doit se coucher, puis se coucher doucement, & ne faire aucun bruit pendant la nuit.

L'honnêteté demande aussi que s'étant couché le dernier, on se leve le premier : car il n'est pas honnête qu'une personne qu'on doit honorer nous voye déshabillé, ni aucun de nos habits traîner.

Il est de fort mauvaise grace, lorsqu'on est arrivé au lieu où on doit loger, de courir aux chambres & aux lits, pour choisir les meilleurs : il seroit même malhonnête à une personne qui seroit beaucoup au dessus des autres, de prendre pour elle tout ce qu'il y a de bon & de commode dans un mauvais logement, sans se mettre en peine si les autres ont la moindre commodité.

Lorsqu'on monte en carosse, il faut toujours prendre la moindre place, si on est d'une qualité inférieure à ceux avec qui on y entre.

Dans un carosse il y a ordinairement deux places au fond, & deux sur le devant. La premiere place du fond est à droite, la seconde à gauche ; & en cas qu'il y

en ait treié, la troisiéme est au milieu : s'il y a deux portieres, la premiere est à droite, & la seconde à gauche : & les places qui sont du coté du fond sont les principales.

Si on monte en carosse avec une personne de qualité superieure, ou qu'on doit honorer, il est du respect qu'on lui doit de la laisser monter la premiere, & d'y entrer le dernier. Lors cependant que cette personne ordonne de monter en son carosse avant elle, quoiqu'il ne le faille faire qu'en étant fort pressé, on doit cependant se rendre, après avoir témoigné par quelque signe & civilité qu'on se fait violence, puis s'asseoir à la derniere place, & n'en pas prendre une plus haute, qu'on n'y soit comme forcé.

On peut & on doit se mettre dans le fond du carosse, si la personne de qualité avec qui on y est l'ordonne, & se mettre auprès d'elle si elle le souhaite : car il n'est pas permis de le faire sans un ordre exprès. Il n'est pas non plus de la bienséance de se mettre sur le devant vis-à-vis d'elle ; mais on doit se retirer à gauche, en sorte cependant qu'on soit comme de son coté ; & ne se pas couvrir qu'elle n'en ait fait instance.

Lorsqu'on est en carosse, il est très incivil d'y regarder en face qui que ce soit de ceux qui y sont, de s'appuyer contre le dossier, & de s'accouder en quelque endroit que ce soit : on doit y tenir le corps droit & retenu, & les piedz jointz le plus que l'on peut, ne pas croiser les jambes, & ne les pas mettre trop prés de celles des autres, à moins qu'on ne soit fort pressé, & qu'on ne puisse faire autrement.

Il est aussi très indécent, & tout-à-fait contre la bienséance, de cracher dans le carosse : & si on est obligé d'y cracher, on doit le faire dans son mouchoir. Si on crache par une portiere, ce qui n'est pas tout-à-fait honnête, à moins qu'on ne soit assis vis-à-vis, on doit alors porter la main vers la joüe, pour la couvrir.

Quand on sort de carosse, il est de la civilité de descendre le premier, sans attendre qu'on le dise, afin de donner la main à la personne qualifiée quand elle sort, soit homme, soit femme, pour l'aider à descendre. On doit aussi toujours descendre par la portiere qui est la plus proche, s'il n'y a point d'inconvénient ; si même il n'y a personne pour ouvrir la portiere il est à propos & se presser de le faire. Lorsqu'une personne de qualité, descendant de son carosse ordonne d'y demeurer pour l'y attendre, il est de la bienséance d'en descendre en même tems qu'elle, tant par respect, que pour l'aider, & y remonter ensuite : on doit aussi en descendre encore lorsqu'elle veut y remonter, & n'y entrer qu'après elle.

Lorsqu'étant en carosse on se rencontre en un lieu par où passe le Saint Sacrement, on en doit descendre, & se mettre à genoux : si c'est une procession, ou un Enterrement, ou bien le Roi, ou la Reine, les Princes les plus proches du sang Royal, ou des personnes d'un caractere ou d'une dignité éminente, il est du devoir & du respect de faire arrester le carosse jusqu'à ce qu'elles soient passées, & avoir la tête nuë.

Il n'est pas de la bienséance de monter en carosse ou à cheval, devant un personne pour qui on doit avoir quelque considération : si on ne peut obtenir d'elle honnê-

tement qu'elle se retire avant que l'on monte, il est à propos de faire avancer le carosse ou le cheval, jusqu'à ce qu'on ne la voye plus, & d'y monter ensuite.

Lorsqu'on monte à cheval avec une personne qu'on doit honorer, il est de l'honnêteté de le laisser monter la premiere, de l'aider à monter, de tenir l'étrier: il faut aussi lui céder la premiere place, & aller un peu derriere elle, se réglant sur son pas. Si cependant on étoit au dessus du vent, & qu'on jetta de la poussiere sur cette personne, il faudroit changer de place.

S'il se rencontre une riviere, un gué, ou un bourbier à passer il est de l'ordre & de la raison de passer le premier; & si on est derriere, & qu'on doive passer après la personne à qui on doit du respect, on doit s'éloigner d'elle suffisamment, afin que le cheval ne jette sur elle ni eau, ni boue. Si cette personne galope, il faut prendre garde de n'aller pas plus vite qu'elle, & de ne point vouloir faire paroitre les bonnes qualitez de son cheval, à moins que cette personne ne le commande expressément.

CHAPITRE X.

Des Lettres.

Comme un Chrétien doit tacher de ne pas faire de visite inutiles, la bienséance demande aussi qu'il fasse en sorte de ne point écrire de lettre, qu'elles ne paroissent être nécessaires.

Il y a trois sortes de lettres, par raport aux personnes: car ou on écrit à ses supérieurs, ou à ses égaux, ou à ses inférieures. Il y en a aussi de trois sortes, eu égard aux choses qu'on écrit: car ce sont ou des lettres d'affaires, ou des lettres familieres, ou des lettres de complimens. Toutes ces sortes de lettres demandent chacune leur stile, & leur maniere particuliere.

Il faut que celles qu'on adresse à ses supérieurs soient très respectueuses; que celles qu'on adresse à ses égaux, soient honnêtes, & donnent toujours quelque marques de consideration & de respect; pour ce qui est de celles qu'on écrit à ses inférieurs, on doit leur y donner des témoignages d'affection & de bienveillance.

Lorsqu'on écrit des lettres d'affaires, il est à propos d'entrer d'abord dans le sujet, & de se servir de termes propres à la chose dont on parle, & de s'expliquer nettement & sans confusion. Si on a à parler de plus d'une affaire, il est à propos d'écrire par article, pour rendre ce qu'on a à dire plus clair, & son stile plus net.

Les lettres familieres doivent être de même stile que la maniere dont on s'exprime dans le discours, pourvu qu'il soit correct; & on doit s'y faire entendre comme si on parloit.

Les lettres de complimens doivent être civiles & obligeantes, & ne pas être plus longues que les complimens qu'on est obligé de faire.

Il est plus respectueux, lorsqu'on écrit à une personne qui est superieure, de se servir de grand papier; & à qui que ce soit qu'on écrive, le papier doit toujour être double. On peut se servir de petit papier pour ecrire des billets; mais il faut toujours que le papier soit double.

On commence toutes les lettres par ces mots, Monsieur, ou Monseigneur; si on écrit à une femme, ou à une fille, par un de ceux-ci, Madame, ou Mademoiselle: si on écrit à son pere, on se sert de ces termes, Monsieur, mon très honoré pere. Et ces mots, Monsieur, ou Madame, &c. doivent s'écrire tout du long sans abréviation: car de les écrire autrement, cela seroit tout-à-fait contre le respect. Le mot, Monsieur, s'écrit seul au haut de la lettre, du côté gauche; & entre ce mot, Monsieur; & le commencement de la lettre, on doit laisser l'espace de plusieurs lignes de blanc, & en laisser plus ou moins, selon la qualité de la personne à qui on écrit. Ce qu'il y a sur tout à prendre garde, est que le premier mot du corps de la lettre ne puisse pas faire de liaison, & comme une même période, avec celui de Monsieur; comme cela seroit, si après le mot de Monsieur, on commençoit la lettre par cette expression, Votre laquais m'est venu dire: c'est à quoi on doit aussi faire attention dans le discours.

Il seroit très à propos que les Chrétiens commençassent leurs lettres par ces paroles, dont s'est servi ordinairement saint Paul, dans celles qu'il a écrites, La grace de Notre Seigneur Jesus Christ soit avec vous, ou avec nous. Les personnes supérieures doivent dire avec vous; & celles qui sont égales, avec nous: pour ce qui est des personnes inférieures, la bienséance veut qu'en écrivant aux personnes qui leur sont supérieures, elles commencent par leur demander leur bénédiction, & leur donner des marques de leur entiere & sincere soumission.

Lorsqu'on

Lorsqu'on écrit à des personnes d'une qualité éminente; il n'est pas séant de se servir du terme de Vous; mais il faut pour l'ordinaire, en leur adressant le discours, employer le terme qui exprime le titre & leur qualité. Ainsi au lieu de dire Vous, on doit dire aux Princes, Votre Alteſſe; aux Evêques, aux Ducs & Pairs, & aux Ministres d'Etat, Votre Grandeur; aux Religieux qualifiés, Votre Révérence; & aux personnes à qui on doit du respect, il est à propos de répéter de terme en terme dans le corps de la lettre, Monsieur, ou Madame. Il faut cependant prendre garde de ne le pas mettre deux fois dans une même période, & de ne le pas mettre après le mot de Moi, ou d'une personne inférieure: & il faut mettre ordinairement le mot de Monseigneur, avant le titre d'honneur, & le mot de Monsieur, après celui de Vous, en cette maniere; C'est vous, Monsieur, de qui j'ai reçu cette grace.

On doit dans le corps de la lettre employer le terme qui exprime le titre d'honneur, tout autant de fois qu'on le peut naturellement, & sans le tirer de loin, sinon il faut se servir du terme de Vous.

Lorsqu'on se sert du titre d'honneur, on doit tourner la phrase à la troisiéme personne: en disant, par exemple Votre Alteſſe, Monseigneur, me permettra de lui dire; Votre Grandeur sçait bien ce qui s'est passé, &c. Il faut écrire ce terme qui marque la qualité, tout du long, au moins la premiere fois qu'on le met dans chaque page; & quand on l'abrege, mettre pour Votre Majesté, V. M. pour Votre Alteſſe, V. A. & ainsi des autres.

On met encore le terme de Monsieur, ou de Monseigneur, à la fin de la lettre, selon la qualité de la personne à qui on écrit: & ce nom, Monsieur, doit être dans le milieu du blanc du papier qui reste entre la fin de la lettre, & ces paroles, Votre très-humble & très obéissant serviteur. Le terme de Monseigneur, se met le plus bas que l'on peut: & si on a donné à la personne à qui on écrit un titre d'honneur dans le corps de la lettre; au bas de la lettre, après ce terme, Monseigneur, il faut mettre de suite, mais un peu plus bas, en cette maniere,

Monseigneur,

De votre Alteſſe, de votre Éminence, De votre Excellence, de votre Grandeur, Le très-humble, &c.

On doit prendre garde en écrivant de se servir des termes d'honnêteté & de civilité, dont on est obligé de se servir en parlant, pour garder les regles de la bienséance: & il n'est pas permis d'user de termes de service & d'amitié, à l'égard des personnes qui sont supérieures, ou pour lesquelles on doit avoir de la considération & du respect; on ne peut les employer qu'à l'égard des personnes qui sont pour le moins un peu inférieures. Il ne convient pas de dire, par exemple, Vous m'avez fait cette amitié, &c. mais il faut dire, Vous Monsieur, avez eu la bonté de me faire cette grace.

Il faut que le stile & la lettre soit tel que le sujet dont on traite. Si, par exemple, on parle d'une affaire sérieuse, le stile doit être sérieux, sans se servir d'aucune

expression familiere, & encore moins de termes risibles. Il est à propos dans les lettres de s'étudier à mettre les choses en peu de mots, & d'un stile net & concis; c'est la maniere d'écrire qui a le plus d'air; & qui agrée davantage. Si la lettre qu'on écrit est une réponse, il faut d'abord marquer la date de la lettre qu'on a reçue, & répondre article par article sur tous les chefs; & puis ajouter ensuite ce qu'on a à mander de nouveau.

S'il y a encore beaucoup à écrire de la lettre, & qu'il ne paroisse pas y avoir assez de place pour mettre le mot de Monsieur à l'endroit où il doit être, il sera à propos de ménager tellement l'écriture, qu'il puisse rester au moins deux lignes pour mettre à la page suivante: car il ne doit jamais y avoir moins de deux lignes dans une page.

Au bas de la lettre, pour marque de soumission à l'égard & la personne à qui on écrit, après ces termes, Je suis, ou autres semblables, on met ces mots, Votre très-humble & très-obeissant serviteur; & ils se mettent en deux lignes au bas, au coin du papier, du côté droit. C'est toujours par ces termes qu'on finit une lettre, parce que nous n'avons point d'autres marques pour exprimer notre respect. Un fils écrivant à son pere, met, Votre très-humble & très-obéissant fils; un sujet à son Roi, use de ces termes, Sire, De votre Majesté, Le très-humble très-obéissant & très-fidele sujet.

Lorsqu'on écrit à son égal, ou à une personne qui est au dessous de soi, on doit toujours se servir de termes qui marquent du respect; en traitant celui à qui on écrit comme s'il étoit simplement au dessus de soi, & ne se servir jamais d'aucun terme qui marque de l'amitié ou de

la familiarité. Si on écrit à une personne qui est beaucoup au dessous de soi, comme pourroit être un Artisan, ou un Paysan, on lui écrit ordinairement sans l'apeller Monsieur; & on met à la fin, tout de suite, Je suis votre affectionné, ou prêt à vous servir.

Il faut en finissant mettre toujours ces termes, Votre très humble &c. au nominatif ou à l'accusatif, non pas au génitif ou au datif: par exemple, Je suis votre, &c. & non pas, Commandez à votre, &c. ou Recevez de votre, &c.

La bienséance veut toujours quand on écrit, qu'on mette la date du mois & de l'année auquels on écrit, & non pas celle du jour de la semaine: & pour plus grand respect, il faut la mettre tout au bas de la page où on finit la lettre, du coté gauche, au dessous du mot de Monsieur. Cependant dans les lettres d'affaires, il est plus à propos de mettre la date au commencement, tout au haut, du coté droit, afin que celui à qui elle est adressée en sache la date, avant que de le lire. On peut aussi en user de même lorsqu'on écrit à une personne avec qui on est familière, ou qui est inférieure.

Si on écrit à une personne qui est supérieure, il est tout-à-fait contre le respect de faire des baisemains à d'autres au bas de la lettre; & il ne l'est pas moins d'adresser ses baisemains ou recommandations à des personnes qui sont beaucoup élevées au dessus de soi, ou leur donner par lettre quelques semblables commissions: cela est seulement permis entre les amis, & les personnes égales, ou familières. Cette sorte de civilité au bas des

lettres se fait ordinairement en cette maniere: Permettez-moi, je vous prie, Monsieur, d'assurer Monsieur N. ou Madame N. de mes très-humbles serviees ou Je vous prie très-humblement d'assûrer, &c. Agréez, s'il vous plaît, Monsieur que je fasse ici mes très-humbles baisemains à Monsieur N. ou à Madame N.

Si la lettre est écrite de tout coté jusqu'au bas, il n'est pas de la civilité de la mettre ainsi dans l'enveloppe; mais il sera à propos de couvrir la derniere page d'un feüillet de papier blanc, & de le joindre à la lettre écrite par une petite marge.

Lorsqu'on écrit à une personne qu'on doit beaucoup respecter, il est de l'honnêteté de mettre la lettre dans une enveloppe qui soit de papier blanc, & bien net, & d'écrire l'adresse sur l'enveloppe, & non pas sur la lettre.

L'adresse d'une lettre se commence par ces termes, A Monsieur, Monsieur. A. se met au haut du dessus de la lettre, au commencement & la ligne du coté gauche; & ce mot, Monsieur, ou bien A Monsieur, tout de suite, se met à la fin & la même ligne, du coté droit: au milieu de l'enveloppe ou du dos de la lettre, & au commencement de la ligne, on répete le mot de Monsieur, puis on met le nom & la personne à qui on écrit, sa qualité, & sa demeure, & tout au bas au coin de la lettre, du coté droit, on met le lieu & la Ville dans laquelle cette personne demeure, en cette maniere:

A Monsieur,
Monsieur N. Conseiller du Roi, rue...
A Paris.

Il eſt très incivil à celui qui écrit de taxer le prix & la lettre, en mettant, par exemple, Port, quatre ſols. Si on écrit à une perſonne qui ſoit beaucoup au deſſous de ſoi, on met, ordinairement au haut du deſſus & la lettre, au milieu & la ligne, Pour, & vers le milieu du papier, le reſte & l'adreſſe tout de ſuite: & tout au bas au coin, le nom & la Ville où demeure la perſonne à qui on écrit.

On peut écrire en billet à une perſonne qui eſt égale, ou familiere, ou inférieure: on peut auſſi le faire à l'égard des perſonne qui ſont ſupérieures, lorſqu'on leur écrit ſouvent. L'adreſſe des billets ſe met de même qu'aux lettres.

Lorſque quelqu'un de nos amis nous prie, ou que quelque perſonne à qui nous devons du reſpect, commande d'abréger les cérémonies dont on ſe ſert en écrivant les lettres, & d'écrire en billet, c'eſt-à-dire tout de ſuite, ſans mettre en tête Monſieur, & ſans laiſſer de marge, on doit le faire, pour ne ſe pas rendre incommode, & par reſpect pour celui qui l'ordonne.

Quand on écrit en billet, il faut mettre ce mot, Monſieur, dans le corps du billet, après les premiers mots en cette maniere, Vous ſçavez, Monſieur, que, &c. & l'écrire & le répéter comme dans une lettre; & à la fin il faut mettre tout de ſuite, Je ſuis parfaitement, Monſieur, votre très-humble & très-obéiſſant ſerviteur.

On ne doit pas jamais lire, ni lettre, ni billet, ni papier, ni livre, lorſqu'on eſt en compagnie, à moins que cela ne ſoit ſi preſſé, qu'on ne puiſſe s'en diſpenſer. Il n'eſt pas même permis de le faire en préſence d'une autre, à moins qu'on ne ſoit beaucoup au deſſus de lui.

Lorſqu'on eſt obligé de lire une lettre, étant en compagnie, on doit demander excuſe à la compagnie, & la prier & trouver bon qu'on rende réponſe à la perſonne qui l'a apportée: il faut enſuite ſe lever ſi on eſt aſſis, & ſe retirer à l'écart pour lire cette lettre tout bas.

Lorſqu'on s'aperçoit que quelqu'un veut lire une lettre en ſecret, on ne doit pas s'en approcher; à moins que celui qui la lit ne prie de le faire.

Il eſt tout-à-fait malhonnête, lorſqu'on a commencé à lire tout haut une lettre, ou quelqu'autre choſe, pour la communiquer à d'autre, & lire tout bas ou entre ſes dents quelque endroit qu'on veuille celer aux autres: & lorſqu'on a lu une lettre à l'écart, il eſt à propos & obligeant, en revenant à la compagnie, d'en dire ce qui s'en peut déclarer, particuliérement ſi c'eſt quelque nouvelle; afin de ne point paroître myſtérieux dans ſes affaires.

Quand quelqu'un préſente une lettre à un autre, ſi celui qui la préſente eſt ſupérieur, & que cette lettre regarde les affaires de celui à qui on la préſente, ce qu'il pourra facilement juger; il ne doit ni l'ouvrir ni la lire devant cette perſonne.

Si cette lettre regarde les intérêts & la perſonne qui la préſente; il eſt à propos de l'ouvrir en ſa préſence, en lui faiſant auparavant quelque civilité.

FIN.

TABLE
DES CHAPITRES
de la premiere Partie de ce Livre.

CHAP. I. DU port & du maintien de tout le corps. *page* 1
CHAP. II. De la tête, & des oreilles. 4
CHAP. III. Des cheveux 7
CHAP. IV. Du visage. 9
CHAP. V. Du front, des sourcils, & des joues. 12
CHAP. VI. Des yeux, & de la vue. 15
CHAP. VII. Du nez, & de la maniere de se moucher, & d'éternuer. 19
CHAP. VIII De la bouche, des levres, des dents, & de la langue. 22
CHAP. IX. Du parler, & de la prononciation. 25
CHAP. X. Du bâiller, du cracher, & du tousser. 29
CHAP. XI. Du dos, des épaules, des bras, & du coude. 32
CHAP. XII. Des mains, des doigts, & des ongles. 34
CHAP. XIII. Des parties du corps qu'on doit cacher, & des nécessites naturelles. 38
CHAP. XIV. Des genoux, des jambes & des pieds. 41

TABLE des Chapitres, Articles & Sections de la seconde partie.

CHAP. I. DU lever, & du coucher. 43
CHAP. II. De la maniere de s'habiller, & de se déshabiller. 48
CHAP. III. des habits. 51
ART. I. De la propreté, & de la mode des habits. *ibid.*
ART. II. De la modestie & de netteté des habits. 55
ART. III. Du chapeau, & de la maniere de s'en servir.
ART. IV. Du manteau, des bas, des gants, des souliers, de la chemise, & de la cravate. 60
ART. V. De l'épée, de la baguette, de la canne & du bâton. 63
CHAP. IV. De la nouriture. 66
ART. I. Des choses qu'on doit faire avant que de manger, du laver des mains, de la bénédiction de la table, & de la maniere de s'y asseoir. 69
ART. II. Des choses dont on doit se servir lorsqu'on est à table. 74
ART. III. De la maniere dont on doit inviter, demander, recevoir, ou prendre à manger lorsqu'on est à table. 78
ART. IV. De la maniere de couper & de servir les viandes, & de se servir soi-même. 82
ART. V. De la maniere de manger, pour le faire honnêtement. 89
ART. VI. De la maniere dont on doit manger le potage. 92
ART. VII. De la maniere dont on doit servir, prendre & manger le pain & le sel. 96
ART. VIII. De la maniere dont on doit se comporter à l'égard des os, de la sauce, & du fruit. 99
ART. IX. De la maniere dont on doit demander & recevoir à boire, & boire lorsqu'on est à table. 101
ART. X. De la sortie de table, & de la maniere d'y servir & desservir. 106
CHAP. V. Des divertissements. 112

ART. I. De la récréation, & du ris. 113
ART. II. De la promenade. 116
ART. III. Du jeu. 120
ART. IV. Du chant. 126
ART. V. Des divertissements qui ne sont pas permis. 129
CHAP. VI. Des visites. 134
ART. I. De l'obligation que la bienséance impose de faire des visites, & des dispositions qu'on doit y aporter *ibid.*
ART. II. De la maniere d'entrer chez une personne à qui on rend visite. 137
ART. III. De la maniere dont on doit saluer les personnes qu'on visite. 139
ART. IV. De la maniere dont on doit aborder une personne à qui on rend visite, & comme on doit s'asseoir & se lever. 142
ART. V. De la maniere dont on doit prendre congé & sortir dans les visites. 145
ART. VI. Des visites qu'on reçoit, & de la maniere de s'y comporter. 147
ART. VII. De la maniere dont on doit se comporter lorsqu'une personne survient dans une compagnie, ou qu'elle en sort. 151
CHAP. VII. Des entretiens, & de la conversation. 153
ART. I. Des conditions dont la bienséance veut qu'on accompagne ses paroles. 154
SECT. I. De la vérité & de la sincérité que la bienséance éxige dans les paroles. *ibid.*
SECT. II. Des fautes qu'on peut faire contre la bienséance en parlant contre la Loi de Dieu. 158
SECT. III. Des fautes qu'on peut faire contre la bienséance en parlant contre la charité que l'on doit au prochain. 161
SECT. IV. Des fautes qu'on commet contre la bienséance en parlant inconsidérément, légérement ou inutilement. 166
ART. II. De la maniere dont on doit parler des personnes & des choses. 169
ART. III. De plusieurs différentes manieres de parler. 173
SECT. I. De ce que la bienséance prescrit touchant les louanges & la flaterie. 174
SECT. II. De la maniere d'interroger, de s'informer, de repondre, & de dire son sentiment. 177
SECT. III. De ce que la bienséance permet ou ne permet pas à l'égard de disputer, d'interrompre, & de reprendre. 180
ART. IV. Des complimens, & des mauvaises manieres de parler. 185
CHAP. VIII. De la maniere de donner ou de recevoir & de se comporter quand on rencontre quelqu'un, ou qu'on se chauffe. 189
CHAP. IX. De la maniere de se comporter en marchant dans les rues & dans les voyages, en caroſſe, & à cheval. 194
CHAP. X. Des lettres. 198

Fin de la Table.

A.I.P. BIB

APPROBATION.

J'Ailû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, *les Regles de la Bienséance & de la Civilité Chrétienne, divisées en deux parties.* Je n'y ai rien trouvé de contraire à la Foi, ni aux bonnes mœurs. A Paris, le vingt-uniéme jour du mois d'Avril mil sept cens trente-cinq. *Signé*, AUVRAY.

PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amez & féaux Conseilleis les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand Conseil, Prévôt de Paris, Baillis, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il apartiendra, SALUT. Notre bien amé REGNAULD FLORENTAIN, notre seul Imprimeur ordinaire & Libraire à Reims, Nous ayant fait suplier de lui accorder nos Lettres de Permission pour l'Impression de plusieurs petits Livres, qui ont pour titre: *Regle de la Bienséance & Civilité Chrétienne pour les Garçons & les Filles; les Devoirs d'un Chrétien envers Dieu; l'Office de la Vierge sans renvoi Exercice de la Journée Chrétienne; Abrégé de l'Histoire Sainte; Instruction familiere;* offrant pour cet éfet de les imprimer ou faire imprimer en bon papier & beaux caracteres, suivant la feuille imprimée, & attachée pour modele sous le Contrescel des Présentes; Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes d'imprimer, ou faire imprimer lesdits Livres ci-dessus spécifiez, en un ou plusieurs volumes, conjointement ou séparément, & autant de fois que bon lui semblera, & de les vendre, faire vendre, & débiter par tout notre Royaume pendant le tems de trois années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes. Faisons défenses à tous Libraires, Imprimeurs, & autres personnes de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'Impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance. A la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, dans trois mois de la date d'icelle; Que l'Impression de ces Livres sera faite dans notre Royaume: & non ailleurs? Et que l'Impétrant se conformera en tout aux Réglements de la Librairie, notamment à celui du 10 Avril 1725. Et qu'avant que de les exposer en vente, les Manuscrits ou Imprimez qui auront servi de copie à l'Impression desdits Livres seront remis dans le même état où les Approbations y auront été données, ès mains de notre très cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le Sieur CHAUVELIN; Et qu'il en sera ensuite remis deux Exemplaires de chacun dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle de notredit très cher & féal Chevalier Garde des Sceaux de France le sieur CHAUVELIN: Le tout à peine de nullité des Présentes. Du contenu desquelles vous mandons & enjoignons de faire jouïr l'Exposant, ou ses Ayant-causes, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la Copie desdites Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin desdits Livres, foi soit ajoutée comme à l'Original. Commandons au premier notre Huissier ou Sergent de faire pour l'exécution d'icelles tous Actes réquis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande, & Lettres à ce contraires: CAR TEL EST NOTRE

SAISIR. DONNÉ à Paris le vingt-uniéme jour du mois de Mai, l'an de grace mil sept cens trente-cinq, & de notre Regne le vingtiéme. *Signé*, par le Roi en son Conseil. ET *plus bas*, SAINSON, *avec paraphe; & scellé du grand Sceau de cire jaune.*

Registré sur le Registre IX. *de la Chambre Royal des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°.* 110. *folio* 95. *conformément aux anciens Réglements, confirmez par celui du* 28 *Février* 1723. *A Paris, le vingt-trois Mai mil sept cent trente-cinq.*

Signé, G. MARTIN, *Syndic.*

